

1. Éléments institutionnels et contextuels

1.1. Identification du Centre culturel

1.1.1. Dénomination sociale

Centre culturel de l'arrondissement de Huy (CAAH dans le dossier).

1.1.2. Adresse complète du siège social du centre culturel

Avenue Delchambre 7A 4500 Huy

1.1.3. Communes composant le territoire d'implantation du centre culturel

Ville de Huy

1.1.4. Site internet

www.acte2.be

1.1.5. Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel

Justine Dandoy – 085/21 12 06 – 0477/722 582

Avenue Delchambre 7A 4500 Huy

1.1.6. Numéro ONSS / Numéro d'entreprise

Numéro d'Entreprise : 0441341981

ONSS : 3621151149-43

1.1.7. Statuts de l'asbl

Voir annexe.

1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités

Action culturelle générale : 100.000 euros

Action culturelle générale intensifiée : 400.000 euros

Action culturelle spécialisée en Arts de la Scène : 400.000 euros

1.3. Premiers éléments de contexte

A. Du théâtre au centre culturel

C'est en 1811 que le Conseil communal décide de doter la ville de Huy d'un théâtre. Pour ce faire, il fait transformer l'église Saint-Étienne. Ce local qui peut contenir environ 300 personnes se révèle rapidement trop exigü. Ce n'est que le 20 janvier 1865 que le projet de la construction du Théâtre de Huy est adopté par le Conseil communal. L'architecte Jean-Lambert Blandot en dresse les plans. La pose de la première pierre de l'édifice a lieu le 3 juin de la même année. Le bâtiment prend la forme d'un théâtre à l'italienne : un grand quadrilatère d'une longueur de 40 mètres et d'une largeur de 18 mètres. Le théâtre occupe toute la largeur de l'édifice. L'arrière du bâtiment est composé de plusieurs loges d'artistes et des magasins de décors sont aménagés en annexe. La salle de spectacle peut contenir 600 spectateurs et adopte la forme d'une bonbonnière.

Le théâtre de Huy voit défiler maintes célébrités musicales et théâtrales comme Eugène Ysaye, José Dupuis, Suzanne Reichenberg, ...

Les 19 et 20 avril 1925, le théâtre est ravagé par un terrible incendie. Les journaux locaux relatent l'événement et la désolation de la population hutoise face à la destruction de sa très chère salle.

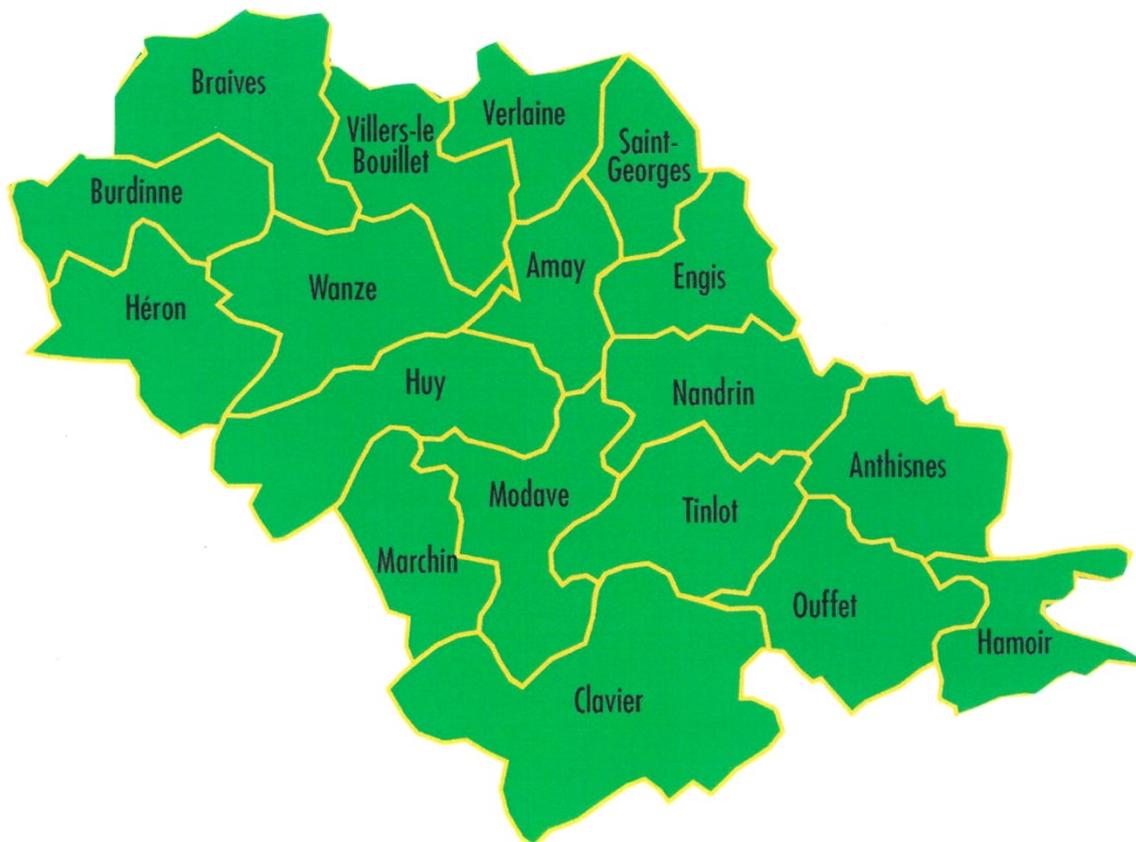
La question de la reconstruction du théâtre est débattue et examinée par une commission spéciale constituée par le Collège échevinal. Il est décidé que la construction d'un nouvel édifice sera assurée par la Ville et que ce dernier s'élèvera sur le même emplacement. L'inauguration du nouveau bâtiment en style Art déco, dessiné par les architectes Polak et Hoch, a lieu le 7 novembre 1927.

L'année culturelle 1955 est marquée par deux événements : l'apparition d'un cinématographe et l'action d'ouverture vers les écoles lancée par le Service d'éducation populaire du Ministère de l'Instruction Publique, sous la forme de trois matinées classiques.

En 1969, une ASBL (association sans but lucratif) liée au lieu se crée : le Centre d'action culturelle pour la région de Huy. L'implication de l'État dans la politique culturelle est grandissante, phénomène reposant sur quelques facteurs essentiels dont la diminution du temps de travail et son corollaire, l'accroissement du temps de loisirs. La culture devient un enjeu politique et une aspiration populaire. Le Centre d'action culturelle est alors reconnu comme Maison de la Culture à vocation régionale.

Le 1er juillet 1989, une nouvelle ASBL est créée, elle prend le nom de Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CAAH).

B. Le territoire



Connu encore et toujours par de nombreux hutois comme le « Théâtre », le CCAH mène une politique régionale depuis de nombreuses années, son territoire s'étant progressivement étendu, partant de 6 communes partenaires pour arriver à ce jour à 18 communes affiliées à son projet. Principalement situées dans l'Arrondissement de Huy, à l'exception de Braives et Saint-Georges situées sur l'Arrondissement de Waremme, ces communes ne bénéficient pas toutes d'un centre culturel. Le CCAH a joué jusqu'à présent le rôle de centre culturel pour les communes d'Anthisnes, Clavier, Tinlot, Hamoir, Héron, Modave, Nandrin, Ouffet, Verlaine et Villers-le-Bouillet.

Depuis de nombreuses années c'est un véritable maillage des opérateurs culturels qui s'est mis en place, sous la forme de deux réseaux principaux :

- La Coordination des Centres culturels : Amay, Braives-Burdinne, Engis, Huy, Marchin, Saint-Georges, Wanze, associant, selon les commissions de travail, les centres culturels concernés, Latitude 50 (Marchin) et l'Atelier Rock (Huy).
- Le Réseau des permanents culturels des communes affiliées : Anthisnes, Clavier (dès 2020 associé au CC de Marchin) , Tinlot, Hamoir, Héron, Modave (dès 2020 associé au CC de Marchin) , Nandrin, Ouffet, Verlaine et Villers-le-Bouillet.

Au sein de ces deux groupes de travail s'organise la mission intensifiée du CCAH, se définissent ses enjeux et se construisent les opérations culturelles portées par l'équipe du CCAH et ses partenaires.

C. Une mission intensifiée transversale

Le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy a dans son ADN le partenariat, moteur de toute action menée sur les territoires d'implantation et de projet.

C'est ainsi que :

- Le développement culturel territorial se co-construit au sein des deux réseaux déjà cités ;
- Les projets locaux et régionaux veillent à inclure de manière systématique l'associatif utile au développement de projets de sens, inscrits dans le respect des spécificités de chaque opérateur : ce sont donc pas moins d'une nonantaine d'associations qui travaillent chaque année avec l'équipe d'animation et de diffusion à l'élaboration des projets.
- Des aides-services sont proposées, destinées à soutenir les partenaires institutionnels et les associations du territoire de projet :
 - o pool de matériel,
 - o aides techniques,
 - o soutien en matière de communication autour des projets menés en partenariat,
 - o subventions Art et Vie et Théâtre à l'école au service des communes affiliées ne bénéficiant pas d'un centre culturel,
 - o billetterie régionale centralisée à Huy,
 - o conseils en programmation,
 - o ateliers Art à l'école
 - o animation de rencontres, débats, ...

D. Les infrastructures

Le Centre culturel bénéficie de deux implantations principales :

L'ancien Théâtre – Avenue Delchambre

Mis à disposition par la Ville de Huy, l'agenda de l'ensemble des locaux (hors salle du Kihuy) est géré par le CCAH.

La salle de spectacle



Rénovée en 2001, la salle de spectacle comporte 920 places et est composée d'un rez-de-chaussée (520 places) et d'un balcon (400 places).

Plusieurs jauges sont possibles dans la salle :

- Salle entière : 920 places
- Uniquement le rez-de-chaussée : 520 places
- Rez-de-chaussée et les 4 premiers rangs balcon : 640 places (pour grands spectacles à visibilité réduite)
- Rez-de-chaussée avec rideau : 270 places
- Gradin en bois sur scène : 100 adultes – 110 enfants
- Gradin surplombant les sièges, en bord de scène : 110 places.

Le foyer 1 – salle polyvalente (expositions, bar temporaire, débats, réunions, ateliers, ...).

Pas de bar permanent.



Salle d'exposition du CCAH, celle-ci n'est presque plus utilisée à cette fin (nous privilégions l'Espace Saint-Mengold, les expositions en ville (Dédale, Aux Arts) et le partenariat avec la Fondation Bolly-Charlier (Galerie Juvénal Place Verte).

Le Foyer est donc utile aux ateliers (Patchworck, FRAJA), à l'Académie (expo de fin d'année), aux locations de salle pour la tenue d'un bar, à des rencontres-débats, des réunions et projets associatifs.

Foyer 2 – locaux d'ateliers – salle de spectacle pour les ateliers, ponctuellement



Au Foyer 2 se tiennent les ateliers de la Cie de l'Avenue (ateliers du CCAH)

- 5 ateliers théâtre enfants-ados
- 1 atelier théâtre adultes
- 1 atelier théâtre 55+
- 2 ateliers photo +16 ans
- 1 atelier cinéma +16 ans

L'atelier danse se déroule sur le plateau de la salle.

Le Foyer 2 est ponctuellement loué ou mis à disposition de projets associatifs.

La salle des Amateurs – local polyvalent



Salle de réunion, de répétition pour la Chorale de la Croix-Rouge de Huy, de formations (pour les équipes du CCAH et des réseaux régionaux, pour l'associatif et les citoyens), elle est équipée de tables et chaises pouvant accueillir une trentaine de personnes, d'un projecteur et d'un écran.

Galerie Smet – couloir d’expositions, idéalement situé le long de l’entrée de la salle de spectacles.



Kihuy – salle de cinéma

Salle attenante à la Galerie Smet, la salle 4 du cinéma local (Kihuy) est mise à disposition du CCAH à concurrence d’un maximum de 180 jours par an. S’y déroulent le ciné-club, des séances cinématographiques scolaires, des conférences, ...

L’Espace Saint-Mengold – Espace Polyvalent



Ancienne église désacralisée dans les années 60, le CCAH assure la gestion de l’Espace Saint-Mengold depuis 2010.

Spectacles tout public, spectacles scolaires, projets locaux d’éducation permanente (Micro-fabriques, Fabrique d’hiver), expositions, résidences d’artistes, s’y déroulent tout au long de l’année. Le bâtiment, mis à disposition par la Ville de Huy, prévoit que celle-ci peut bénéficier de l’espace pour une durée maximale de 3 mois chaque année.

L’agenda est géré par le CCAH.

1.4. Composition de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et du Comité de gestion (Bureau)

Catégories membre	Association/Entité/Commune représentées	Représentant nom/prénom	Type organe AG/CA	Fonction CA	Parti politique	Nombre de Type
Adhérent	ACCUEIL ET SOLIDARITE ASBL	FONSNY Yves	AG	sans objet	sans objet	1
	AMAY HANDBAAL CLUB	MATHIEU Albert	AG	sans objet	sans objet	1
	AMNESTY INTERNATIONAL GR 70 HUY	HAMAITE Charline	AG	sans objet	sans objet	1
	ARONA DANSE ET FITNESS	SULON Christophe	AG	sans objet	sans objet	1
	ASSOCIATION BELGE DU PATCHWORK ASBL	DE CLEER Francine	AG	sans objet	sans objet	1
	ATHENEE ROYAL AGRI SAINT GEORGES	CHANET Nadine	AG	sans objet	sans objet	1
	CENTRE CULTUREL DE SAINT-GEORGES ASBL	GUERIN Thierry	AG	sans objet	sans objet	1
	CGSP	LIZIN Philippe	AG	sans objet	sans objet	1
	CIE DES SURVIVANTS ASBL	CALLENS Jean-Pierre	AG	sans objet	sans objet	1
	CIRCOLO CULTURALE ITALIANO	CARLOZZI Enzo	AG	sans objet	sans objet	1
	COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DES TROIS MAISONS DE REPOS	TILKIN Pierre	AG	sans objet	sans objet	1
	COMITE DES FETES ASBL	GOUJON-DUBOIS Julie	AG	sans objet	sans objet	1
	FIFTY-ONE CLUB DE HUY	PLEINEVAUX José	AG	sans objet	sans objet	1
	FONDATION LECRENIER	HALUT Pierre	AG	sans objet	sans objet	1
	GROUPE DE RECHERCHE DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE TIHANGEAIS ASBL	pas de représentant	AG	sans objet	sans objet	1
	HOME ST JOSEPH – ASBL ST JEAN DE DIEU	HALUT P.	AG	sans objet	sans objet	1
	HUY – RONDIA	HANUS Benoît	AG	sans objet	sans objet	1
	LE CHATEAU VERT	ASSELBOURG Marc	AG	sans objet	sans objet	1
	LE MAILLON HUMANITAIRE ASBL	TAFRATA Karima	AG	sans objet	sans objet	1
	LION'S CLUB HUY-BEAUFORT ASBL	DEGAND Hugues	AG	sans objet	sans objet	1
	LION'S CLUB MODAVE-CONDROZ	HAINAUX Jean-Paul	AG	sans objet	sans objet	1

	LIONS CLUB DE VERLAINE EN HESBAYE	LEVAQUE Thierry	AG	sans objet	sans objet	1
	POESI ASBL	DELORY Marianne	AG	sans objet	sans objet	1
	R .F.C Huy	MARTIN Jean-Luc	AG	sans objet	sans objet	1
	REPUBLIQUE LIBRE DE TIHANGE	HEINE Denis	AG	sans objet	sans objet	1
	ROYAL PHOTO CLUB DE HUY	MANGON Michel	AG	sans objet	sans objet	1
	SEPTENNALES ASBL	TEHEUX Michel	AG	sans objet	sans objet	1
	SOROPTIMIST CLUB DE HUY ASBL	DEHENS Yvette	AG	sans objet	sans objet	1
	TURQUOISE ASBL	PACE Romina	AG	sans objet	sans objet	1
	UNIVERSITE DU TEMPS DISPONIBLE	DU RY Chantal	AG	sans objet	sans objet	1
Total Adhérent						30
Associé	LA MEZEON (Maison des Jeunes communale)	MOUREAUX Cathy	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	AIDE ET RECLASSEMENT ASBL	BARBIER Claude	AG	sans objet	sans objet	1
	ALLIANCE FRANCAISE CONDROZ-MEUSE-HESBAYE ASBL	DANTINNE Lisette	AG	sans objet	sans objet	1
	ATELIER ROCK ASBL	DEJASSE Anne-Claude	AG	sans objet	sans objet	1
	ATHENEE ROYAL DE HUY	DECHANY Marie-Luce	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CAMERA CLUB DE HUY	MASSUYR Silvain	AG	sans objet	sans objet	1
	CENTRE CULTUREL DE L'ENTITE ENGISSEOISE	HOUET Jean-Pierre	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CENTRE CULTUREL vocation locale D'AMAY	TILMAN Benoît	AG	sans objet	sans objet	1
	CENTRE CULTUREL vocation locale DE MARCHIN ASBL	YERNA Michel	AG/CA	Membre du Comité de gestion - secrétaire	sans objet	1
	CENTRE CULTUREL vocation locale DE WANZE	GUIOT Etienne	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CENTRE D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE ASBL "Le Goéland"	WILLEMS Jacky	AG	sans objet	sans objet	1
	CENTRE D'EXPRESSION LIBRE ET DE CREATIVITÉ EN MILIEU CARCERAL	ORENBUCH Jos	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CERCLE HUTOIS DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS	RATZ Stéphanie	AG	sans objet	sans objet	1
	CHORALE DE LA CROIX ROUGE	DEJARDIN Georgette	AG	sans objet	sans objet	1

	CIEP-MOC	VANDERVORST Werner	AG/CA	Membre du Comité de gestion	sans objet	1
	COLLECTIF FEMMES HUY HESBAYE CONDROZ	DUBOIS Fabienne	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	COMITE ACTION LAIQUE	DEJAIVE PHILIPPE	AG	sans objet	sans objet	1
	COMITE ACTION LAIQUE WANZE HERON ASBL	VERNIERS Jean-Marie	AG	sans objet	sans objet	1
	COMITE CULTUREL DE CLAVIER	LEMOINE Martine	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	COMITE CULTUREL DE MODAVE	Roland Philippe	AG	sans objet	sans objet	1
	COMITE CULTUREL DE VERLAINE	MOINEAU Marc	AG	(vide)	sans objet	1
	COMITE CULTUREL VOCATION LOCALE DE VILLERS LE BT	WILLEMS Cédric	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CONSEIL DES FEMMES FRANCOPHONES DE BELGIQUE - HUY	BADA Dany	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE HUY	Loncin Anne-Marie	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	CROIX ROUGE DE BELGIQUE ASBL	CHEHET Michèle	AG	sans objet	sans objet	1
	DORA DORES	CANOLLI Hamide	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	EPOFOR ASBL	DELSTANCHE Anne	AG/CA	Membre du Comité de gestion	sans objet	1
	EQUIPES POPULAIRES	CAUDRON Françoise	AG	sans objet	sans objet	1
	FAM MOUVEMENT DE PROMO. SOCIO-CULTUREL	ANSAY Marianne	AG	sans objet	sans objet	1
	FANFARE LES AMIS REUNIS DE GIVES ASBL	ADAM	AG	sans objet	sans objet	1
	FAUCONS ROUGES	HEUSCHEN Philippe	AG	sans objet	sans objet	1
	FEDERATION ROYALE DES COMMERCANTS	MILLECAM Daniel	AG	sans objet	sans objet	1
	FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES -HUY	BRICHAND Carine	AG	sans objet	sans objet	1
	FESTIVAL INTERNATIONAL DES ECOLES DE CINEMA	MONTAGNER Emilie	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	FONDATION BOLLY-CHARLIER	NAVET Luc	AG	sans objet	sans objet	1
	INFOR JEUNES	BOILEAU Pierre	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	KIWANIS ASBL	SWERTS Dominique	AG	sans objet	sans objet	1
	LI CWERNEU	Sainte Dominique	AG	sans objet	sans objet	1
	LIBRES PENSEURS DE LA REGION HUTOISE ASBL	VAN HULLE Théodore	AG/CA	Administrateur	sans objet	1

	L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE HUY ASBL	BAIWIR Luc	AG	sans objet	sans objet	1
	MIGRANTS AIDENT MIGRANTS ASBL	SY DEMBA	AG	sans objet	sans objet	1
	MUSIQUE ET TRADITIONS	MATAGNE Pierre	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	P.A.C. REGIONAL ASBL	HUBIN Delphine	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	PRESENCE ET ACTION CULTURELLES - HUY CENTRE ASBL	MATOT Joël	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	REFL ACTIONS ASBL	RANWET Marie-Berthe	AG	sans objet	sans objet	1
	ROTARY CLUB DE HUY	Désignation représentant	AG	sans objet	sans objet	1
	SERVICE EDUCATION SANTE (SES) ASBL	LEDOCTE Michelle	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
	U.P.W.	Olivier Mélanie	AG	sans objet	sans objet	1
	VIE FEMININE	VELTER Aurore	AG	sans objet	sans objet	1
	FESTIVAL D'ART DE HUY ASBL	GREINDL Emmanuelle	AG/CA	Administrateur	sans objet	1
Total Associé						50
Public	Amay	BOCCAR Daniel	AG/CA	Administrateur	ECOLO	1
		CAPRASSE Stéphanie	AG	(vide)	sans objet	1
		ERASTE Isabelle	AG/CA	Administrateur	PS	1
	Anthisnes	CLOJANS Aimé	AG/CA	Administrateur	PS	1
		SERVELLO Lina	AG	sans objet	sans objet	1
		SPINEUX Marie-Claire	AG	sans objet	sans objet	1
	Braives	HEINE Nadine	AG	sans objet	sans objet	1
		LARUELLE Laurence	AG	sans objet	sans objet	1
		LISEIN Xavier	AG/CA	Administrateur	CDH	1
	Burdinne	BERTRAND Frédéric	AG/CA	Administrateur	MR	1
		BOVENISTY Dominique	AG	sans objet	sans objet	1
		TISCAL FALISE Francine	AG	sans objet	sans objet	1
	Clavier	LOMBA-MAGIS Jeanne	AG	sans objet	sans objet	1
		PARIS Agnès	AG	sans objet	sans objet	1
	Engis	LECARTE Emile	AG	sans objet	sans objet	1

		LHOMME Philippe	AG/CA	Administrateur	PS	1
		MANZATO Serge	AG	sans objet	sans objet	1
	Hamoir	ALLARD Catherine	AG	sans objet	sans objet	1
		COLIN Anne-Cécile	AG/CA	Administrateur	MR	1
		NUYTS Serge	AG	sans objet	sans objet	1
	Héron	HOLTZEIMER Alexandra	AG	sans objet	sans objet	1
		KESSELER Philippe	AG	sans objet	sans objet	1
		MARCHAL Marie	AG/CA	Administrateur	PS	1
	Marchin	BERNARD Olivier	AG/CA	Administrateur	PS	1
		KINET Béatrice	AG	sans objet	sans objet	1
		TARONNA Claudia	AG	sans objet	sans objet	1
	Modave	CROCHET Pierre	AG	sans objet	sans objet	1
		DEMONTY Eric	AG/CA	Membre du Comité de gestion	CDH	1
		THOMAS Eric	AG	sans objet	sans objet	1
	Nandrin	LEMMENS Michel	AG	sans objet	sans objet	1
		MOTTET Guy	AG	sans objet	sans objet	1
		POLLAIN Daniel	AG/CA	Administrateur	PS	1
	Ouffet	DECROUPETTE Noëlle	AG	sans objet	sans objet	1
		FROIDBISE Francis	AG/CA	Administrateur	CDH	1
		GIELEN Marc-Antoine	AG	sans objet	sans objet	1
	Province	LOMBA Eric	AG/CA	Administrateur	PS	1
	Province de Liège	MOTTARD Marie-Noëlle	AG/CA	représentant Province	MR	1
	Saint-Georges	GERARD Maria	AG	sans objet	sans objet	1
		HEUSE Benoît	AG	sans objet	sans objet	1
		VAN DE WYNGAERT Robert	AG/CA	Administrateur	CDH	1
	Tinlot	FRAITURE Catherine	AG	sans objet	sans objet	1

		GUYOT Christine	AG/CA	Administrateur	MR	1
		HUBIN Aurélie	AG	sans objet	sans objet	1
	Verlaine	FRAITURE David	AG	sans objet	sans objet	1
		GERDAY Vincent	AG	sans objet	sans objet	1
	Ville de Huy	DE GOTTAL Alain	AG/CA	Administrateur	CDH	1
		DELEUZE André	AG	sans objet	sans objet	1
		DESTEXHE Ariane	AG/CA	Administrateur	MR	1
		GELENNE Frédérique	AG	sans objet	sans objet	1
		HOUSIAUX Alexis	AG/CA	Président du conseil d'administration et membre du Comité de gestion	PS	1
		RORIVE Francine	AG	sans objet	sans objet	1
	Villers-le-Bouillet	ANCION Philippe	AG	sans objet	sans objet	1
		RAVONE Jean-François	AG/CA	Administrateur	ECOLO	1
		WAUTELET François	AG/CA	Administrateur	MR	1
	Wanze	BOLLY Alain	AG/CA	Membre du Comité de gestion - Trésorier	PS	1
		FASTRE Hélène	AG	sans objet	sans objet	1
		JORIS DEMY Pierre	AG	sans objet	sans objet	1
Total Public						57
Public avec voix consultative	Clavier	PIRNAY Emilie	AG/CA	Administrateur	INDEPENDANTE	1
	Verlaine	ALGOET-HANZE Fabienne	AG/CA	Administrateur	INDEPENDANTE	1
	Ville de Huy	BRUYERE Delphine	AG/CA	Administrateur	ECOLO	1
Total Public avec voix consultative						3
Total général						140

1.5. Composition du conseil d'orientation

Membres associatifs/publics/citoyens		
Virginie DELEAU	Article 27	
André DELEUZE	Échevin de la culture – Ville de Huy - PS	Invité au CA
Geneviève DESTEXHE	Cap Santé – Maison médicale	
Etienne FIEVEZ	Directeur Institut Provincial Enseignement Promotion Sociale	
Mireille GILLET	Hutoise	
Emmanuelle GREINDL	Festival d'Art de Huy	
Laurence HENRY	Inspectrice FWB	Invitée au CA
Adrien HOUSIAUX	Hutois	
Alexis HOUSIAUX	Président du CCAH – Conseiller communal Ville de Huy - PS	Membre du CA
Sébastien JADOT	Artiste - hutois	
Michèle QUINET-LEDOCTE	Service Éducation Santé	Membre du CA
Chantal STOUFFS	Hutoise	
Équipe CCAH		
Benjamin BELAIRE	Animateur Expression-Créativité	
Justine DANDOY	Directrice	
Philippe CONTENT	Programmateur tout public	
Jacqueline DEMOITIE	Programmatrice ciné-club et concerts-apéritifs	
Jean-Luc GERLACHE	Animateur théâtre	
Aurélien JUEN	Animateur local	
Julie MARECHAL	Programmatrice Arts plastiques	
Nathalie MEURANT-PAILHE	Programmatrice jeune public	
Justine MONTAGNER	Chargée de communication	
Hervé PERSAIN	Animateur régional	
Elisabeth THISE	Animatrice locale	
Anne WATHELET	Programmatrice tout public	

1.6. Composition de l'équipe professionnelle

Équipe permanente	Nom-Prénom	Fonction	APE MARIBEL FONDS PROPRES	ETP	ETP AG	ETP ACI	ETP SCENE
APE			24	19,77	5,59	7,04	7,14
CCAHA			11	9,75	2,48	3,63	3,63
ANIMATION	BELAIRE Benjamin	Animateur	1	1	0,80	0,10	0,10
	THISE Elisabeth	Animatrice	1	0,75	0,60	0,08	0,08
TECHNIQUE	CORNEILLIE Henri	Régisseur	1	1	0,10	0,45	0,45
	GHYSEN Michel	Coordinateur régisseur	1	1	0,33	0,33	0,33
	GILLET Dimitri	Régisseur	1	1	0,10	0,45	0,45
	LEJEUNE Colin	Régisseur	1	1	0,10	0,45	0,45
	LONNEUX Thomas	Régisseur	1	1	0,10	0,45	0,45
COMMUNICATION	DAVID Laura	Infographiste	1	0,75	0,08	0,34	0,34
PROGRAMMATION	DEMOITIE Jacqueline	Animatrice	1	0,5	0,10	0,20	0,20
ADMINISTRATION (accueil des publics)	DELCHAMBRE Annick	Employée d'administration	1	0,75	0,08	0,34	0,34
	THEWYS Alain	Employé d'administration	1	1	0,10	0,45	0,45
Ville de Huy			13	10,02	3,10	3,41	3,51
ANIMATION	GERLAGE Jean-Luc	Animateur	1	1	0,80	0,10	0,10
	JUEN Aurélien	Animateur	1	1	0,80	0,10	0,10
	MARECHAL Julie	Programmatrice art plastique	1	1	0,80	0,20	0,00
TECHNIQUE	DERESTEUA Benjamin	Régisseur	1	1	0,10	0,45	0,45
	RAUCCI Carmine	Régisseur/employé d'administration	1	0,2	0,02	0,09	0,09
COMMUNICATION	SONDRON Jacques	graphiste	1	0,52	0,05	0,23	0,23
PROGRAMMATION	CONTENT Philippe	programmateur scène	1	1	0,10	0,30	0,60
ADMINISTRATION (accueil des publics)	RAUCCI Carmine	Régisseur/employé d'administration	1	0,8	0,08	0,36	0,36
	RODRIGUEZ VARGAS Anabel	Employée d'administration	1	1	0,10	0,45	0,45
ENTRETIEN (accueil des publics)	ANCIAUX Béatrice	Auxiliaire professionnelle	1	0,5	0,05	0,23	0,23
	NOEL Isabelle	Auxiliaire professionnelle	1	0,5	0,05	0,23	0,23
	RAMADAN Nurten	Auxiliaire professionnelle	1	0,5	0,05	0,23	0,23
	WARNIER Yvette	Auxiliaire professionnelle	1	1	0,10	0,45	0,45
Fonds propres CCAHA			8	6,8	1,66	2,56	2,58
ANIMATION	PERSAIN Hervé	Animateur	1	0,8	0,36	0,36	0,08
COORDINATION	DANDOY Justine	Animatrice/Directrice	1	1	0,33	0,33	0,33
TECHNIQUE	NAHON Perrine	Régisseur	1	1	0,10	0,45	0,45
	PAUL Christophe	Régisseur	1	0	0,00	0,00	0,00
COMMUNICATION	MONTAGNER Justine	Chargée de communication	1	1	0,33	0,33	0,33
PROGRAMMATION	MEURANT-PAILHE Nathalie	Animatrice	1	1	0,10	0,30	0,60

ADMINISTRATION (accueil des publics)	GILSON Chantal	Employée administration	1	1	0,10	0,45	0,45
	LENAERTS Marianne	Directrice administrative et financière	1	1	0,33	0,33	0,33
Fonds propres CCAH/Maribel social			2	2	0,20	0,75	1,05
PROGRAMMATION	WATHELET Anne	Animatrice	1	1	0,10	0,30	0,60
ADMINISTRATION (accueil des publics)	HAMENDE Thierry	Employé d'administration/WEB	1	1	0,10	0,45	0,45
Maribel social			1	1	0,33	0,33	0,33
TECHNIQUE	ROUCHE Jean-Louis	Coordinateur régisseur	1	1	0,33	0,33	0,33
Total général			35	29,57	7,78	10,69	11,11

2. L'action culturelle

Préambule – Données froides du territoire ¹

La ville de Huy, chef-lieu d'arrondissement, se situe en province de Liège.

Le territoire de la commune de Huy s'étend principalement sur la rive droite et le versant sud de la Meuse (à l'exception de quelques quartiers urbains – Batta, Saint-Pierre, Outre-Meuse, Statte, Récollets, Gare, ...). La majorité du territoire de la commune fait partie du Sillon Sambre-et-Meuse et de l'Ardenne condruzienne, sous-région boisée du Condroz. Huy se trouve au confluent du Hoyoux et de la Meuse.

La commune de Huy comptait au 1^{er} mars 2017 21.414 habitants, pour une densité de 448,55 habitants/km².

Située à 30 kms de Liège et de Namur, la commune est traversée par plusieurs grands axes routiers d'intérêt régional : la RN 90 Namur-Liège, les N64 et N66 reliant la Hesbaye au Condroz, en passant par la ville, la N65 en direction de Waremme, la N698 vers Ciney et la N641 vers Marche.

Les lignes de bus desservent assez bien la Ville, deux gares y sont situées : la Gare de Huy Nord et, plus excentrée, la Gare de Statte.

Communes affiliées au CCAH – les populations – chiffres 2017

Commune	Population totale	Hommes	Femmes	Superficie km ²	Chômage %	Étrangers %	Densité hab/km ²
Amay	14.291	6997	7294	27,61	17,65	3,92	517,6
Anthisnes	4195	2095	2100	37,08	9,36	3,17	113,13
Braives	6272	3104	3163	44	10,72	1,89	142,43
Burdinne	3218	1626	1593	32,57	9,24	1,93	98,8
Clavier	4577	2261	2316	79,12	11,42	3,05	57,85
Engis	6093	2985	3108	27,74	19,28	6,74	219,65
Hamoir	3893	1942	1952	27,8	16,19	2,87	140,04
Héron	5274	2612	2663	38,32	12,26	2,15	137,63
Huy	21.414	10444	10970	47,74	21,43	5,4	448,55
Marchin	5390	2681	2709	30	14,41	4,65	179,67
Modave	4173	2096	2077	40,37	10,16	3,68	103,37
Nandrin	5813	2850	2964	35,9	8,59	3,34	161,92
Ouffet	2825	1396	1429	40,22	11,18	1,84	70,24
Saint-Georges	6710	3310	3400	20,9	15,28	5,45	321,05
Tinlot	2700	1307	1393	37,12	8,89	3,33	72,74
Verlaine	4160	2060	2101	24,21	7,92	2,9	171,83
Villers-le-Bouillet	6522	3210	3312	32,71	12,2	2,93	199,39
Wanze	13.634	6617	7017	43,95	11,61	2,98	310,22
Total	121.154	59.593	61.561	667,36			
Moyenne					12,65%	3,46%	192,56 hab/km ²

¹ Les éléments des données froides sont extraits du *Schéma de développement territorial sur l'arrondissement de Huy-Waremme*, octobre 2014.

Quelques observations relatives à l'arrondissement de Huy et, plus largement, aux arrondissements de Huy et Waremme.

Le territoire est composé de trois communes de plus de 10.000 habitants, toutes situées dans la vallée mosane et, de manière générale, a une densité de population plus importante en fond de Vallée et le long de l'E42 et des densités plus faibles sur le plateau condruzien et, dans une moindre mesure, sur les versants hesbignons.

Croissance démographique

Les taux de croissance démographique des arrondissements de Huy et Waremme sont nettement supérieurs à ceux de la province de Liège et de la Wallonie, soit une croissance observée de plus du double de la moyenne belge.

Seule la commune d'Engis affiche une perte de population, les communes situées au nord de la Meuse ont un taux de croissance en moyenne plus élevé, Nandrin affiche la plus forte croissance et, de manière générale, les communes de la vallée mosane affichent une croissance démographique plus faible.

Entités administratives	Population 2012	Croissance absolue 12-18	Taux de croissance 12-18
Arr. de Huy	109.728	+21.649	+24,6%
Arr. de Waremme	77.264	+17.276	+28,8%
Total Arrondissement	186.992	+38.925	+26,3%
Province de Liège	1.083.400	+73.297	+7,3%
Wallonie	3.546.329	+322.393	+10%
Belgique	11.035.948	+1.205.926	+12,3%

Contrairement aux dynamiques wallonnes ou provinciales, l'accroissement est essentiellement dû aux migrations internes, avec une forte croissance des migrations observée entre les deux axes autoroutiers (E42-E40), les croissances de migration étant moins fortes dans le Condroz.

Taille des ménages

La taille des ménages est légèrement supérieure à la moyenne provinciale (2,35 pour les arrondissements contre 2,24 pour la province de Liège), avec une part des ménages constituée d'une seule personne, inférieure à celle de la province de Liège (29,6% pour les deux arrondissements contre 38% pour la province de Liège), ce qui confirme le caractère familial du territoire. On constate une nette différenciation pour Huy qui affiche une taille des ménages relativement faible, en conformité avec le caractère urbain de la ville.

Les âges

	% de – de 18 ans	% de 18 à 65 ans	% de 65 ans et +	Taux de dépendance
Arr. de Huy	21,8	62,6	15,6	37,4
Arr. de Waremme	21,4	62,6	16,0	37,4
Total Arrond.	21,6	62,6	15,8	37,4
Province de Liège	20,7	62,3	17,1	37,7
Wallonie	21,2	62,1	16,7	37,9
Belgique	20,3	62,2	17,4	37,8

Une population :

- En moyenne plus jeune que celle de la province de Liège et de la Wallonie
- Faible présence des moins de 18 ans dans les deux chefs-lieux (Huy et Waremme)
- Présence plus marquée des moins de 18 ans sur le plateau hesbignon et condruzien
- Préférence du profil familles dans les communes plus rurales
- Présence des personnes âgées dans les communes plus urbaines

Perspectives d'évolution

Le taux de croissance est plus élevé aux horizons 2040 et 2060 qu'en province de Liège ou en Wallonie. Il est prévu pour l'arrondissement de Huy +20,2% à 2040 et +29,2% à 2060 (moyenne de la province +12,9 à 2040 et + 18,2 à 2060).

Le bureau fédéral du plan projette que l'arrondissement de Huy gagnera, d'ici à 2040, 22.212 habitants et ,d'ici 2060, 32.057 habitants.

Comme pour la province de Liège et la Wallonie plus largement, le Bureau Fédéral du plan prévoit une forte augmentation de la population âgée entre 70 et 79 ans ainsi que des jeunes de moins de 30 ans. Les ménages se développeront également, principalement entre les deux axes autoroutiers et le long de la route du Condroz.

Revenu des résidents – indice de richesse

L'indice de richesse pour l'arrondissement de Huy est légèrement inférieur à la moyenne nationale ; il apparaît plus faible dans la vallée. Les valeurs de revenu sont particulièrement élevées sur les flancs est des plateaux hesbignon (Verlaine – arr. Huy, Doncelle, Faimés, Waremme, Oreye, Crisnée – arr. Waremme) et condruzien (Nandrin, Anthisnes – arr. Huy) avec énormément de contrastes au sein du territoire.

Population active et sous-emploi

	2011 Taux d'activité %	2011 Taux d'emploi %	2011 Taux de chômage %	2003-2011 Évolution du taux d'emploi %	2003-2011 Évolution du taux de chômage %
Arr. Huy	70,48	61,22	13,14	+5	-9
Arr. Waremme	71,59	64,28	10,20	+4,3	-7,9
Prov. de Liège	67,97	56,79	16,44	+2,2	-3,6
Wallonie	67,66	57,13	15,55	+3,5	-4,7
Belgique	69,11	61,55	10,94	+3,7	-2,7

On constate :

Un taux de chômage plus faible et un taux d'emploi supérieur à ceux de la province de Liège ou de la Wallonie.

Un chômage principalement élevé en fond de vallée : Huy, Amay, Engis.

Un chômage chez les jeunes plus élevé que la moyenne belge mais conforme aux tendances wallonnes et de la province, un taux de chômage nettement plus faible pour les + de 50 ans que sur la moyenne provinciale et wallonne.

On note aussi :

- Une forte croissance de la population
- Un taux de chômage plus faible globalement mais plus élevé dans la vallée de la Meuse
- Un indice de richesse plus faible dans la vallée de la Meuse
- Globalement, une opposition entre les plateaux et la vallée liée à un phénomène de périurbanisation entre et le long des axes autoroutiers.
- A Huy : population plus âgée, taille des ménage plus faible, niveau socio-économique inférieur, taux de chômage plus élevé... phénomènes liés au caractère plus urbain de la zone.
- Une croissance démographique qui va s'accroître dans les années à venir avec un vieillissement accru des populations.

Les activités économiques, services et équipements

Emploi :

- Le taux d'emploi pour l'arrondissement de Huy est plus faible qu'au niveau provincial ou wallon (29% contre 35 sur la province ou 34 en Wallonie).
- La croissance de l'emploi dépasse par contre les 15% pour l'arrondissement de Huy contre 8,97 en province de Liège et 12,91 en Wallonie.
- Les communes totalisant le plus d'emploi sont Huy et Waremme.
- L'arrondissement de Huy se démarque par le secteur de l'industrie et de l'énergie (centrale nucléaire de Tihange et vallée mosane industrielle), avec un secteur des services (marchand et non marchand) majoritaire, ce qui est conforme à la situation wallonne.
- L'arrondissement accueille néanmoins une part plus importante d'emplois dans le secteur agricole (2,6% dans l'arrondissement de Huy contre 1,4 en province de Liège et 1,8 en Wallonie). L'emploi agricole est davantage représenté sur les plateaux.

Commerces :

Il existe sur les arrondissements de Huy et Waremme :

- 3 polarités commerciales urbaines à vocation supra-locales (Hannut, Waremme et Huy), confrontées aux difficultés souvent rencontrées dans ce type de structure : diminution du nombre de points de vente, cellules vides, ...
- 8 petits pôles urbains structurants
- Une forte croissance du commerce péricentral, induisant un repositionnement des équipements aux personnes au profit de ces localisations périphériques et une stagnation, voire un déclin, des noyaux centraux et le déclin, voire la disparition du commerce de proximité.

Établissements scolaires :

Huy, Waremme et Hannut sont les pôles principaux d'enseignement, avec deux établissements d'enseignement supérieur à Huy.

Services :

- Santé : les deux hôpitaux se situent dans les chefs-lieux, Huy et Waremme. La vallée mosane est mieux équipée en infrastructures d'accueil du troisième âge, comme Hannut et ses communes limitrophes, à l'inverse du Sud du territoire.
 - Culture/Jeunesse : les centres culturels sont localisés majoritairement dans la vallée mosane et dans l'arrondissement de Waremme. Deux opérateurs des Arts de la scène sont situés l'un à Huy, l'autre à Marchin. Des CEC, maisons de jeunes, bibliothèques, ... existent et sont réparties sur le territoire.
 - Tourisme : le Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, Huy, Amay, Hamoir et leurs attractions et sites touristiques, le domaine de l'Hirondelle à Burdinne, le château de l'Avouerie à Anthisnes, le château féodal de Moha à Wanze dynamisent le territoire. Les communes de Huy, Modave, Burdinne et Hamoir se démarquent en terme de fréquentation touristique, Huy apparaissant comme un pôle touristique attractif, aussi bien en terme de fréquentation que de capacité d'hébergement.
- Des arrondissements à vocations agricole et industrielle.
 - Des parcs d'activité économiques non négligeables.
 - Une offre commerciale de périphérie importante qui concurrence les centres urbains déjà fragilisés.
 - Une offre en enseignement et services de qualité à Huy, Waremme et Hannut, en dehors de ces zones l'offre apparaît plus lacunaire.
 - Une offre touristique présente mais principalement développée au sud de la vallée mosane.

- La présence d'entreprises génératrices d'emplois.

Logement :

- Une densité de population plus importante le long des axes structurants : vallée de la Meuse, axes routiers et ferroviaires.
- Une répartition inégale des logements sociaux : seul Engis atteint le seuil wallon de 10% consacré aux logements sociaux.
- Un potentiel foncier important, surtout à Huy, Wanze et Hannut mais un coût du logement qui rend celui-ci de plus en plus difficile d'accès.
- Des zones d'intérêt paysager à prendre en compte, plus particulièrement sur l'arrondissement de Huy mais un développement linéaire de l'habitat, défavorable au paysage.
- Des contraintes : zones inondables (Ourthe, Burdinale, Mehaigne) et contraintes sonores (Bierset).
- De nombreux outils communaux liés à l'aménagement du territoire : RCU, CCATM, PCDN, PCDR, ...
- Une multitude d'outils supracommunaux : sécurité, mobilité, développement socio-économique, tourisme, culture, ...

Mobilité :

- Des gares principales comme nœuds intermodaux vers lesquels les autres réseaux de transports en commun convergent.
- Une répartition d'habitat peu favorable aux transports en commun, sauf dans la vallée de la Meuse.
- Une desserte en bus déficiente sur toute la zone du territoire.
- Risque de saturation de la N90 et de la N684.

2.1. Description des modalités de l'évaluation

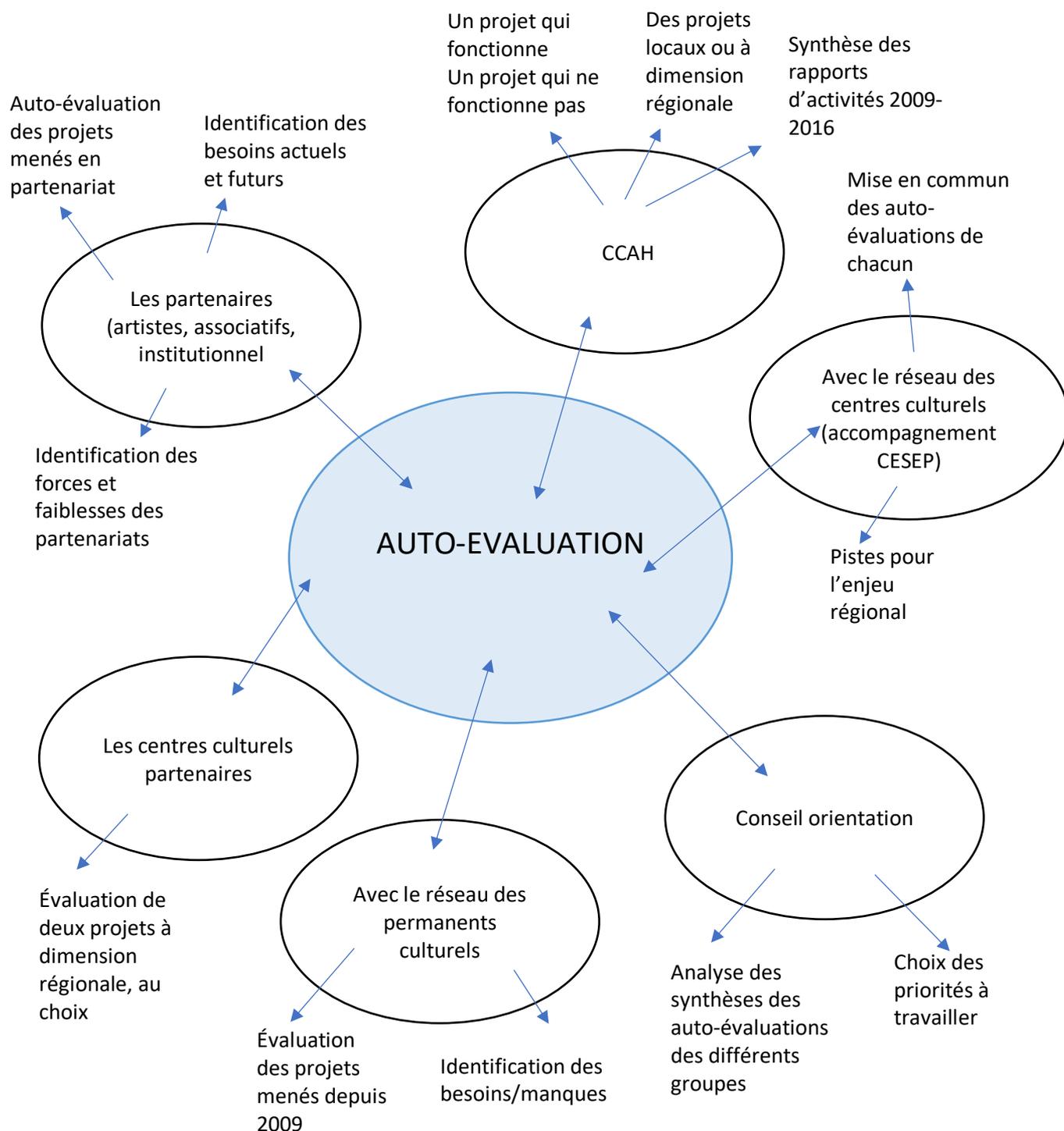
L'autoévaluation de l'action culturelle s'est organisée en plusieurs groupes de travail.

- A. Autoévaluation des projets du CCAH par l'équipe d'animation + la chargée de communication + un représentant du secrétariat + un représentant de la régie du CCAH.
Plusieurs projets ont été choisis par les animateurs, symboliques de chaque secteur et axe prioritaire de travail. Ceux-ci ont été analysés ensemble au regard de la boussole, de manière à identifier collectivement les forces et faiblesses des opérations culturelles et/ou activités organisées depuis 2009. Chaque animateur a ensuite « traduit en français » les boussoles relatives aux projets dont il a la charge.
Le résultat de ces auto-évaluations a été présenté et débattu au sein du conseil d'orientation et du conseil d'administration.
- B. Autoévaluation des projets régionaux par les équipes des centres culturels partenaires.
Les CC ont choisi deux projets régionaux dans lesquels ils sont investis. Chaque centre culturel a procédé en toute liberté à l'autoévaluation de ces projets. Le résultat de ces auto-évaluations a été communiqué aux animateurs et au chargé de communication du CCAH lors de deux journées de travail collectif autour de l'autoévaluation des projets de chaque CC du territoire.
- C. Autoévaluation collective des projets régionaux (CC et équipe d'animation du CCAH – accompagnement CESEP).
La coordination régionale a choisi de travailler avec le CESEP pour l'aider dans le cheminement de la rentrée concertée et coordonnée des contrats-programmes des 7 CC du territoire.
Plusieurs rencontres ont eu lieu, portant notamment sur l'autoévaluation, l'analyse partagée, les enjeux locaux et régionaux.
- D. Le réseau des permanents culturels locaux (représentants des communes affiliées au CCAH, ne bénéficiant pas d'un CC) a également été sollicité afin d'autoévaluer les projets menés en partenariat et, plus largement, la dynamique et les finalités du travail régional.
- E. Les associations locales partenaires du CCAH ont été invitées à évaluer, avec l'équipe d'animation + la chargée de communication et sous forme d'un world-café, les projets menés en commun et, plus largement, le rapport au partenariat local, son fonctionnement et ses perspectives.
- F. Conseil d'orientation : une réunion du conseil d'orientation a eu pour objectif de nourrir et d'analyser les résultats de ces auto-évaluations et d'en tirer des conclusions.

Participation :

- Les 7 CCL, leur direction, les équipes, les équipes d'animation (des centres culturels d'Amay, Braives-Burdinne, Engis, Saint-Georges, Marchin, Huy et Wanze).
- Le réseau des permanents culturels locaux représentant les communes affiliées ne bénéficiant pas d'un centre culturel (Anthisnes, Clavier, Hamoir, Héron, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot, Verlaine).
- Les partenaires des projets du centre culturel (plus de 90 partenariats par saison).
- Les spectateurs et le public invité (via notre bimestriel et le site Internet).

Modalités de l'auto-évaluation



2.1.1 Présentation des éléments quantitatifs et qualitatifs pertinents pour apprécier les résultats de l'action culturelle

Synthèse des rapports d'activité

Pour mémoire, le contrat-programme du centre culturel prévoyait 4 finalités :

Finalité	Objectifs	Opérations culturelles
1. Le centre culturel comme lieu de débat.	Lieu au service de la citoyenneté, ouvert aux idées, favorisant l'évolution des personnes et de la collectivité, en vue de construire une société plus juste.	Conférences, formations, rencontres, ateliers, FRAJA débats, Vous êtes ici, Acte 8, ...
2. Le centre culturel comme lieu de vie.	Lieu ouvert, à la disposition de la vie communautaire de la région.	Aides-services, aides aux projets, facilitateur de projets, mise à disposition d'infrastructures, projets en partenariat avec l'associatif local, ...
3. Le centre culturel comme partenaire du développement culturel local et régional.	Associé aux centres culturels et aux comités culturels des communes avec lesquels nous partageons le territoire, le partenariat est un élément fondateur et permanent du développement culturel de l'arrondissement.	Abonnement régional, Noël au Théâtre, Eclotions, Langue française en fête, Réveil du géant, Promenades littéraires, réseau des permanents culturels, semaines scolaires, ...
4. Le centre culturel comme lieu de la rencontre entre les œuvres et leurs publics.	Au sein du secteur diffusion, mais également au sein des projets locaux et régionaux, une attention particulière est mise sur la rencontre entre une diffusion de qualité et des publics diversifiés.	Spectacles, Parcours d'artistes, Dédale, FRAJA, Ateliers, ...

4 secteurs d'actions étaient au service de ces finalités : l'animation locale, la diffusion, le jeune public, l'animation régionale.

Le contrat-programme, initialement signé pour une durée allant de 2009 à 2012 ayant été prolongé jusque 2019 par avenant annuel, le travail et les secteurs ont inévitablement continué à évoluer.

Nous avons progressivement réorganisé le travail en mettant en place un secteur scolaire et un secteur expression-créativité, inexistant auparavant. Le secteur jeune public, composé à l'époque d'éléments scolaires et d'expression et créativité, s'est recentré sur la diffusion jeune public et scolaire à Huy et en région.

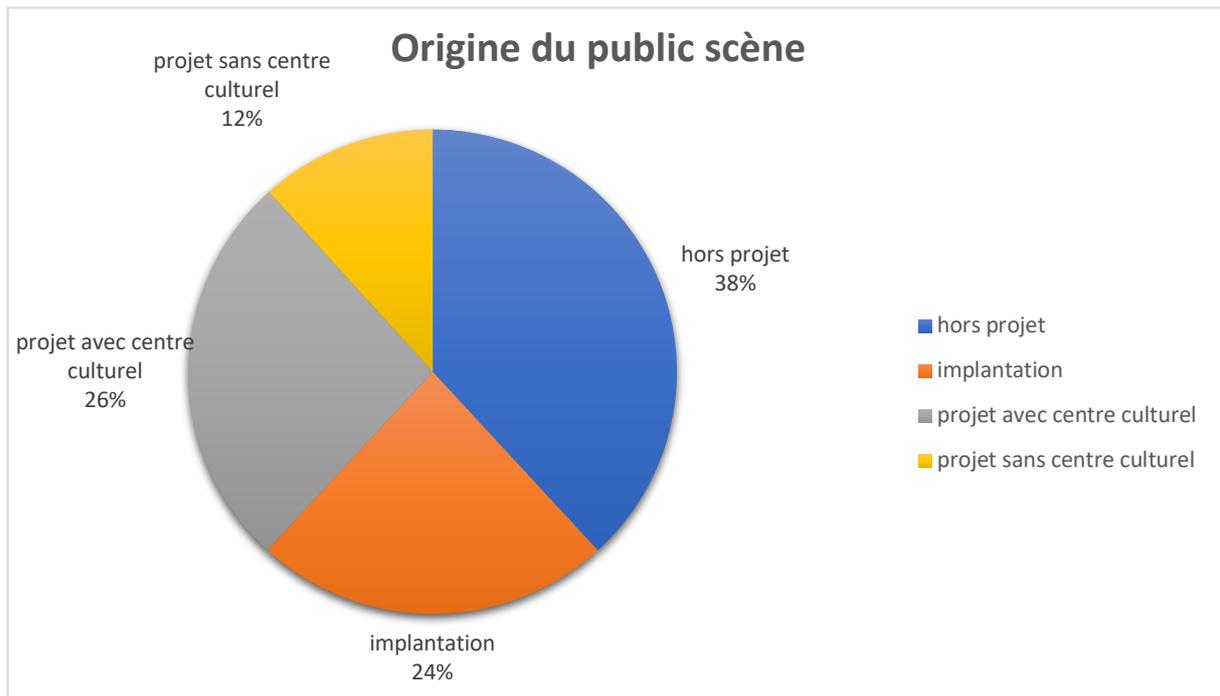
De manière générale, et à travers tous les secteurs, les finalités ont été maintenues mais n'avaient pas fait l'objet d'une planification au sein du contrat-programme précédent.

A. La diffusion

Diffusion Arts de la Scène

Partenariats

Opérations de diffusion	Partenariats	Intensification-rayonnement	Public (moyenne sur les années du CP 2009-2018)
Abonnement régional (saison tout public)	7 CC : Amay, Braives-Burdinne, Engis, Huy, Marchin, Saint-Georges, Wanze Autres : Latitude 50, Atelier Rock, Théâtre de Liège, Asspropro, Festival d'art de Huy, Art.27	Arrondissement de Huy, Arrondissement de Waremme, Ouest liégeois (Seraing, ...)	Entre 17.000 et 21.500 places vendues, pour un taux moyen de remplissage de 75%
Spectacles hors abonnement		Arrondissement de Huy, Arrondissement de Waremme, Ouest liégeois (Seraing, ...)	Trop de variabilité pour établir un calcul moyen représentatif
Concerts-apéritifs	Conservatoire de Musique de Huy	Arrondissement de Huy, Seraing, Liège	De 53 places par concert en 2010 à 160 en 2017.
400 coups (Jeune public)	Festival Les Enfants Terribles, Asspropro	Arrondissement de Huy	Entre 1800 et 2500 places disponibles, taux de remplissage de plus de 90%
Noël au Théâtre	Les 7 CC, Latitude 50, le réseau des permanents culturels des communes sans CC	Population des communes affiliées	Environ 1.800 personnes annuellement
Saison scolaire	Les communes de Hamoir et Verlainne	Écoles des communes du territoire de projet ne bénéficiant pas d'un centre culturel	Environ 6.000 élèves touchés annuellement
Aides-Services (technique, communication, administrative)	Spectacles en décentralisation dans les CC, Tchaornis, Festival Jazz à Comblain, Festival Folk à Héron, Anthinoises, Les Unes fois d'un Soir à Huy, le Festival d'Art de Huy, Festival C'est pas d'la Carotte, Festival de Musique de Huy	Province de Liège, FWB (pour le Festival d'Art de Huy)	Non quantifié



Afin de répondre aux 4 finalités citées plus haut, plusieurs objectifs étaient en place :

a) Favoriser la circulation des œuvres et leur mise en contact avec différents publics

Depuis 2001, l'abonnement du centre culturel de Huy, co-construit avec les centres culturels d'Amay, Braives-Burdinne, Engis, Marchin, Saint-Georges et Wanze, ainsi que Latitude 50, propose aux populations de l'arrondissement et d'ailleurs de découvrir des œuvres professionnelles, au plus près de chez eux. Les 7 centres culturels du territoire de projet ainsi que Latitude 50 proposent donc, de manière concertée et en toute complémentarité des œuvres variées (théâtre, musique, danse, ...) qui permettent aux spectateurs de participer, par l'intermédiaire de l'abonnement hutois, à la vie culturelle de leur entité ou, à tout le moins, à proximité de chez eux. La programmation de la saison culturelle veille également à répondre aux projets locaux, portés par l'équipe d'animation : Journée internationale des Droits des femmes, Langue française en fête, Microfabriques, ... Des « cross-over » sont également proposés, croisant les publics de la saison tout public, des concerts-apéritifs et du jeune public, occasionnellement des arts plastiques.

Au niveau du Jeune public, une commission régionale co-construit la programmation proposée dans le cadre des congés de Noël (Noël au théâtre) et des congés de Pâques (Eclotions). Une brochure commune pour chacun des projets permet aux populations des territoires d'avoir une vue globale de la programmation.

La programmation scolaire vise, tout comme la diffusion tout public et jeune public à proposer des propositions variées tant en termes de discipline que de propos. Nous tentons d'être à l'écoute du milieu scolaire et de ses besoins, notre animateur scolaire allant chaque saison à la rencontre des écoles qui le souhaitent afin d'entendre leurs retours sur les propositions et de leur proposer le programme annuel, qui s'étoffe aussi parfois de demandes spécifiques.

b) Proposer en région une offre culturelle concertée

Chaque saison tout public est co-construite avec nos partenaires régionaux, en veillant à maintenir, tous ensemble, une cohérence globale dans la programmation, affirmant notre volonté de proposer des saisons éclectiques, accessibles, alliant des projets internationaux et belges, des spectacles d'humour ou de danse contemporaine, des musiques jazz, du monde ou de chanson française, d'illustres inconnus et de stars incontournables.

Au niveau du Jeune public, la concertation régionale se développe au sein de Noël au Théâtre et d'Éclosions (chanson pendant les congés de Pâques).

Il n'existe pas de concertation régionale autour de l'offre scolaire.

c) Soutenir des créations originales dans le cadre d'accueils en résidence et d'aides à la création

Chaque saison, nous tentons de soutenir plusieurs projets dans le cadre de demandes d'aides à la création. Malheureusement, nos salles étant sur-occupées, il nous est difficile de mettre à disposition un lieu durant la saison dès que celle-ci est en cours. Nous faisons donc « avec », proposant des périodes plus courtes de travail, des créations d'éclairage, des mises à disposition parfois plus longues de l'Espace Saint-Mengold (lieu plus souple et plus accessible pour les aides diverses). Financièrement, nous intervenons dans la mesure de nos faibles moyens pour des coproductions et/ou des préachats.

d) La médiation

Celle-ci est principalement développée par le secteur Expression-Créativité du centre culturel. Ainsi, chaque participant à un atelier bénéficie de plusieurs moments destinés à entrer en contact avec des créations contemporaines en lien avec la technique artistique qu'il apprend en amateur. Des rencontres avec les artistes, le metteur en scène, ... selon les cas, sont proposées, encadrées par un animateur du centre culturel.

Au sein du milieu scolaire, des ateliers sont également proposés, qui permettent aux classes d'expérimenter collectivement une pratique artistique (théâtre, musique, danse, ... encadrée par un artiste-animateur spécifique) et d'aboutir en règle générale à la réalisation d'une création collective en fin de parcours. Celle-ci est diffusée lors d'un festival au mois de mai, leur permettant de vivre et de découvrir la pratique artistique sous tous ses angles.

Des rencontres ont été organisées avec Point culture, en préalable aux spectacles, malheureusement, celles-ci ont dû être arrêtées par manque de disponibilité de l'équipe Point culture locale.

e) Soutenir les associations locales et régionales et les centres culturels locaux (CCL) de l'arrondissement dans leurs initiatives de diffusion

L'inscription d'une part de la diffusion des centres culturels locaux au sein de l'abonnement régional permet à ceux-ci de proposer des œuvres plus difficiles, qui nécessitent plus de visibilité pour pouvoir atteindre un taux de remplissage suffisant.

Au niveau local nous aidons via des conseils en programmation, des relais en terme de communication lors de partenariats, de la vente de places, d'interventions Art et Vie, ... (festival Jazz à Comblain, festival Folk de Héron, festival Les Anthinoises, festival d'Art de Huy, ...), des aides à la rédaction de demandes de subvention, ...

Pour ceux-ci deux volets de soutien technique existent : la mise à disposition de régisseurs pour les opérateurs culturels reconnus et le monde associatif lors des projets menés en partenariat (abonnement, Noël au Théâtre, Éclosions, projets thématiques ponctuels, ...) et la gestion (stockage, gestion des entrées/sorties, renouvellement, entretien) d'un parc de matériel destiné à soutenir les initiatives locales. De sorte que tout au long de l'année, l'équipe technique est au service des projets locaux et régionaux.

Nous mettons également nos infrastructures à la disposition du festival d'Art de Huy, du festival Les Enfants Terribles et du festival Les Unes fois d'un soir.

f) Réduire les inégalités des gens devant la culture

L'ensemble des opérateurs de diffusion du territoire de projet font bénéficier leurs publics d'Art. 27 mais sont également attentifs à maintenir, tant que faire se peut, une politique tarifaire basse. Les projets de diffusion proposés dans le cadre de projets locaux permettent également de toucher un public qui n'est pas spontanément celui du secteur diffusion du centre culturel.

g) Inscrire le centre culturel dans une dynamique de réflexion à l'échelle de la Ville, de la Province et de la Communauté française

L'équipe de programmation du Centre culturel de Huy est associée :

- A la demande de la Ville de Huy, quand celle-ci le souhaite, aux projets événementiels de celle-ci, principalement par le biais de conseils en programmation (demandes de moins en moins fréquentes) et d'aides techniques,
- A la demande de certaines écoles, l'animateur scolaire est associé au Conseil de participation de plusieurs écoles,
- Au niveau provincial : au sein d'un comité de programmation des concerts d'été du château de Jehay, au sein de la plateforme Jazz 04,
- Au niveau de la Communauté française : le programmateur est administrateur au sein d'ASSPROPRO, participe au comité de programmation du Théâtre des Doms en Avignon, participe au jury Propulse, ...

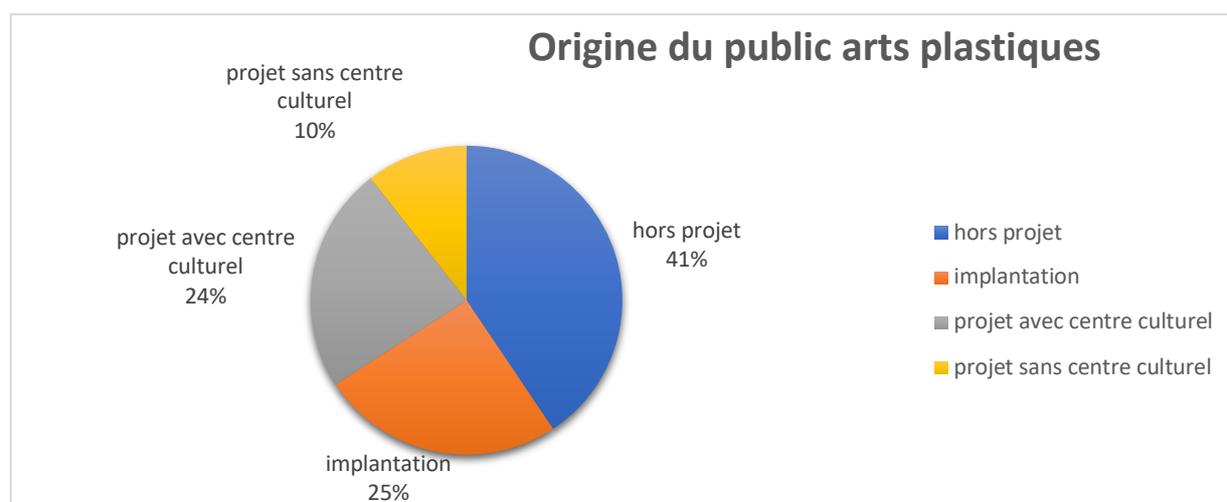
h) Prendre en considération les sollicitations d'artistes régionaux et/ou amateurs dont les projets rencontrent les objectifs du secteur Diffusion

Au sein de la saison tout public nous tentons de suivre les artistes professionnels « du quartier » : Véronique Gallo (Hannut), Christian Dalimier (Huy), Eric Legnini (Huy), Alain Pire (Huy), Lorent Wanson (Wanze), les professeurs du Conservatoire de Musique de Huy, ... Tous sont associés soit au sein du comité de programmation des concerts-apéritifs par exemple, soit au sein de projets de diffusion spécifiques (cartes blanches par exemple), tant au niveau du jeune public que du tout public. Les artistes amateurs trouvent leur place, quant à eux, plus régulièrement au sein des projets d'animation.

Arts-plastiques

Opérations culturelles	Partenariats	Intensification-rayonnement	Public (moyenne sur les années du CP 2009-2018)
Saison Art plastique du CCAH	Fondation Bolly-Charlier, artistes du territoire et plus lointains, la Chataigneraie, la Province de Liège ...	Arrondissement de Huy, Province de Liège	Non quantifié
Dédale, Biennale d'Art urbain	Transculture, City-Sonic, Musée en plein air du Sart-Tilman, la Chataigneraie, la Fondation Bolly-Charlier	Arrondissement de Huy, Province de Liège, FWB	Non quantifié
Parcours d'artistes	Artistes du territoire	Arrondissement de Huy	Non quantifié
Aux Arts	Fondation Bolly-Charlier, Galerie CAD, Ville de Huy, Musée	Arrondissement de Huy	Non quantifié

	communal de Huy, EcoMusée de Huy, Fort de Huy, CC du territoire de projet		
Aides-Services (technique, communication, administrative)	Fondation Bolly-Charlier	Province de Liège, FWB (pour le Festival d'Art de Huy)	Non quantifié
Médiation	CEC le Cwerneu	Arrondissement de Huy	Workshops depuis la saison 2016-2017



a) Favoriser la circulation des œuvres et leur mise en contact avec différents publics

La saison d'exposition du centre culturel propose des expositions individuelles et/ou thématiques, en lien avec l'actualité artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec les projets locaux (Langue française en fête, festival Les Enfants Terribles, la Fabrique d'hiver, ...), permettant ainsi de toucher des publics divers.

Les lieux sont également variables : la Galerie Smet (le long de la salle du centre culturel), le Foyer du centre culturel, le hall d'entrée, l'Espace Saint-Mengold au cœur du vieux Huy, le Musée communal, la salle du Nouvel Essor (Musée communal), la bibliothèque, les cafés hutois, les lieux publics, le centre commercial Batta, chez l'habitant, ...

Le secteur Arts plastiques a beaucoup évolué depuis 2010, grâce à l'arrivée d'une nouvelle animatrice et à sa volonté de décloisonner son secteur d'activité. Les évaluations des années 2009 à 2012 ont amenés le constat que nous n'avions pas de public pour cette discipline, que les écoles ne s'intéressaient pas à celle-ci, que le centre culturel n'était pas identifié comme un opérateur actif dans ce domaine. Cette diversification des propos et des lieux, des approches (diffusion artistique pure ou thématique sociétale illustrée, jeune public (littérature et illustration) avec la bibliothèque sont autant d'indispensables façons de sensibiliser les populations au travail artistique et depuis quelques années, ça fonctionne !

Parallèlement au travail mené au centre culturel, nous nous sommes investis dans plusieurs réseaux locaux et provinciaux : en intégrant le conseil d'administration et le comité de programmation de la Fondation Bolly-Charlier (opérateur hutois dédié à la diffusion d'artistes professionnels an Arts

plastiques), en animant le réseau Aux Arts (voir plus bas), en participant au projet provincial In situ, relatif aux Arts plastiques en Province de Liège.

Depuis la saison 2017-2018, nous avons mis en place un atelier Art à l'école « Arts plastiques », qui rencontre un beau succès en termes de participation des classes. Il sera évalué en juin 2018. Notre volonté est, après nous être diversifiés au sujet des propos, des styles et des lieux, d'inscrire, comme nous le faisons pour le théâtre, la pratique des arts plastiques dans le milieu scolaire.

b) Proposer en région une offre culturelle concertée

Une commission régionale autour des arts plastiques a été mise en place, au départ du projet In Situ mené par la Province de Liège, elle ne se réunit pas régulièrement.

Le projet Aux Arts invite les CC du territoire à y inscrire leur programmation en Arts plastiques.

L'animatrice du CCAH centralise les informations ; le service communication du CCAH opérationnalise l'outil.

c) Soutenir des créations originales dans le cadre d'accueils en résidence et d'aides à la création

Les expositions thématiques proposent régulièrement à l'un ou l'autre artiste de travailler à une création originale. Lors de toutes nos expositions, les artistes sont rémunérés, que ce soit pour une création ou une œuvre déjà produite.

La biennale Dédale et le Parcours d'artistes offrent la possibilité aux artistes de s'inscrire dans une thématique et/ou de proposer un travail de création. Dans ce cadre, nous soutenons l'artiste financièrement et, si cela est possible, techniquement.

d) La médiation

Malheureusement, nous ne pouvons que constater que les visites proposées pour les expositions organisées par le centre culturel de Huy ne rencontrent pas le succès escompté, ... tant au niveau du tout public, du jeune public, que du milieu scolaire.

L'engagement d'un animateur destiné à proposer des ateliers en milieu scolaire dès la saison 2017-2018 a pour volonté de réinscrire la pratique artistique dans le quotidien des enfants, et des enseignants. Nous évaluerons les impacts de cette première expérience en juin 2018.

Des workshops autour des arts plastiques sont mis en place depuis la saison 2016-2017.

e) Soutenir les associations locales et régionales et les centres culturels locaux (CCL) de l'arrondissement dans leurs initiatives de diffusion

L'animatrice Arts plastiques co-anime avec le service Evénement de la Ville de Huy un projet intitulé Aux Arts. Celui-ci est une plateforme qui rassemble l'ensemble des lieux d'exposition à l'échelle du territoire de la Ville de Huy. Ce groupe de travail analyse l'ensemble des demandes d'artistes plasticiens qu'il reçoit, répartit ensuite ces propositions à travers les lieux qui souhaitent accueillir le travail de l'un ou l'autre des candidats, que ce soit un travail amateur ou professionnel.

Le centre culturel réalise ensuite, quant à lui, la collecte des informations (textes et visuels) et conçoit un bimestriel rassemblant l'ensemble des expositions planifiées. Les expositions des centres culturels locaux sont associées au bimestriel (les centres culturels locaux ne participent pas aux réunions ; l'animatrice Arts plastique du Centre culturel de Huy assure le suivi de l'information des centres culturels partenaires).

f) Réduire les inégalités des gens devant la culture

La décentralisation des expositions dans des lieux symboliquement moins connotés « culturels » ou « intellectuels » dans le cadre du Parcours d'artistes par exemple, ou des cafés hutois lors de la biennale d'art urbain Dédale en 2016, contribuent à cet objectif.

g) Inscrire le centre culturel dans une dynamique de réflexion à l'échelle de la Ville, de la Province et de la Communauté française

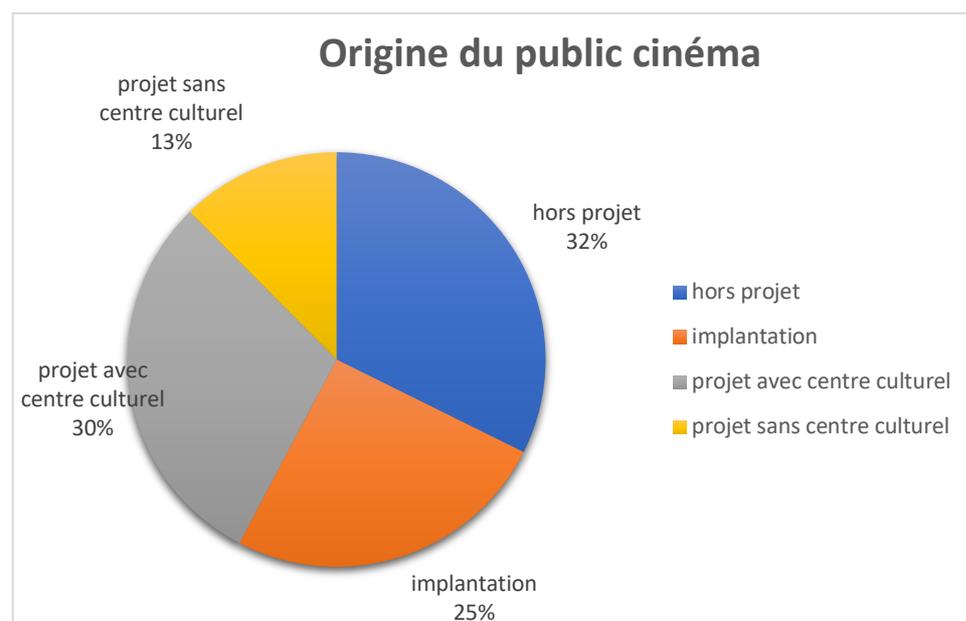
Via le réseau Aux Arts (Ville de Huy), In Situ (Province), la Fondation Bolly-Charlier, ... la volonté du centre culturel est, dans tous ces secteurs, de s'inscrire dans des démarches de co-construction de projets, de travail en réseau, favorisant la circulation des œuvres, leur rencontre avec des publics diversifiés, mais également l'échange autour des pratiques professionnelles des différents opérateurs concernés.

h) Prendre en considération les sollicitations d'artistes régionaux et/ou amateurs dont les projets rencontrent les objectifs du secteur Diffusion

Au sein du Parcours d'artistes principalement, mais également au sein des expositions thématiques et collectives, nous tentons de proposer des artistes locaux, dont le travail peut répondre à celui d'artistes professionnels bénéficiant d'une réputation plus grande. Cela nous semble aussi important de permettre aux artistes locaux de s'appuyer sur des artistes plus réputés afin de faire connaître leur travail dans des réseaux plus larges, mais aussi de leur permettre de se nourrir des rencontres proposées lors du vernissage entre autres.

Cinéma

Opérations culturelles	Partenariats	Intensification-rayonnement	Public (moyenne sur les années du CP 2009-2018)
Ciné-club	Comité de programmation constitué d'amateurs de cinéma Kihuy, associatif du territoire, festival Les Enfants terribles, Art. 27	Arrondissement de Huy, Autre	6000 personnes en moyenne annuelle
Médiation	Province de Liège (animateur vacataire), festival Les Enfants terribles	Arrondissement de Huy, Autre	Une vingtaine d'inscrits lors de chaque atelier



a) Mettre en contact les œuvres et les publics

Le ciné-club propose une offre cinématographique complémentaire à l'offre commerciale du cinéma local. Trois soirs par semaine, en dehors des congés scolaires, le même film est diffusé, toujours en version originale.

Le public reste nombreux, même si nous avons pu constater d'une année à l'autre la variabilité de celui-ci, nos chiffres de fréquentation restent tout à fait honorables.

Les films sont choisis par un comité de programmation, dont l'objectif est de proposer une offre variée (style, pays, thème, ...) à un public adulte.

A plusieurs reprises durant l'année, des films sont proposés en lien avec un projet d'animation locale (Langue française en fête, Journée internationale des droits des femmes, festival Les Enfants Terribles, ...), permettant ainsi de toucher un public qui n'est pas habitué au ciné-club.

b) Proposer en région une offre culturelle concertée

Comme expliqué plus haut, la programmation du ciné-club est complémentaire à celle du cinéma local, plus commerciale. Après 20 années de fonctionnement du ciné-club, nous constatons que les habitudes de programmation du cinéma hutois se font plus audacieuses, nous donnant à penser que le succès de notre ciné-club le conduit progressivement à oser programmer des films moins connus. Nous réjouissant de cet état de fait, la diffusion des films du ciné-club s'opérant en décalage d'un minimum 6 mois par rapport à la date de sortie officielle des films, nous n'avons jamais vécu de situation de concurrence. En dehors du cinéma hutois, peu d'opérateurs proposent une diffusion filmique régulière. Le centre culturel d'Amay propose un cinéma des familles le dimanche, et de temps à autre des diffusions à caractère plutôt familial. Cela s'opérant de manière ponctuelle, nous n'avons pas de concertation régionale mise en place à ce sujet.

Durant plusieurs années, nous avons proposé, avec le Centre culturel d'Amay, une semaine de programmation orientée autour d'un pays (Japon, Espagne, Italie, ...). Nous y voyions un multiple intérêt : faire circuler les publics, inviter celui-ci à découvrir une autre structure, mettre un coup de projecteurs sur les spécificités filmiques des pays concernés, inciter les spectateurs à être curieux et à découvrir des propositions parfois moins connues du grand public et bien entendu, travailler en partenariat avec un autre centre culturel.

Ce projet a pris fin suite à l'évaluation faite par le centre culturel d'Amay qui ne voyait pas son public grandir par le biais du partenariat et n'y trouvait, finalement, que peu d'intérêt.

Depuis lors, nous proposons, seuls, deux semaines thématiques, l'une autour du documentaire, l'autre en fonction d'une thématique amenée par l'équipe d'animation et la programmatrice, autour d'un projet local ou d'une question d'actualité.

c) Soutenir des créations originales dans le cadre d'accueils en résidence et d'aides à la création

Force est de constater qu'il y a peu de cinéastes en herbe dans notre ville !

Dès qu'une demande existe, nous tentons d'y répondre, comme dernièrement, par exemple, par la mise à disposition du centre culturel pour l'organisation d'un casting (demande d'Ingrid Heiderscheidt), le tout en partenariat avec l'équipe du festival les Enfants terribles.

d) La médiation

Chaque mardi soir, le film de la semaine est présenté par un animateur provincial. Celui-ci contextualise le propos, le genre, les auteurs, ...

Depuis la saison 2009-2010, l'atelier Contrechamps propose, un samedi par mois, de décrypter une thématique, sous le regard et les compétences d'un animateur spécialisé. Aujourd'hui, l'atelier compte en moyenne une vingtaine d'inscrits chaque mois. Et, chose étrange, son public n'est pas celui du ciné-club, malgré le fait que l'atelier soit présenté dans la brochure du ciné-club en début de saison, rappelé à celui-ci par le biais des newsletters, ... Un mystère que nous n'arrivons pas à résoudre !

e) Soutenir les associations locales et régionales et les centres culturels locaux (CCL) de l'arrondissement dans leurs initiatives de diffusion

Ponctuellement, nous sommes sollicités par une association afin de proposer un film qui nourrira le projet associatif et un débat dans la foulée. Nous avons eu des partenariats (entre 2009 et 2017) avec entre autres, la Mézon, En piste (réseau social en région hutoise), le Jeune Barreau de Huy, le festival les Enfants terribles (partenariat annuel), la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural, Dora Dorès, ... Afin de rester disponible pour répondre à des demandes associatives mais aussi aux questions de société qui pourraient survenir et être traitées par le biais d'un film, le ciné-club est programmé en deux fois (septembre-décembre et janvier-avril). Ce faisant, il arrive encore qu'en cours d'année nous soyons sollicités par une association pour un partenariat à mener autour d'un film. En règle générale, nous ne pouvons y répondre : trois soirs sont déjà occupés pour la diffusion des films planifiés dans le cadre du ciné-club et, par expérience, ajouter une soirée en dehors des canaux habituels de communication du ciné-club n'est jamais porteur. Ensuite, très souvent, si l'association n'est pas disposée à attendre le semestre suivant, nous constatons que la demande disparaît, sans doute du simple fait qu'il s'agissait « juste » d'une demande qui n'aurait pas fait l'objet d'un réel partenariat mais plutôt d'une aide-service par la mise à disposition d'une salle de projection. Les salles ne nous appartenant pas, hors cadre partenarial, nous ne pouvons les céder à des tiers.

Pour les centres culturels, voir point b.

Chaque année, nous sommes partenaires du festival Les Enfants terribles. Le ciné-club propose des films en lien avec le festival, programmés en concertation avec l'équipe du festival. Un volet Jeune public est consacré dans le cadre de la saison Jeune public du centre culturel et un volet scolaire (diffusion et médiation) en lien avec le secteur scolaire du centre culturel. Ce partenariat permet à chacun de se nourrir du public de l'autre, de se faire connaître, de créer des rencontres autour de la création cinématographique belge et internationale, nos infrastructures étant mises à disposition du projet.

f) Réduire les inégalités des gens devant la culture

Les tarifs proposés pour le ciné-club sont extrêmement accessibles. Ceux-ci prennent la forme d'une carte 10 films, pour des prix dérisoires et via Art. 27.

Le cinéma est l'outil culturel le plus populaire, donc accessible, au grand public : qui n'a jamais vu un film ? Le public s'y rend donc facilement. La programmation du ciné-club est inscrite par le cinéma local dans sa programmation, sans distinction. Si le spectateur lambda souhaite voir ce qui se passe la semaine au cinéma, il pourra lire dans l'horaire, tant les films commerciaux, que ceux du ciné-club.

Les projets d'animation amènent également des spectateurs venus d'autres horizons, qui découvrent le ciné-club et s'y rendent pour nourrir une réflexion autour d'une thématique. Ces différentes portes d'entrée sont autant de façons de toucher des publics divers.

g) Inscrire le centre culturel dans une dynamique de réflexion à l'échelle de la Ville, de la Province et de la Communauté française

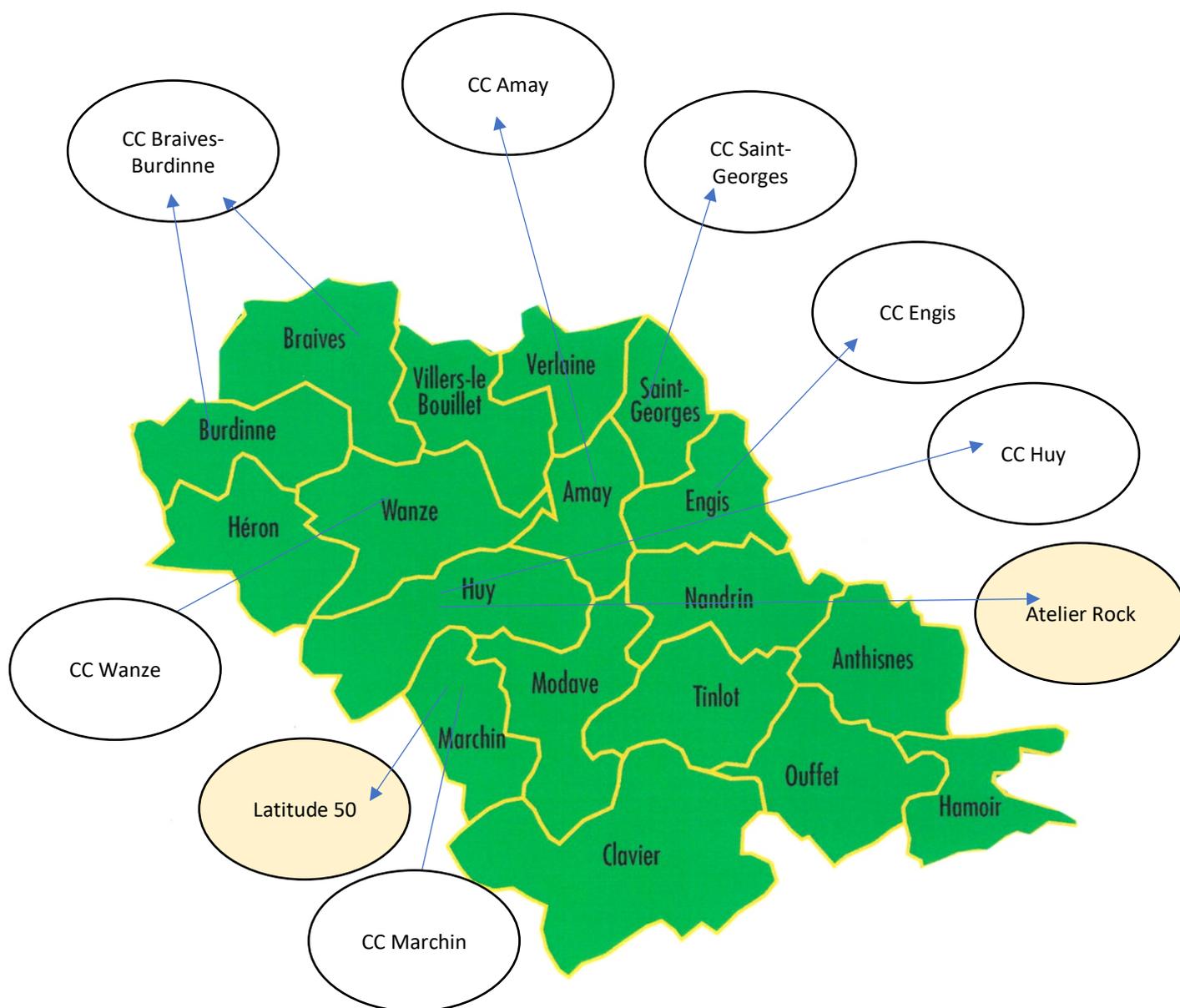
Le comité de programmation du ciné-club est attentif aux événements locaux, la programmatrice est ponctuellement sollicitée pour des conseils à la programmation pour des associations locales.

Le Centre culturel de Huy est également membre de la Quadrature du cercle.

h) Prendre en considération les sollicitations d'artistes régionaux et/ou amateurs dont les projets rencontrent les objectifs du secteur Diffusion

Voir point c.

B. L'animation régionale – l'intensification du territoire



Pour rappel, le territoire du Centre culturel de l'Arrondissement de Huy se compose de 18 communes

Depuis près de 30 ans, la volonté des communes affiliées au CCAH et des centres culturels partenaires a été d'avancer ensemble vers la co-construction d'un projet culturel concerté, au service des populations et des associations locales et régionales du territoire.

C'est ici que s'organise l'intensification du projet du Centre culturel de l'Arrondissement de Huy.

Travail en réseau

Plusieurs concertations régionales thématiques œuvrent à cet enjeu de développement culturel territorial. Certaines commissions de travail sont plus actives que d'autres, en fonction des projets qu'elles portent, de la récurrence de ceux-ci mais aussi, malheureusement, en fonction des priorités et de l'énergie disponible de l'animateur en charge.

Concertation régionale	Thématique	Personnes concernées - partenariats
Coordination régionale 1 x par mois	Le secteur des centres culturels, le suivi des projets régionaux, la formation des équipes, ...	Directions des CC + animateur régional
Commission diffusion tout public 3-4 x par saison	La diffusion sur le territoire du CCAH, la co-construction de la Totale (fichier rassemblant la diffusion proposée par les CC et le réseau des permanents culturels), la co-construction de l'abonnement régional, les réalités du secteur et du métier de diffuseur (augmentation des cachets, des exigences techniques, Art et Vie, les droits divers, ...)	Les programmeurs des CC (souvent les directeurs dans les CC locaux, mais pas exclusivement), Latitude 50 et l'Atelier Rock
Commission diffusion jeune public 4 x par saison	La diffusion sur le territoire du CCAH, la co-construction de la Totale (fichier rassemblant la diffusion proposée par les CC et le réseau des permanents culturels), la co-construction de Noël au Théâtre et Eclotions, les réalités du secteur et du métier de diffuseur (augmentation des cachets, des exigences techniques, Art et Vie, les jauges intenablement financières, les droits divers, ...)	Les programmeurs jeune public des CC (souvent les directeurs dans les CC locaux, mais pas exclusivement), Latitude 50 (pas présent en raison de tensions entre opérateurs)
Commission communication 2-3 x par saison	La communication en CC, la communication autour des projets régionaux, les réalités du métier	Les chargés de communication et/ou graphistes des CC
« COREC » Commission régionale Expression-Créativité Variable	L'expression et la créativité en CC et sur le territoire : tentative de concertation, les fêtes d'ateliers, les partenariats avec les CEC, ...	Les coordinateurs Expression et créativité Cette commission vivote. L'animateur du CCAH n'a pas le temps d'y consacrer du temps.
Commission Arts plastiques Variable	Les Arts plastiques sur le territoire, le projet Aux Arts, le projet In Situ (Province de Liège), les réalités du secteur	Les animateurs Arts plastiques des 7 CC

Commission Régie Variable	La régie en CC, le matériel régional, les achats groupés de matériel, les spécificités du métier (horaire, sécurité, formations, ...)	Les régisseurs des 7 CC concernés et de Latitude 50
Le réseau des permanents culturels locaux 4 x par saison	Les projets régionaux (Noël au Théâtre, formations, prêt de matériel, ...)	Les personnes désignées par la commune ne bénéficiant pas d'un CC comme relais culturel sur leur territoire

Les projets régionaux

Durant la durée du contrat-programme les projets régionaux suivants ont été menés :

- l'Abonnement régional : environ 50 spectacles chaque saison, répartis au sein des structures des 9 partenaires (CC, Latitude 50 et Atelier Rock)
- Noël au théâtre : une quinzaine de spectacles destinés aux familles, au sein des 7 CC, de Latitude 50 et des communes sans CC
- Eclotions : des concerts dans les 7 CC
- Parc de matériel régional au service des communes affiliées et qui cotisent au Parc de matériel (toutes cotisent, sauf la commune d'Amay)
- Mise en place progressive du Plan de formation, au service des travailleurs des 7 CC et ouvert aux associations et opérateurs extérieurs ponctuellement
- Aux arts : concertation autour des arts plastiques, bimestriel au service des 7 CC partenaires et des lieux d'expositions hutois
- Boule-de-neige (projet arrêté)
- Petits-déjeuners du 7 (projet arrêté)
- Semaines scolaires : Verlaine et Hamoir accueillent durant une semaine des spectacles destinés aux écoles de leur territoire

Ces projets sont co-construits avec l'ensemble des partenaires, au sein des groupes de travail listés plus haut. D'autres projets, plus ponctuels, ont lieu en cours de saison chaque année.

Deux projets ont été arrêtés :

- Le projet d'exposition Boule-de-neige, rassemblant des artistes plasticiens issus de chaque commune affiliée, se déplaçant de mois en mois à travers le territoire. D'année en année, Boule-de-neige faisait appel aux artistes locaux et, force est de constater que d'année en année, nous revoyions les mêmes aux cimaises. Il nous a semblé avoir « fait le tour ».
- Les Petits-déjeuners du 7 : formations courtes à destination des associations du territoire, après plusieurs années de fonctionnement il nous a semblé que les thématiques avaient toutes été traitées et que la formule s'essouffait.

Autoévaluation des projets régionaux (réalisées avec les partenaires concernés, accompagnement du CESEP) :

- Effet structurant : les équipes apprennent à se connaître, les échanges autour des pratiques sont bénéfiques à tous, le projet régional peut se réfléchir à plusieurs, se nourrissant des idées et expériences du groupe, chacun peut dès lors plus facilement y adhérer.
- Effet soutenant : le travail en réseau autour de la diffusion permet aux plus petits centres culturels de risquer une programmation parfois plus difficile à porter seul. L'appui soit de l'abonnement, de Noël au Théâtre ou d'Éclotions, la promotion commune, relayée par

l'ensemble des partenaires, font que le public est davantage diversifié et présent dans les salles.

- Cohérence territoriale en matière culturelle : de manière générale, les différents partenaires respectent les spécificités ou spécialisations de leurs collèges. Les commissions de travail sont les lieux où les projets se discutent, chacun est dès lors invité à nourrir le projet régional et à le faire évoluer. Les conflits en termes de programmation, de projets ou autres doivent s'y discuter et trouver une issue favorable à tous. Les différents membres du groupe ont le même rôle à jouer, le CCAH n'est pas et n'a jamais été l'arbitre en la matière. Chacun doit donc s'emparer de cet enjeu de développement territorial, au bénéfice des populations des 18 communes concernées.
- Envie d'aller au-delà de l'organisation pratico-pratique des choses, et de prendre le temps de redéfinir les objectifs de chacune des opérations culturelles menées pour faire évoluer progressivement celle-ci vers plus de capacité critique au sein de celles-ci.

C. L'animation locale

Les projets menés entre 2009 et 2017 (projets majeurs-liste non exhaustive)

Projets	Contenu	Partenaires	Évaluation
Langue française en fête, Rencontres d'auteurs, Promenades littéraires, Fureur de lire, Heures du conte, ...	Autour du livre et de la littérature, mettre en relation les auteurs/les œuvres et les publics, travailler la médiation avec les adultes et les enfants (ateliers scolaires)	Bibliothèque de Huy, La Dérive (librairie de Huy), Guy Delhasse (écrivain, animateur), les CC anciennement Ville des Mots	Anciennement co-construite avec l'associatif local, la Langue française en fête n'obtient plus le succès de jadis. Cet essoufflement est-il lié à celui du tissu associatif local ? De manière générale, le partenariat avec la Bibliothèque de Huy fonctionne bien, même si nous souhaitons qu'un partenariat de fond puisse se mettre en place (rencontres régulières, co-construction de projets, concertation au niveau de l'offre favorisant la complémentarité des actions et la circulation des publics au sein des projets).
Place aux enfants, Tambours pour la paix, semaine jeunesse et patrimoine	A travers ces deux projets destinés au jeune public, notre objectif est de proposer des actions autour des métiers de la culture (Place aux enfants), de la diversité du monde (Tambours pour la Paix) et du patrimoine local (semaine jeunesse et patrimoine)	Le service enseignement de la Ville de Huy, les écoles, le service Patrimoine de la ville de Huy, les amateurs, propriétaires, fêrus de patrimoine local (bâti, naturel, ...)	Nous avons pris en charge l'organisation de l'événement Place aux enfants durant plusieurs années, autour de l'envers du décor des métiers de la culture. Ayant fait le tour de la question et de ce que nous pouvions proposer à Huy, nous avons choisi d'arrêter ce projet. Les tambours pour la Paix s'organisent avec le service communal de l'enseignement, nous proposons des animations autour des cultures du monde, et de la paix, au sein des classes, pour un rassemblement le jour J sur la Grand Place. Au sujet des actions liées au patrimoine, nous sommes en terrain

			sensible puisque, la Ville de Huy ayant repris la coordination des acteurs locaux que nous avons mise en place. Nous participons donc à celle-ci, destinée à organiser les Journées du Patrimoine et remettons progressivement en place un groupe de travail dans les années à venir, destiné à rencontrer les enjeux et objectifs de notre prochain contrat-programme.
Fabriques (micro-fabriques et Fabrique d’hiver)	Espace de rencontres, d’échanges pratiques et compétences, de discussions, partages, ... les Fabriques sont des laboratoires de citoyenneté	Bénévoles du Repair café, SEL de Huy, CPAS, tricoteuses et diverses associations et, en fonction des thématiques (GRACQ – Groupe de Recherche et d’Action des Cyclistes Quotidiens, asbl Du grain au pain, Kodo Liège, ...)	Proposée en remplacement de la Maison du Père Noël, dans le cadre des Plaisirs d’hiver (projet de la Ville de Huy), la Fabrique d’hiver a souhaité être un lieu complémentaire aux activités proposées dans ce cadre, où les aspects lucratifs et consuméristes des fêtes de fin d’années pouvaient s’effacer au profit d’un projet accessible à tous (financièrement, symboliquement) : ateliers créatifs, lectures, repair café, trocante, débats, spectacles, ... s’enchainent, dans un lieu convivial, où l’on n’est pas obligé de consommer même si on y passe la journée. Les micro-fabriques ont lieu à chaque saison. Elles sont une version allégée de la Fabrique d’hiver tout en proposant des actions autour des mêmes valeurs de citoyenneté et de démocratie. Ces deux projets répondent à une attente des associations, populations, acteurs locaux et régionaux qui y trouvent des lieux propices à l’échange, au débat, à une remise en question des modèles dominants de la société tout en privilégiant les savoir-faire, les compétences des individus et des groupes et la transmission de ceux-ci. Ces projets seront amplifiés dans le cadre du prochain contrat-programme.
Repair Café	Repair Café animé par une équipe de bénévoles, au sein des Fabriques, organisées par le CCAH	Bénévoles du Repair Café, SEL, Réseau des Repair Café.	Mis en place lors de la Fabrique d’hiver. Lancé suite un appel public et au soutien du SEL de Huy et du Repair Café de Wanze, le groupe constitué de bénévoles ne souhaite pas s’autonomiser et privilégie l’association de ce projet au sein des micro-fabriques et Fabriques, afin de maintenir la rencontre de leur projet avec les dynamiques locales.

<p>Vous êtes ici/Acte 8, Huy Espaces Migrants,</p>	<p>Acte 8 est une publication annuelle du CCAH, autour des questions liées aux genres. Huy Espace Migrants est une plateforme organisée autour des questions liées à la migration.</p>	<p>Dora Dorès, l'IRFAM, le PCS de Huy, le CRIPEL, la Ville de Huy</p>	<p>Vous êtes ici s'inscrivait dans le cadre de la Journée internationale des Droits des femmes : films, expositions, débats, rencontres continuent à être proposés, complétés par la rédaction et la diffusion d'un magazine, Acte 8, abordant des thématiques soit en lien avec les actions menées, soit liées à la question des genres. La première édition s'est organisée lors de la saison 2017-2018 (parution mars 2018), elle a mobilisé plusieurs animateurs et a été diffusée sur Huy. Les retours ont été très prometteurs : le magazine pose question, interpelle, les thématiques ont fait débat, tant en interne qu'auprès de notre public. Une nouvelle édition aura lieu en mars 2019. Elle sera accompagnée d'un moment de présentation plus formel au public et suivie d'un débat autour des questions qui y seront soulevées.</p> <p>Huy Espace Migrants, après avoir mené sa recherche-action, s'est mis en veilleuse. L'animatrice en charge du projet au sein de Dora Dorès ayant quitté son emploi pour d'autres fonctions, personne n'avait les compétences ni la disponibilité pour assurer la suite. Suite à la motion citoyenne Huy commune hospitalière, cette plateforme est en train de renaître. Elle sera remise en fonction courant 2018.</p>
<p>D'une rive à l'autre : Statte et Sainte-Catherine</p>	<p>Projets citoyens, menés dans les quartiers situés aux entrées de la ville de Huy, ceux-ci veillent à donner aux habitants les moyens de s'exprimer sur les réalités vécues au sein de leur quartier (pour mémoire Statte est un quartier où pas moins de 50% de la population est d'origine étrangère – Sainte-Catherine a accueilli il y a de nombreuses années</p>	<p>Service Prévention de la Ville de Huy, Comité de quartier de Statte, Art. 27, Vie Féminine</p>	<p>Deux quartiers, deux dynamiques différentes. A Statte, le comité de quartier est en contact régulier avec le service Prévention de la Ville de Huy. Nous avons donc un interlocuteur privilégié, même s'il n'est pas représentatif du quartier (en terme de diversité notamment) : ateliers créatifs, rencontres, stages ont permis de mener à bien la mise en place d'un spectacle citoyen et la création de géants (inspirés du folklore passé du quartier). La participation réelle même si elle reste faible. Le frein principal reste l'absence de lieux dans le quartier pour installer des rencontres de</p>

	<p>la population italienne venue travailler dans la sidérurgie implantée à Marchin, à la limite de Huy. Ces deux quartiers sont traversés par la route principale Huy-Marchin et Huy-Wanze).</p>		<p>manière plus régulière, voire permanente. A Sainte-Catherine, c'est grâce aux locaux et au partenariat avec le service Prévention de la Ville de Huy que nous avons pu mener à bien la création du projet du Théâtre de la Source. Malgré l'appel à participation réalisé à plusieurs reprises dans le quartier et au sein de nos outils de communication, le groupe qui s'est progressivement créé n'est pas issu de celui-ci. Il rassemble des dames d'origines et aux réalités diverses, qui souhaitent, pour des raisons différentes, sortir de leur solitude.</p>
<p>Parcours d'artistes, Plus belle la mort, ...</p>	<p>Le Parcours d'artistes est porté par l'animatrice Arts plastiques, il est co-construit avec des artistes locaux, suite à un appel à participation relancé régulièrement. D'autres expositions thématiques, portées par l'équipe d'animation locale sont en lien avec des problématiques locales et/ou de société. Elles ont lieu durant l'année (autour de la sexualité dans le cadre du 8 mars, autour de la nature dans les cimetières avec le PCDN, ...)</p>	<p>Associatif local et régional, PCDN, Ville de Huy...</p>	<p>Le Parcours d'artistes, anciennement organisé de manière traditionnelle (appel à participation, pas de sélection, accrochage dans des lieux publics et privés) ne permettait pas de rencontrer d'objectifs autres que ceux de permettre aux artistes locaux d'exposer. La mise en place du réseau Aux Arts rencontrant cet objectif, le Parcours d'artistes s'est redéfini en proposant un travail collaboratif avec les artistes qui souhaitent s'investir dans l'organisation de celui-ci. La thématique, les lieux sont choisis ensemble, une réflexion partagée autour des enjeux de s'installer dans tel ou tel quartier, un regard sur la ville, ses réalités, sur les projets artistiques se développent, pour proposer au final deux week-ends d'exposition où chacun peut montrer son travail, un propos particulier lié aux enjeux de la thématique choisie, faire découvrir un lieu dans la ville... Il s'ensuit une participation plus importante du public concerné et touché par les regards développés, un lien plus fort du Parcours avec les populations proches de la ville de Huy.</p>
<p>Conférences, rencontres, débats (cycle autour des religions et de l'anthropologie, ciné-débat autour des semences anciennes, débat autour des gens du</p>	<p>Au gré des thématiques qui nous semblent pertinentes (parce qu'en lien avec des problématiques du territoire de projet et/ou de société), des partenariats associatifs, ... ces moments permettent</p>	<p>Associatif local, bibliothèque, ...</p>	<p>Véritables lieux d'échanges, de (dé)construction de représentations, ces moments sont indispensables pour développer avec les populations une réflexion partagée autour des enjeux du territoire et de société. Comme pour tous les projets liés à l'éducation permanente menés au</p>

voyage, rencontres littéraires, ...)	au public de nourrir leur réflexion et de partager leurs points de vue avec les animateurs, les participants, les experts invités.		CCAHA, c'est une gageure pour l'équipe d'animation de les tenir : la fréquentation est souvent faible et très aléatoire, les thématiques engendrent parfois de l'incompréhension (Ah bon, c'est au centre culturel de parler de ça ?). Menés en général avec des associations en lien avec la thématique ces moments nous permettent de rencontrer les citoyens et de développer et construire avec eux un regard partagé sur notre environnement proche. Ils seront amplifiés dans le prochain contrat-programme.
--------------------------------------	--	--	--

Attachés à présenter des opérations culturelles reflétant les problématiques locales, le secteur animation locale au CCAH se confronte de manière récurrente à plusieurs difficultés :

- La difficulté de mettre en place une concertation des acteurs locaux au niveau des activités socio-culturelles organisées à Huy complexifie les relations entre les différents opérateurs : sentiment de concurrence (puisque collisions des projets par manque d'agenda partagé), incompréhension de qui est censé faire quoi et perte de légitimité de tous en découlent.
- Le CCAH reste localement le « théâtre » et est, aux yeux de nombreuses personnes, individus et/ou institutions publiques, avant tout un lieu de diffusion artistique : nombre sont ceux qui ne reconnaissent pas au CCAH la mission pourtant centrale d'éducation permanente, de citoyenneté et de démocratisation-démocratie culturelle. Cette problématique exclut régulièrement le CCAH de partenariats locaux dans lesquels il pourrait pourtant tout à fait trouver sa place.
- Les problématiques sociétales (paupérisation de la population, mobilité en ville, intolérances - envers la pauvreté, les étrangers et de manière plus large la diversité, fermeture des commerces en ville, repli sur soi, solitude, ...) ne sont pas perçues comme pouvant être questionnées et débattues au sein des opérations culturelles du CCAH, risquant de reléguer celui-ci à la dimension de consommation culturelle et de loisir.

D. Le scolaire

Chaque année, nous proposons, pour l'ensemble de nos projets, un volet scolaire : la diffusion propose des spectacles, la *Fabrique d'hiver* des animations ; l'animation locale croise les écoles lors des *Tambours pour la Paix* ou la *Langue française en fête*, les Arts plastiques proposent des visites animées ; l'expression et créativité propose des ateliers *Art à l'école* en milieu scolaire (théâtre, arts plastiques, ... en fonction de la demande).

Depuis fin 2010, ce nouveau secteur s'est organisé : information centralisée, billetterie, suivi des inscriptions-réservations centralisées, un animateur a été engagé à ½ temps pour assurer la coordination générale du projet.

Aujourd'hui, si l'opérationnalisation du projet de diffusion scolaire fonctionne, il nous reste à nous investir dans le volet d'animation et d'éducation permanente, qui ne trouve pas dans le fonctionnement actuel à exprimer ses potentialités. L'animateur en charge du secteur scolaire étant également en charge de l'expression-créativité, a vu, courant 2015, son temps de travail « encombré » par le « sauvetage » du CEC le Cwèrneû. Il n'a pu dès lors prendre le temps suffisant pour la

concertation nécessaire avec les enseignants et l'équipe d'animation du CCAH, qui aurait permis de développer ce volet d'action. Les années qui viennent devront nous permettre de redéfinir au sein de l'organigramme de l'équipe quelle place le projet scolaire va y tenir.

E. L'expression et la créativité/la médiation

Les Ateliers de l'Avenue

Le Centre culturel de Huy propose depuis sa création des ateliers théâtre pour les enfants et adolescents. Baptisés les *Ateliers de l'Avenue*, ceux-ci se déroulent en dehors du temps scolaire.

Animés au départ uniquement par un comédien-animateur du centre culturel, l'offre s'est peu à peu étoffée, toujours exclusivement autour du théâtre.

Jusqu'en 2009 les *Ateliers de l'Avenue* faisaient partie du secteur Jeune public. Les inscriptions et le suivi administratif de ceux-ci étaient gérés par l'animatrice Jeune public, sans aucun lien avec la billetterie ni le secrétariat.

Par ailleurs des locaux étaient mis à disposition d'ateliers d'écriture menés par la Maison de la Poésie d'Amay, ainsi qu'à un atelier Patchwork, animé par une dame hutoise.

A partir de 2009, nous avons souhaité davantage répondre à la 4^{ème} finalité du contrat-programme 2009-201(2)9 à savoir : *Le centre culturel comme lieu de rencontre entre les œuvres et les publics*.

C'est ainsi qu'un animateur a été engagé afin de rassembler au sein d'un projet cohérent l'ensemble des actions de médiation menées par le biais de l'expression et la créativité.

De nouveaux ateliers ont vu le jour progressivement : l'atelier Contrechamps (autour de l'œuvre cinématographique), l'atelier Photo, l'atelier Cinéma pour ados, les ateliers Théâtre pour adultes qui se sont pérennisés. En interne, l'ensemble du suivi administratif (contrats d'engagement des animateurs, suivi des inscriptions, de la promo, des paiements, ...) a été basculé vers, en toute logique, le service administratif et de billetterie.

En termes de diversité liée à l'âge, les participants aux ateliers ont entre 4 ans jusqu'à plus de 60 ans (un atelier destiné aux 3x20 est à l'essai), la diversité est de mise également au sein des techniques abordées. Nous tentons d'être également les plus accessibles possible en proposant à l'ensemble des participants des aides à la prise en charge financière de leur inscription (facilités de paiement, prise en charge via Art. 27 ou le CPAS).

Médiation

Chaque atelier est invité à se confronter à des créations professionnelles, en lien avec la technique pratiquée en atelier (spectacles de théâtre pour les ateliers théâtre, expositions pour les ateliers photos, films pour l'atelier cinéma, ...). Accompagnés de leur animateur, chaque sortie fait partie pour les participants, du projet d'atelier.

FRAJA – Festival Rencontres Théâtre Jeunes Artistes

La pratique en atelier a pour objectif, au-delà de l'apprentissage d'une technique, de favoriser une dynamique et un projet de création collective : faire en groupe, apprendre à s'exprimer, à défendre son point de vue, à entendre celui de l'autre, oser s'exprimer en public, montrer ce qu'on est capable de créer à d'autres, savoir en parler, ... Les créations collectives sont montrées au public lors du FRAJA - Festival Rencontres Jeunes Artistes, qui, d'année en année, prône l'échange, la rencontre, la découverte et mise sur la prise de risque vécue par les participants tout au long de l'année et la confiance en soi ainsi développée.

Le FRAJA accueille également depuis quelques années les ateliers Art à l'école, au sein d'une journée spécifique dédiée à la créativité en milieu scolaire. Les écoles du territoire de projet se voient proposer la possibilité d'accueillir en leur sein un atelier autour d'une discipline telle que le théâtre, la musique ou les arts plastiques. Nous répondons également à la demande des écoles (des ateliers danse ou vidéo ont eu lieu également). Les territoires et enfants touchés sont divers : d'une classe dans une petite

école de village à des ados d'une école secondaire en ville en passant par un projet d'école (toutes les classes concernées) à une classe de l'enseignement spécialisé, ce sont en moyenne 5 ateliers qui sont menés en milieu scolaire, tous réseaux confondus, de fin septembre à fin avril, chaque année.

Au FRAJA sont également invités des ateliers de centres culturels partenaires (atelier flamenco de Braives-Burdinne, atelier Cirque d'Engis, atelier Théâtre ados de Wanze, atelier de création musicale d'Engis, ...) ou d'opérateurs culturels du territoire : atelier de l'École de Cirque de Marchin, groupe musical d'élèves de l'Atelier rock, ateliers divers de la Mézon, ...

Nous sommes également partenaires du CDWEJ pour les ateliers Art à l'école.

Stages

Dans le même temps et à partir de 2009, l'offre de stages pour les enfants, ados et adultes s'est développée, plus largement que les quelques stages d'été organisés auparavant par la Province de Liège au Centre culturel de Huy, dans le cadre des Rencontres de Théâtre Jeune public. C'est aujourd'hui une vingtaine de stages annuels qui sont proposés, pour toutes les tranches d'âge, rassemblant entre 200 et 280 participants chaque année.

Les ateliers du Cwèrneû

Depuis 2015, le centre culturel propose, à la demande du CEC Le Cwèrneû, une aide service relative au suivi administratif des inscriptions et paiements, à la réalisation de la brochure annuelle ainsi que la coordination des équipes d'animation.

Si la demande de départ était limitée, aujourd'hui, force est de constater que le CEC Le Cwèrneû ne survivrait pas sans l'aide du centre culturel. A la reprise du CEC, celui-ci affichait moins de 90 inscrits. Aujourd'hui, en 2017, ce nombre est passé à 135 personnes par semaine, hors stages et workshops organisés en partenariat avec le CCAH. La demande est donc là, et l'implantation sur la rive gauche de la Meuse est un atout important à maintenir étant donné qu'une très grande majorité des institutions publiques, culturelles ou de jeunesse se trouvent rive droite.

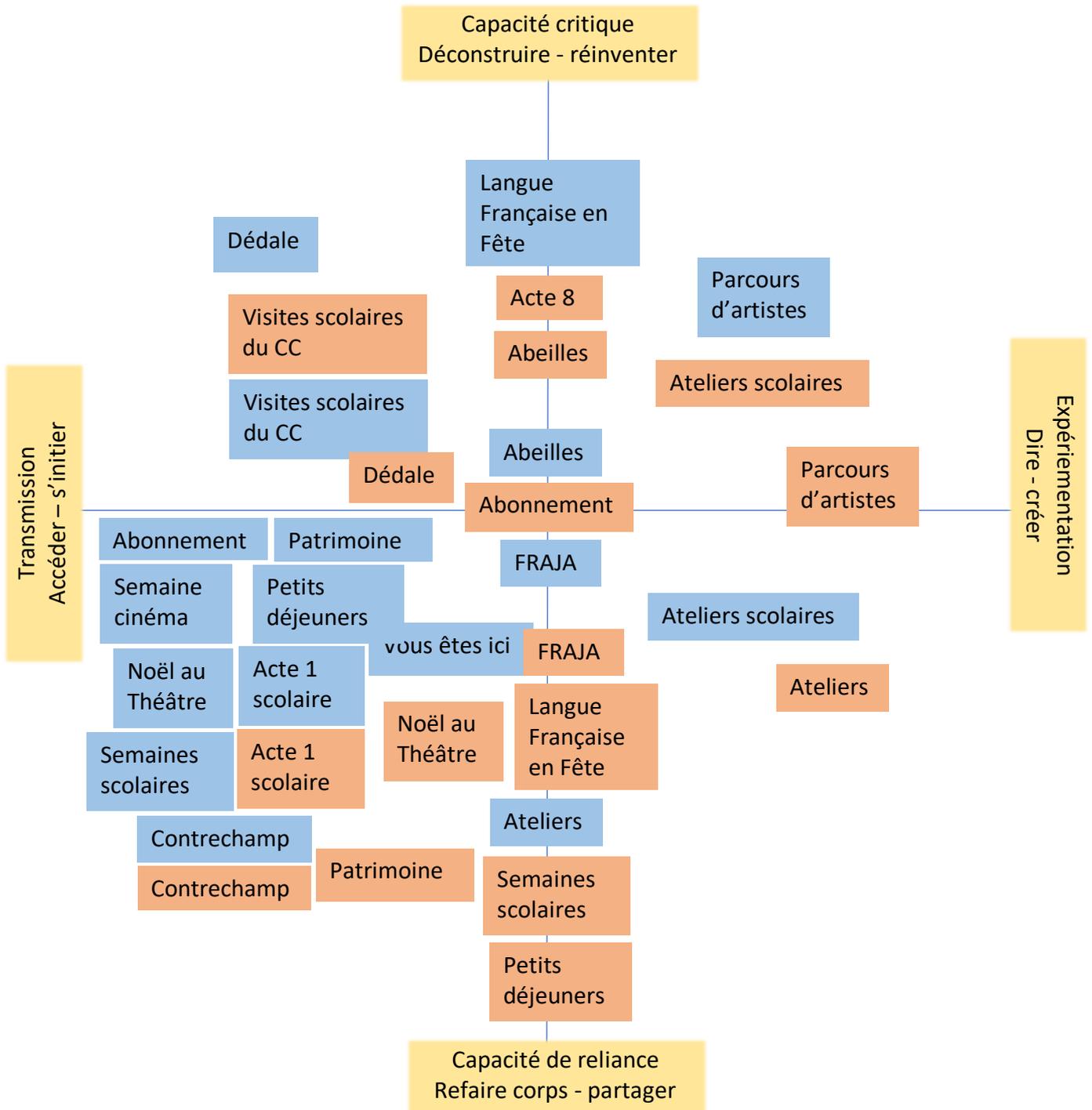
Depuis deux saisons, nous constatons que notre animateur expression-créativité et scolaire ne peut plus assurer l'ensemble des tâches qui lui sont confiées.

Nous nous attacherons, dès 2019, avec le conseil d'administration du CEC le Cwèrneû, à redéfinir les priorités de celui-ci et à voir quelle orientation celui-ci souhaite donner au CEC : l'autonomiser ou au contraire adosser le CEC au centre culturel ?

2.1.2 Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle en référence à la progression de l'exercice à titre individuel et collectif du droit à la culture par les populations du territoire d'implantation et de projet

Exercice de la boussole.

Durant 3 jours nous avons analysé en équipe deux projets par animateur : un projet dont on est fier, un projet en échec. En **bleu** figurent les projets là où ils se trouvaient entre 2009 et 2017, en **saumon** les projets là où l'équipe souhaiterait les voir à l'avenir.



L'ensemble de ces projets (en bleu), placés sur la boussole, fait apparaître que :

par leur diversité, ils permettent de donner aux citoyens, l'accès aux droits culturels, à savoir :

Axe transmission - Accéder, s'initier

Nous retrouvons dans cet axe principalement le secteur de la diffusion locale et régionale : abonnement, saison scolaire, ciné-club, Noël au Théâtre, ...

Capacité de reliance – refaire corps, partager

Atelier contrechamp, Acte 1 scolaire, semaines scolaires en région, ... sont autant de projets qui tentent de créer du lien. Au-delà du projet de diffusion à la base de l'opération culturelle en question, il s'agit de faire groupe, de travailler en réseau (intensification, semaines scolaires en région), de développer une communauté au sein des enseignants (Acte1 scolaire).

Expérimentation – Dire, créer

Ateliers en milieu scolaire, ateliers et Parcours d'artistes privilégient l'expression des personnes et des groupes. Nous retrouvons ici le secteur Expression-Créativité.

Capacité critique – Déconstruire, réinventer

Langue française en fête, Parcours d'artistes, Dédale, ... sont autant d'opérations culturelles qui proposent aux citoyens un autre regard sur le monde. Dédale, biennale urbaine d'art contemporain confronte la création artistique, le patrimoine et le passant. Le Parcours d'artistes investit la ville, est co-construit avec un groupe d'artistes locaux. La Langue française en fête propose de réinventer la langue, de questionner notre rapport à celle-ci. Nous retrouvons ici le secteur de l'animation locale.

Projet	Boussole	Droit culturel	Évolution souhaitée
Journées du patrimoine	Sud-Ouest = Reliance/Transmission	Identité et patrimoines culturels/Accès, participation à la vie culturelle	Aller vers plus de reliance et de participation, notamment par la mise en place d'une commission du conseil d'orientation autour du patrimoine
Vous êtes ici/Acte 8	Au Sud-Ouest = Reliance/Transmission	Identité et patrimoine/Référence à des communautés culturelles/Accès et participation à la vie culturelle	Aller vers plus de capacité critique autour de la question du genre par la création d'un magazine et d'actions réparties sur la saison (pas focalisées uniquement sur le 8 mars)
Noël au Théâtre	Sud-Ouest = Reliance/Transmission	Identité et patrimoine culturel/Accès et participation à la vie culturelle	Aller vers plus d'autonomie des partenaires (Réseau des permanents locaux), et développer la médiation autour des œuvres

Semaines scolaires	Sud-Ouest = Reliance/Transmission	Identité et patrimoine/Éducation et formation/Accès et participation	Aller vers plus de démocratie culturelle (impliquer les partenaires davantage dans les choix de programmation), de reliance (rendre les partenaires plus acteurs que consommateurs)
Contrechamp	Sud-Ouest = Transmission/Reliance	Identité et patrimoine/Accès et participation/Éducation et formation	=
Semaine cinéma thématique régionale	Sud-Ouest = Transmission/Reliance	Identité et patrimoine/Accès et participation	Pour le CCAH, aller vers plus de démocratie culturelle. Arrêt du projet (souhait du partenaire)
Abonnement	Ouest = Transmission	Identité et patrimoine culturel/Accès et participation à la vie culturelle	Aller vers plus de reliance (rencontres thématiques autour de la diffusion), de capacité critique (dans le choix des thématiques et le lien interne entre les secteurs), et maintenir la relation avec les ateliers (expérimenter)
Dédale	Nord-Ouest = Transmission/Capacité critique	Identité et patrimoine culturel/Accès et participation à la vie culturelle	Aller vers plus de reliance
Parcours d'artistes	Sud-Est = Reliance/Expérimentation	Identité et patrimoine/Référence à des communautés culturelles/Accès et participation à la vie culturelle	Aller vers plus de capacité critique, de reliance et d'expérimentation
Des abeilles sur le toit	Au centre de la boussole (signifiant qu'il en recouvre tous les champs)	Accès et participation à la vie culturelle/éducation et formation	Capacité critique, reliance, transmission
Langue française en fête	Nord-Est et Nord-Ouest	Identité et patrimoine/Référence à des communautés culturelles/Accès et participation à la vie culturelle	Aller vers plus de reliance

Petits déjeuners du 7 (projet arrêté)	Sud-Ouest = Reliance/Transmission	Accès et participation à la vie culturelle/Education et formation	Développer la reliance (meilleure connaissance et réseautage du monde associatif), diversifier les moyens de transmission
Acte 1 scolaire	Sud-Ouest = Reliance/Transmission	Communication et information/Education et formation	=
Visites scolaires du CCAH	Nord-Ouest = capacité critique/Transmission	Identités et patrimoines culturels/Education et formation	=
Ateliers scolaires	Sud-Est = Reliance/Expérimentation	Accès et participation à la vie culturelle/Education et formation/Identité et patrimoines culturels	Développer davantage la capacité critique des participants et des enseignants
FRAJA	Centre de la boussole	Accès et participation à la vie culturelle/Éducation et formation/Identité et patrimoines culturels	Aller vers encore plus de reliance entre les différents ateliers participants

Vérification de l'exercice des droits au travers des opérations culturelles menées par le CCAH, tant au niveau local que régional

Accessibilité

Durant le précédent contrat programme, le CCAH s'est attaché à répondre à une finalité principale : *Faire accéder les publics aux œuvres*. C'est donc une évidence pour les populations : au CCAH et chez les partenaires, on a accès aux spectacles, expositions, films, rencontres d'auteurs, concerts, ... qui proposent des langages artistiques et des propos éclectiques, mêlant des œuvres légères à des créations plus pointues, pouvant, selon les thématiques ou les regards qu'elles posent sur le monde, permettre aux publics d'ouvrir leurs regards, de développer une réflexion critique de la société. Doublée du partenariat régional et de la mise en réseau des acteurs, l'accessibilité aux œuvres est un des moteurs du développement régional et est effective et travaillée par chacun sur l'entièreté du territoire de projet.

Ce volet lié à la diffusion est complété par les actions portées par le secteur animation, proposant ateliers, projets socio-culturels dans les quartiers, formations, rencontres, débats, ... qui touchent un public divers, en lien/partenariat avec l'associatif local et/ou les opérateurs locaux des secteurs concernés.

La volonté exprimée suite à l'autoévaluation est d'aller davantage vers l'est de la boussole au sein des opérations futures : développer la médiation, en lien avec l'accès aux œuvres, développer l'esprit critique au sein du milieu scolaire, développer les interactions entre les associations et les populations.

Le CCAH permet-il aux populations de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, à la décision en matière culturelle ?

Le partenariat est un élément fort du CCAH. Les associations, les opérateurs du territoire de projet, les publics, les artistes, ... sont associés aux opérations culturelles. Cet exercice se complexifie avec les années au vu des changements qui s'opèrent au sein du monde associatif mais également par le fait d'une société de plus en plus individualiste. Au niveau des populations touchées, celles-ci sont associées à la programmation du ciné-club, à l'initiative du Repair Café, au projet d'Une rive à l'autre (Réveil du géant et Théâtre de la Source), ...

Le CCAH permet-il le maintien, le développement et la promotion des patrimoines et des cultures ?

La diffusion des créations des artistes professionnels du territoire de projet, des artistes de la FWB, les actions d'animation menées au sein du patrimoine bâti, les aides à la création en matière artistique au sein des projets Arts plastiques et des Arts de la Scène concrétisent l'exercice de ce droit.

Le CCAH permet-il la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ?

La diversité des fonctions utilisées pour mener les opérations culturelles permettent à chacun de trouver sa porte d'entrée à la culture : spectacles jeune public, spectacles pour amateurs de danse contemporaine ou concerts de musique classique, exposition des crocheteuses de la région, spectacles pour les élèves de tout âge ou cycle de conférence pour tout public, ateliers en partenariat avec Art. 27 et le CPAS, ateliers avec les enfants des écoles spécialisées, fêtes de quartier avec les habitants du coin, adultes rêvant de pratiquer la photo ou le théâtre, ... Les publics sont variés et mixtes.

Chacun est-il libre, au CCAH et avec celui-ci, de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir ?

Au sein des ateliers, des micro-fabriques, de la Fabrique d'hiver, des saisons de diffusion, l'expression personnelle et collective, le faire ensemble sont au cœur du travail mené avec les participants et les partenaires (artistes, associations).

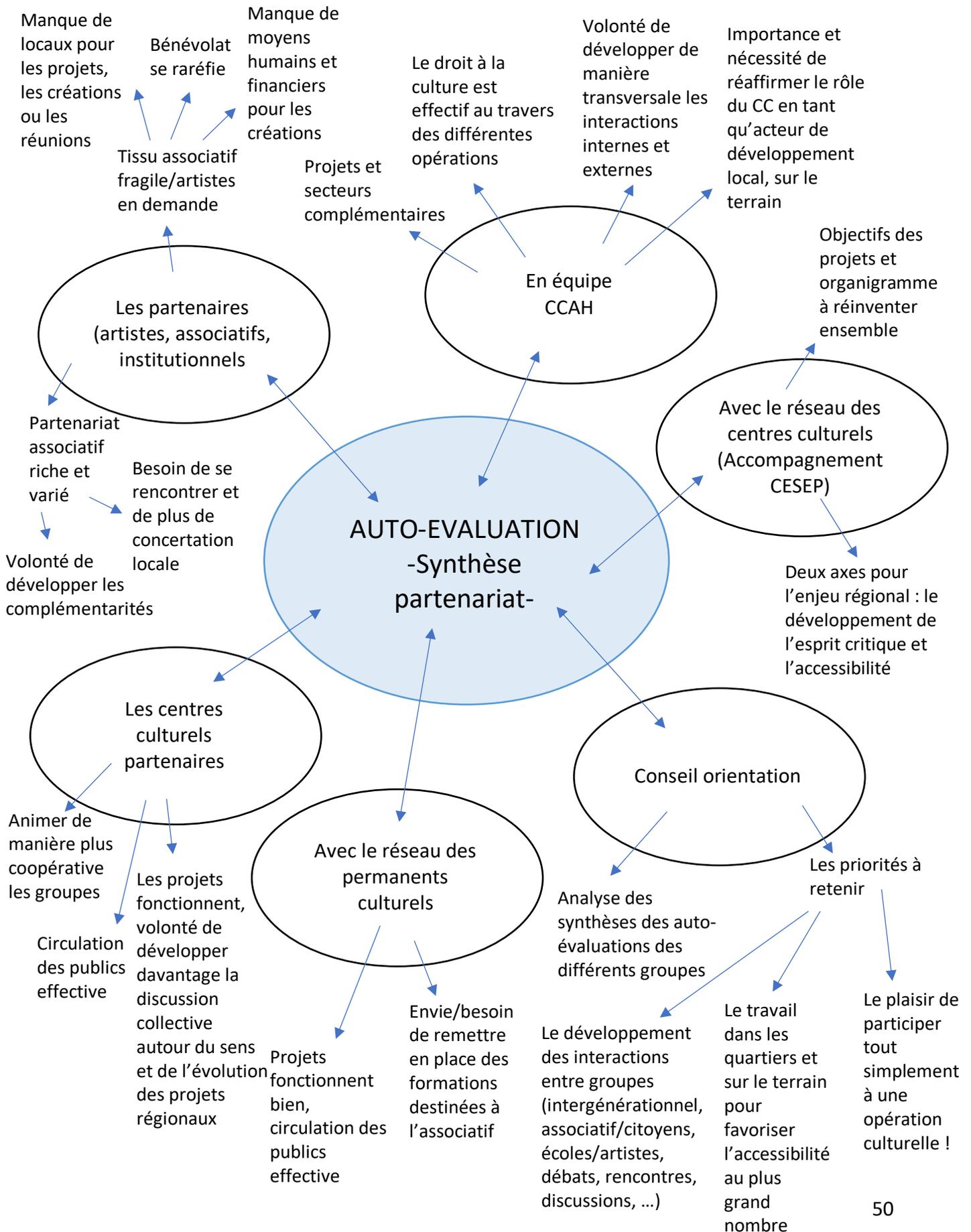
Une difficulté persiste néanmoins, relative au manque de lieux disponibles pour les associations et les artistes en création : le CCAH accueille quand cela est possible des demandes associatives cherchant un espace de travail ponctuel mais ne peut accueillir au sein de son bâtiment et de manière plus régulière celles-ci. De la même manière, la complexité de l'infrastructure du CCAH ne permet pas d'autonomiser ni les artistes, ni les associations pour y travailler en toute autonomie à la réalisation de leurs projets. Nous privilégions donc d'associer les associations à l'élaboration de projet menés ensemble, sur des enjeux que nous partageons.

Le CCAH assure-t-il à chacun d'être libre de choisir ses appartenances et ses référents culturels ?

La diversité des formes et propos présentés, la décentralisation organisée, au sein des opérations culturelles permet à chacun de trouver sa place.

2.1.3 Conclusions de l'autoévaluation

A. Identification des points forts et des faiblesses



	Positif (Pour atteindre l'objectif)	Négatif (Pour atteindre l'objectif)
Origine interne (organisationnelle)	<p>Multiplicité et diversité des actions. Compétences multiples des travailleurs : grande richesse dans les possibilités d'action. Complémentarité des compétences. Partenariat à la source des projets. Bonne connaissance du territoire. Disponibilité des équipes. Créativité.</p>	<p>Manque de transversalité dans l'organisation du travail : nécessité de réorganiser les méthodes de faire équipe. Spécialisation des équipes exigée au vu des exigences décrétales et techniques liées aux métiers, ce qui ne favorise pas la transversalité dans le travail. Locaux sur-exploités : activités propres, locations, mises à disposition. Insécurité institutionnelle liée au manque de moyens : non-financement du décret, rentabilité indispensable des projets (quid de l'éducation permanente dans ce contexte). Public sectorialisé : les jeunes aux ateliers, les familles aux jeunes publics, les vieux à Exploration du monde et aux concerts-apéros, et les mi-jeunes/mi-vieux au ciné-club et à la saison.</p>
Origine externe (Origine = environnement)	<p>Foisonnement d'activités sur le territoire. Diversité des actions menées par les acteurs locaux. Diversité d'acteurs locaux. Population demandeuse et présente dans les actions. Diversité des publics : âges, origine sociale, géographique, ... Naissance d'autres façons de faire « association » : collectifs, groupes, initiatives ponctuelles, ... Mobilité des publics sur les territoires. Population très diversifiée.</p>	<p>Difficulté de mettre en place une concertation locale autour des actions : doublons, dispersion du public, incompréhension des acteurs et des populations. Manque de connaissance, chez l'ensemble des acteurs locaux (associatifs et publics) des missions de chacun : incompréhension dans l'idée de qui est censé faire quoi, perte de légitimité des acteurs et donc de confiance, freins dans la réalisation des actions et donc insécurité dans le travail. Manque de reconnaissance de la part des publics, partenaires privés et publics, du rôle d'acteur de démocratie du centre culturel : épuisement des équipes d'animation. Fragilité du tissu associatif : vieillissement, rareté du bénévolat, menace de disparition de nombreuses associations. Manque d'un local destiné à l'associatif sur le territoire.</p>

B. Pertinence des opérations et activités réalisées par le centre culturel

De par leur diversité (fonctions culturelles, droits culturels, thématiques abordées, ...), les opérations culturelles restent pertinentes. Les secteurs ont évolué au fil du temps afin, soit de mieux correspondre aux réalités locales et des partenaires, soit d'apporter un regard complémentaire à ce qui existe sur le territoire de projet.

L'autoévaluation révèle une envie aujourd'hui d'aller plus loin : tant les partenaires que les équipes souhaitent insister sur un besoin de développer les interactions nécessaires à un mieux « faire ensemble », « vivre ensemble ».

Au regard de l'évolution des projets dans la boussole (du bleu au saumon), on peut constater qu'il s'agira de se déplacer progressivement d'ouest en est, au sein de l'enjeu local du CCAH, vers plus d'expérimentation et de capacité critique, en complémentarité avec l'axe transmission.

C. Le cas échéant, propositions d'évolution des pratiques (activités qu'il faut maintenir, qu'il faut changer/améliorer/amplifier ou qui doivent disparaître)

Éléments pertinents à maintenir/ sur le territoire de projet et localement

	Activités à maintenir	Évolutions souhaitées par les partenaires du territoire de projet	Évolutions souhaitées au niveau local
Diffusion tout public	L'abonnement, le travail en réseau régional, les synergies entre diffusion et animation, les programmations transversales Tout public/concerts-apéros, TP/JP, ...	Commissions régionales : donner plus de sens ensemble aux projets co-construits, au regard de l'enjeu régional. Favoriser et contribuer ensemble à l'accessibilité des populations aux opérations culturelles menées (accessibilité géographique, économique, symbolique, ...).	Plus d'interactions avec les publics : rencontres avant/après spectacles, apéros, discussions, ... Permettre au public qui le souhaite de passer du consommateur à l'acteur.
Diffusion jeune public	400 coups, Noël au Théâtre, Eclotions, diffusion scolaire, programmations transversales JP/Tout public, JP/Concerts-apéritifs, JP/Cinéma, ...	Commission régionale : donner plus de sens, ensemble aux projets co-construits, au regard de l'enjeu régional. Mettre en place une concertation au niveau de l'offre scolaire. Favoriser et contribuer ensemble à l'accessibilité des populations aux opérations culturelles menées (accessibilité géographique, économique, symbolique, ...).	Développer les interactions avec le public, les artistes, l'associatif : rencontres avant/après spectacles, goûters, discussions, ateliers créatifs, autour des spectacles 400 coups au CC. Proposer des opérations de diffusion Jeune public au sein des projets d'animation locale et de quartier. Passer d'un public consommateur à un public acteur.
Expositions	Dédale, expositions thématiques, Parcours d'artistes, partenariats avec les opérateurs locaux et régionaux (Aux Arts, Fondation Bolly-Charlier, ...)	Favoriser et contribuer ensemble à l'accessibilité des populations aux opérations culturelles menées (accessibilité géographique, économique, symbolique, ...).	Développer les interactions avec le public, les artistes, l'associatif : rencontres au sein des expositions, discussions, workshops, ... autour des expositions. Passer d'un public consommateur à un public acteur.

Développement régional	La co-construction d'un projet de territoire. Les projets régionaux (Abonnement, Eclotions, Noël au Théâtre, Prêt de matériel, Aides-Service, communication régionale, Plan de formation).	Au sein de l'ensemble des projets, co-construire ceux-ci en lien avec l'enjeu régional. Développer ensemble la formation des équipes pour pouvoir renforcer les synergies entre partenaires et leur efficacité. Relancer les formations destinées à l'associatif.	Co-construire les projets régionaux, rendre acteurs les partenaires. Développer l'accessibilité des populations aux opérations culturelles organisées sur le territoire (en terme géographique, économique, symbolique, ...).
Animation locale	Les projets dans les quartiers (D'une rive à l'autre), les projets citoyens (autour de thématiques, liées à l'actualité), les rencontres (Rencontres littéraires, causeries, ...), débats (Acte 8, ciné-club), les échanges de savoir-faire (Micro-Fabriques, Fabrique), les projets autour de la diversité (Huy Espaces Migrants, Acte 8, Tambours pour la paix, ...)	Créer une commission animation, destinée à partager les expériences entre collègues des CC, développer les compétences en complémentarité et transversalité des équipes d'animation. Mettre en place une formation à destination des animateurs afin de développer de manière collective des référentiels, des méthodes et des complémentarités. Acquérir sur le territoire de projet une légitimité d'action : que les centres culturels soient considérés comme acteurs de citoyenneté et de démocratie.	Développer les partenariats et interactions avec les acteurs du territoire (pas uniquement le secteur culturel) au sein de chacun des projets locaux, afin de placer la culture comme outil de développement local. Acquérir une légitimité locale : que le centre culturel puisse être considéré comme acteur de citoyenneté et de démocratie.
Expression-créativité	Les Ateliers de l'Avenue, le FRAJA, les ateliers Art à l'école, les workshops	Relancer la réflexion autour de l'Expression et la Créativité avec les opérateurs du territoire de projet.	Sensibiliser les animateurs aux enjeux de la médiation, développer davantage d'actions dans ce sens.

2.1.4 Identification des défis culturels importants à prendre en compte lors de l'élaboration de l'action culturelle

Constats des différentes parties (partenaires, public, enseignants, travailleurs) :

- L'évolution vers une société cloisonnée, de développement de l'individualisme et du repli sur soi, de la solitude de certains, de la pauvreté grandissante,
- Des changements vécus par l'associatif et la crainte de voir de nombreuses associations disparaître : changement de forme (moins institutionnel, plus ponctuel et souple), disparition du bénévolat, fragilité dans le maintien des associations plus anciennes dans leur fonctionnement habituel, ...
- D'une envie et le besoin formulé de voir la culture sortir de ses murs : au sein des quartiers, de la ville, de partager les œuvres avec le plus grand nombre,
- De l'importance de la culture comme simple et indispensable moment de plaisir à partager.

Constat des équipes des réseaux régionaux (CC et Réseau des permanents culturels) :

- Nécessité de réaffirmer le rôle des CC dans le développement des pratiques de citoyenneté et de démocratie, avec, par et pour les populations, sur les territoires.
- Nécessité de maintenir le tissu associatif vivant : formations, partenariats, aides-services, ...
- Volonté de renforcer le maillage territorial par la mise en place d'outils au service des équipes : formations, partage de compétences, solidarités, complémentarités.
- Nécessité de mettre en place, au sein du CCAH, un espace destiné à la convivialité : bar, fauteuils, coin agréable où se poser avant/après le spectacle, pour favoriser les interactions/échanges entre les personnes et entre le public et l'équipe.

2.2 Rapport de l'analyse partagée du territoire

2.2.1 La démarche de l'analyse partagée

A. Les groupes de travail

Conseil d'orientation

Le CCAH n'ayant pas de conseil culturel actif depuis de nombreuses années, la mise en place du Conseil d'orientation (CO) a démarré concrètement en 2015. Pour constituer le listing des personnes utiles nous avons recensé l'ensemble des partenaires, au sein de tous les projets menés depuis 2009 : associations, individus, artistes, animateurs, ... Ces personnes sont toutes issues de l'arrondissement. La première rencontre avec le CO a eu pour objet :

- Présentation du CC et du territoire : le contexte, les projets, les partenariats.
- Présentation du nouveau décret : en quoi il se différencie-t-il de l'ancien, comment le CC se réalisait-il dans l'ancien, comment il voit son avenir dans le nouveau.

Les suivantes se sont attachées à l'autoévaluation, à formuler des conclusions, à l'analyse partagée en proposant un regard sur celle-ci. Les lignes de force qui mèneront à l'enjeu local et régional ont été décidées en CO.

Réseaux régionaux

a) Les équipes des CC, individuellement et collectivement

Partenaires depuis toujours du projet régional du CCAH, nous avons travaillé ensemble, accompagnés par le CESEP, à la mise en commun du travail de chacun autour de l'analyse partagée, dans l'objectif de choisir, ensemble, un enjeu régional à défendre à l'avenir.

b) Le réseau des permanents culturels

Représentants des communes affiliées au CCAH ne bénéficiant pas d'un CC sur leur territoire, nous avons autoévalué ensemble les projets menés avec eux. L'analyse partagée ne s'est pas déroulée sur ces communes.

Réseaux locaux

Les associations partenaires ont été rassemblées lors d'une journée destinée à envisager l'autoévaluation des opérations culturelles mais aussi l'analyse partagée du territoire.

L'analyse partagée s'est ainsi déroulée en plusieurs étapes et depuis 2015. Les résultats de chaque groupe de travail ont été présentés successivement au Conseil d'orientation afin d'avancer ensemble vers la définition d'un enjeu local et d'un enjeu régional.

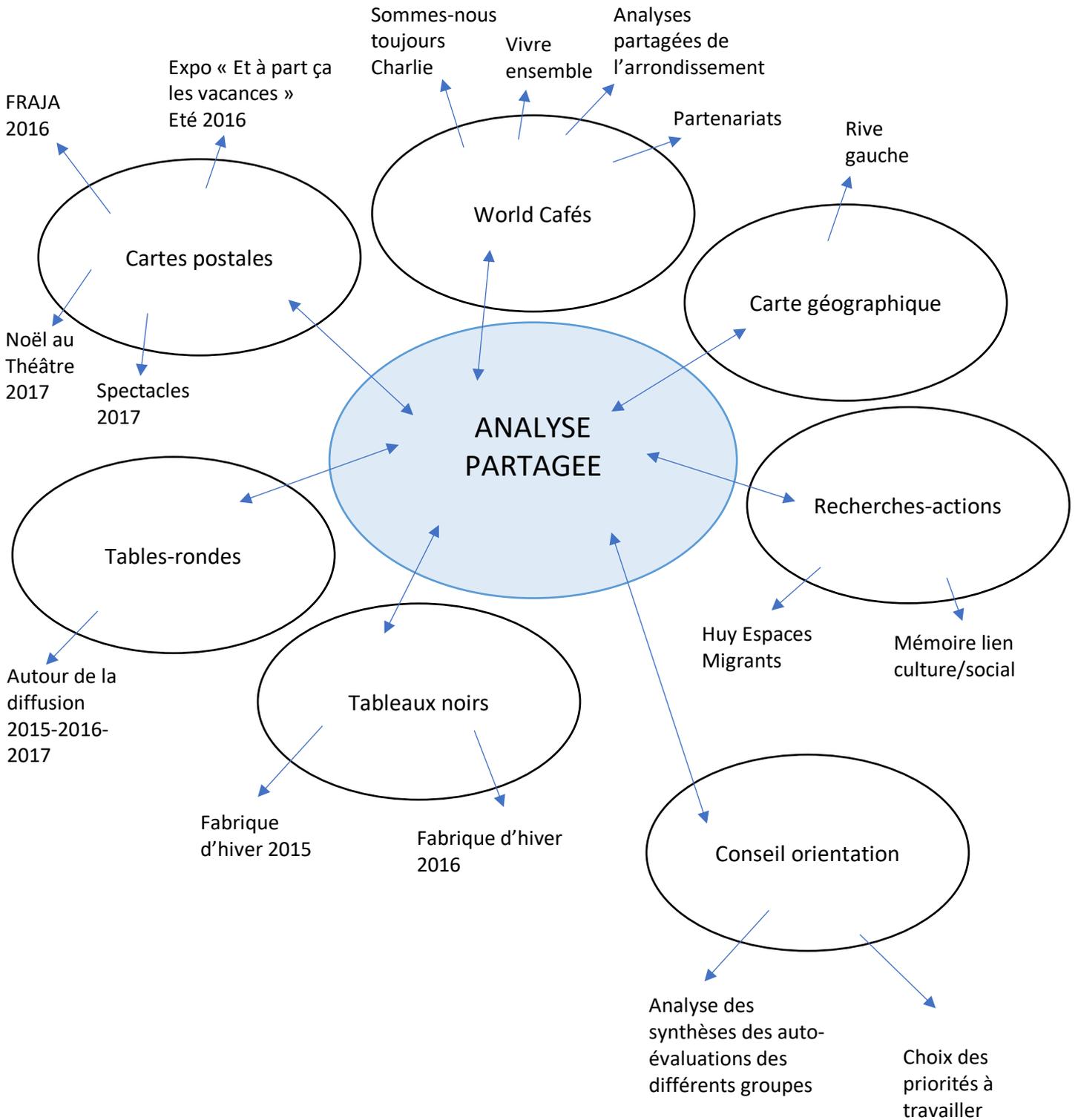
B. Calendrier de travail

	Objet	Personnes concernées	Sujets abordés
04/12/2012	Charte régionale	Directrice CCAH + Animateur régional + Pierre Van Hoye, formateur	Enjeu régional
28/02/2013	Rencontres communes sur décret	Communes affiliées	Décret - territoire
22/03/2013	Formation Charte régionale	Directeurs des 7 Centres culturels + animateur régional + formateur	Enjeu régional
27/11/2013	Formation Charte régionale	Directeurs des 7 Centres culturels + animateur régional + formateur	Enjeu régional
27/05/2014	Réunion décret	Coordination des CC	Décret - territoire
07/06/2014	Petit déjeuner "Le nouveau décret des centres culturels"	Membres de l'AG, communes affiliées au CCAH, ouvert au public	Décret - territoire
30/06/2014	Présentation décret & Charte	CA CC Engis + Directrice Huy + Animateur régional	Décret - territoire
01/09/2014	Réunion Charte régionale	Directeurs des 7 Centres culturels + animateur régional	Enjeu régional
02/10/2014	Présentation décret & Charte	CA CC Marchin + Directions Huy et Marchin + Animateur régional	Décret - territoire
09/10/2014	Présentation décret & Charte	Directions CCAH et St-Georges + Animateur régional + CA St-Georges	Décret - territoire
17/11/2014	Journée inter-centres culturels + World café	Équipes des 7 CC	Autoévaluation
19/11/2014	Présentation décret & Charte	Directrices Huy & Braives + Echevin culture Braives + Animateur régional	Décret - territoire
16/12/2014	Présentation décret & Charte	Directions Amay et Huy + CA Amay + Animateur régional	Décret - territoire
13/02/2015	Rapport entre communes suite au décret	Permanents culturels locaux + Directrice Huy + Animateur régional	Décret - territoire - autoévaluation
22/06/2015	Rencontre échevine culture Tinlot sur décret	Echevine + Directrice Huy + Animateur régional	Décret - territoire
22/06/2015	Conseil orientation	Listing CO	Présentation du décret - autoévaluation
21/09/2015	Présentation décret & Charte	CA Wanze + Directions Huy et Wanze + animateur régional	Décret - territoire
01/10/2015	Journée décret	Directions 7 CC et Permanents culturels locaux des 10 autres communes	Autoévaluation territoire
10/11/2015	Décret : première information technique sur territoire d'implantation	Directeur CC Wanze + Animateur régional + Collège échevinal de Héron	Décret - territoire

26/11-01/12/15	Autoévaluation	Equipe animation CCAH + 1 représentant régie + Chargée de communication + 1 représentant administration	Autoévaluation CCAH
19/01/2016	Journée CESEP	Les équipes des 7 centres culturels	Autoévaluation territoire
29/02/2016	Réunion décret	équipe CCAH	Autoévaluation CCAH - synthèse
mars-16	Analyse partagée dans le cadre de la Langue Française en Fête	Population hutoise Rive gauche, centre commercial Batta, sorties d'écoles, quartier Cwèrneû.	Analyse partagée
15/06/2016	World café Conférences sur les religions	Participants aux conférences-débats "Des dieux et des hommes"	Analyse partagée
16/06/2016 + juillet et août 2016	Analyse partagée Exposition Les vacances	Public de l'exposition, du Musée	Analyse partagée
20/06/2016	Enjeux de l'équipe	Equipe animation CCAH + chargée de communication	Enjeu local et régional
21/06/2016	Coordination régionale avec le CESEP	Directeurs des 7 Centres culturels + animateur régional	Autoévaluations locales et régionales
03/10/2016	Synthèse analyse partagée	Equipe animation CCAH + chargée de communication	Analyse partagée
17/11/2016	Conseil orientation	Listing CO	Analyse partagée
10/12/2016	Analyse partagée - World café "Est-on encore Charlie ?"	Tout public	Analyse partagée
03/04/2017	Réunion d'animation CCAH	Équipe d'animation CCAH	Enjeu local et régional
29/04/2017	Analyse partagée - Forum associatif	Associations répertoriées par le CCAH, partenaires ou dont les axes de travail pourraient nourrir ceux du CCAH	Analyse partagée
25 & 26/09/2017	Journée décret	Équipes 7 CC et CESEP	Analyse partagée
04/10/2017	Conseil orientation	Listing CO	Analyse partagée - synthèse
25/01/2018	Conseil orientation	Listing CO	Analyse partagée - synthèse et pistes d'enjeux
23/02/2018	Journée CESEP	Équipes 7 CC et CESEP	Enjeux locaux - pistes pour l'enjeu régional
21/03/2018	Conseil orientation	Listing CO	Enjeu local et objectifs - projet d'action culturelle
22/03/2018	Réunion des communes	Communes affiliées + CC	Présentation des résultats de l'autoévaluation et de l'analyse partagée + enjeux. Rappel des modifications dans le schéma de subventionnement des centres culturels et

			modalités d'affiliation des communes
03/04/2018	Coordination régionale avec le CESEP	Coordination des CC	Enjeu régional

C. Description de la démarche de l'analyse partagée



Plusieurs opérations ont eu lieu, réalisées par des outils différents et complémentaires, auprès de populations et dans des contextes/quartiers différents.

Il s'agissait, pour les membres de l'équipe d'animation qui s'y sont investis, de sonder tant les habitants de la Ville de Huy que ceux qui la fréquentent ou encore les publics du centre culturel.

Partant des constats formulés lors de l'autoévaluation, les différentes opérations menées ont pu nourrir une réflexion.

Constat d'une société cloisonnée, du développement de l'individualisme et du repli sur soi, de la solitude de certains, de la pauvreté grandissante.

- ⇒ Rencontre champ culturel/social, mémoire réalisé à ce sujet par une étudiante en Action sociale et culturelle
- ⇒ Recherche-Action Huy Espaces Migrants

Des changements vécus par l'associatif et d'une crainte de voir de nombreuses associations disparaître : changement de forme (moins institutionnel, plus ponctuel et souple), disparition du bénévolat, fragilité dans le maintien des associations plus anciennes dans leur fonctionnement habituel, ...

- ⇒ Rencontre associative

D'une envie et d'un besoin formulé de voir la culture sortir de ses murs : au sein des quartiers, de la ville, de partager les œuvres avec le plus grand nombre.

- ⇒ Carte de la rive gauche
- ⇒ World-café

De l'importance de la culture comme simple et indispensable moment de plaisir à partager.

- ⇒ Tables-rondes présentation de saisons

Nécessité de réaffirmer le rôle des CC dans le développement des pratiques de citoyenneté et de démocratie, avec, par et pour les populations, sur les territoires.

- ⇒ Cartes postales

Volonté de renforcer le maillage territorial par la mise en place d'outils au service des équipes : formations, partage de compétences, solidarités, complémentarités.

- ⇒ Avec le CESEP et les CC du territoire de projet, mise en commun des autoévaluations locales et des résultats des analyses partagées

D. Les opérations menées

Recherches-actions

Une trentaine de structures visées et atteintes

Ressources et besoins de la diversité à Huy – Recherche-Action de Huy Espace Migrants

Durant deux ans l'asbl Dora-Dorès, le CCAH, le Plan de Cohésion sociale de la Ville de Huy, accompagnés par l'IRFAM (Institut de Recherche de Formation et d'Actions sur les Migrations) se sont regroupés au sein d'une Plateforme afin d'aller à la rencontre des structures et des habitants de Huy, avec l'intention de créer du lien et des savoirs collectifs autour de la diversité qui habite la ville.

Action sociale et culturelle « Faire sens pour faire lien » – Lise Billen

Mémoire réalisé par une étudiant de la Haute Ecole de la Province de Liège, en lien avec une rencontre organisée par le CCAH entre les CPAS des 7 communes concernées par l'implantation d'un CC, visant à faire état des constats, besoins et perspectives d'un rapprochement entre champ social et culturel.

Tableaux noirs

100 personnes visées et atteintes

Durant la Fabrique d'hiver (projet local inscrit dans le contexte des Plaisirs d'Hiver), destiné à questionner les fêtes de fin d'année, ses valeurs et ses corollaires (hyper-consommation, croyances) ainsi qu'à valoriser les valeurs telles que l'échange, le partage et à favoriser l'importance de consacrer du temps à soi, aux autres, à la famille, aux amis, à s'offrir des cadeaux « maison », ... Un grand tableau noir a été installé, invitant les visiteurs à formuler des réponses quant à plusieurs questions – Décembre 2015 et 16.

- De quoi suis-je riche/pauvre ?
- Qu'ai-je envie de recevoir/donner ?
- Noël pour ma ville, je lui souhaite : ...

Tables-rondes de présentation de saison

200 personnes visées, 300 touchées

Organisées au centre culturel ou chez l'habitant, ces tables rondes ont pour objectif de présenter les saisons de diffusion du centre culturel à un public potentiel. Dans ces rencontres sont évaluées les saisons passées, tant en terme de programmation que de thématiques ou de genres, les esthétiques sont discutées, les choix explicités et débattus.

Carte de la rive gauche

100 personnes visées, 150 atteintes

Dans le cadre de la Langue française en fête, rive gauche.

Installés dans divers lieux emblématiques de la rive gauche, (sortie d'école, centre commercial Batta, ...) nous avons questionné les passants et habitants de la rive gauche, au moyen d'une carte représentative du quartier - Mars 2016.

- De quoi sont-ils fiers ?
- De quoi ont-ils ras-le-bol ?

World cafés

50 personnes visées, 25 atteintes

- Dans le cadre de la Fabrique d'hiver, world-café autour de la question « Sommes-nous toujours Charlie ? » - Décembre 2016
- Dans le cadre d'un cycle de conférences autour des religions « Vivre ensemble, comment ? Pourquoi ? Avec quelles valeurs ? » - Juin 2016

Cartes postales

100 personnes visées, 150 atteintes

- Autour de l'exposition d'été « A part ça, les vacances », exposition qui se tenait au Musée Communal, dans l'ancienne église Saint-Mengold, réalisée en partenariat avec le CC de Marchin, la Ville de Huy et la Fondation Bolly-Charlier - Juin-août 2016
Question posée « De quoi avez-vous envie d'être en vacances ? »
- Autour du FRAJA (Festival Rencontres Jeunes Artistes), rassemblant plusieurs centaines d'enfants, ados et adultes, durant 4 jours - Mai 2016
Questions posées « Qu'est-ce qui me motive quand je me lève le matin ? » et « Dans la vie, qu'est-ce qui me préoccupe ? »
Questions posées « Cher village de ... ce que j'aime chez toi, ce que je déteste, j'aimerais... »
- Lors de Noël au Théâtre – décembre 2017
Questions posées aux enfants « Mon plus grand rêve, c'est ... », « Je suis tracassé par ... », « Mon quartier serait super si ... », « Pendant mon temps libre j'aime ... ».

- Lors de spectacles – saison 2017
Aucun retour, pas d'intérêt du public

Partenariats

90 associations visées, 35 atteintes

World café autour de l'autoévaluation des projets menés en partenariat et analyse partagée du tissu associatif et des partenariats locaux.

Rencontres des équipes d'animation des CC régionaux et du réseau des permanents culturels locaux

Cycle de rencontres animé par le CESEP et destiné à partager les résultats des autoévaluations des différents CC, les conclusions des analyses partagées de chacun pour faire émerger collectivement un enjeu régional à défendre ensemble durant le prochain contrat-programme.

E. Les populations ciblées-rencontrées

Suite au rapport de l'auto-évaluation nous avons souhaité questionner :

- La population de la rive gauche : carte de la rive gauche
- Le public de la diffusion via les tables-rondes : d'autres actions ont été menées en soirée, lors de spectacles cartes postales, mais n'ont remporté aucun succès (le public n'est semble-t-il pas là pour ça, et n'a aucun intérêt pour la démarche)
- Les associations : au travers de leurs actions et de leur public, elles sont un bon relai pour parler des réalités de terrain et de ce qu'elles ont identifié comme enjeu au sein du territoire et/ou de la société
- Les réseaux professionnels – les CC partenaires : quelles ont été les conclusions de leurs auto-évaluations ? Quelles sont leurs réalités locales ?
- Les associations actives autour des questions de migration
- Le public des projets locaux, qui se déroulent en ville : exposition d'été, Fabriques, Noël au théâtre, ...
- Les familles et les jeunes au sein du FRAJA : familles de l'arrondissement, jeunes entre 4 et 18 ans
- Le tout public via des world cafés ouverts à tous
- Les CPAS du territoire de projet
- Les membres du CO : associations partenaires, écoles, artistes, public

F. Difficultés rencontrées

La mise en place du conseil d'orientation ne s'est pas faite sans difficulté.

La première rencontre, même si elle a rencontré un gros succès au vu du nombre et de la diversité des acteurs présents, n'a pas été concluante.

Plusieurs remarques (formulées ou constatées) :

- Les associations présentes n'ont pas le temps de s'investir dans un nouveau groupe de travail soit parce qu'au sein de leur propre association elles ont déjà mis en place récemment le même type d'organe et elles n'ont pas le loisir de dépenser de l'énergie par ailleurs, soit parce qu'elles ne se sentent pas légitimes, à côté de l'équipe d'animation (12 personnes) pour formuler un regard utile à l'évolution du projet du CCAH.
- Les artistes présents n'ont pas le temps ou l'envie de s'investir dans des réflexions plus institutionnelles.
- Les personnes lambda veulent bien donner leur avis sur les projets (principalement sur la diffusion – ce qu'ils aimeraient, ce qui manquerait, ...) mais n'entrent pas aisément dans ce qui reste un charabia pour eux (le décret, l'autoévaluation, le territoire, etc.).

- Les appels publics à la composition du groupe de travail n'ont remporté que trop peu de succès (2 et 3 personnes qui ne sont pas revenues par la suite).
- La difficulté de mobiliser les personnes dans un même lieu sur l'enjeu local et régional.

Nous avons donc choisi de maintenir, le plus longtemps possible, un fonctionnement souple :

- Une invitation large aux différents partenaires
- Un Conseil d'orientation au fonctionnement plus organique, que nous n'avons pas fixé trop vite, afin de pouvoir bénéficier d'un maximum d'énergies, tout au long du processus
- Des débats organisés autour de chaque étape de l'autoévaluation et de l'analyse partagée sous forme de regards extérieurs sur ce que nous avons récolté, les membres du CO complétant finalement les collectes de leur apport propre, en tant qu'habitant, public, membre d'association, politicien, ...

D'un groupe mouvant, nous sommes arrivés finalement en mars 2018 à un groupe qui semble plus restreint mais assez représentatif des réalités locales.

2.2.2 Présentation des conclusions de l'analyse partagée à savoir l'ensemble des enjeux de société ayant émergé de l'analyse partagée, en lien avec le territoire

Le point de vue des populations

- Le besoin d'un cadre de vie agréable, dans lequel on peut s'épanouir : propreté, respect des infrastructures, envie de voir le développement de celles-ci, d'espaces de convivialité (parcs, bancs, ...), envie de moins de voitures, plus de place pour les piétons et la mobilité douce, tristesse de voir le centre-ville se vider de ses commerces, ...
- Plusieurs inquiétudes liées :
 - o A la paupérisation, celle des autres et la sienne, sentiment de vivre « sur le fil », que tout peut basculer très rapidement
 - o Au travail : crainte de perte d'emploi, stress lié à celui-ci, au temps, au fait de devoir courir tout le temps, crainte pour l'avenir des jeunes, pour les personnes issues de l'immigration existe un manque de reconnaissance des compétences (ne leur sont proposés que des emplois sous qualifiés, sans prise en compte de leurs acquis).
 - o A la santé, à la vieillesse : les frais de santé sont très (trop) élevés pour de plus en plus de personnes, crainte de tomber malade et de ne pas savoir assumer les frais de santé et ensuite la survie financière de sa famille.
 - o A la diversité : le sentiment que certaines communautés vivent repliées sur elles-mêmes, les craintes des acteurs de terrain, liées à la ghettoïsation des quartiers (5% de la population hutoise habite Statte où plus de la moitié des habitants sont d'origine étrangère), le sentiment des personnes étrangères d'être invisibles à Huy, de ne pas voir leur compétences reconnues (notamment en matière d'emploi), les jeunes issus de l'immigration « portent » beaucoup, le processus d'intégration étant long et difficile et puis, tout simplement, racisme ordinaire d'une part de plus en plus grande de la population.
 - o A la solitude : sentiment d'isolement des personnes plus âgées, besoins exprimés de lieux publics et/ou de rencontres accessibles à tous.
- Manque de confiance en soi alors qu'on aurait envie de dire ce qu'on pense : mais où peut-on débattre ensemble, discuter, échanger des points de vue, en est-on capable ?
- Tant les jeunes que les familles ou les personnes âgées expriment le besoin de lieux ouverts, conviviaux, de rencontre, à l'accès libre : parcs aménagés, rives de la Meuse avec des bancs, espaces associatifs ouverts, d'une ville conviviale (moins de voiture, plus d'espaces verts aménagés, des activités dans les parcs, ...).

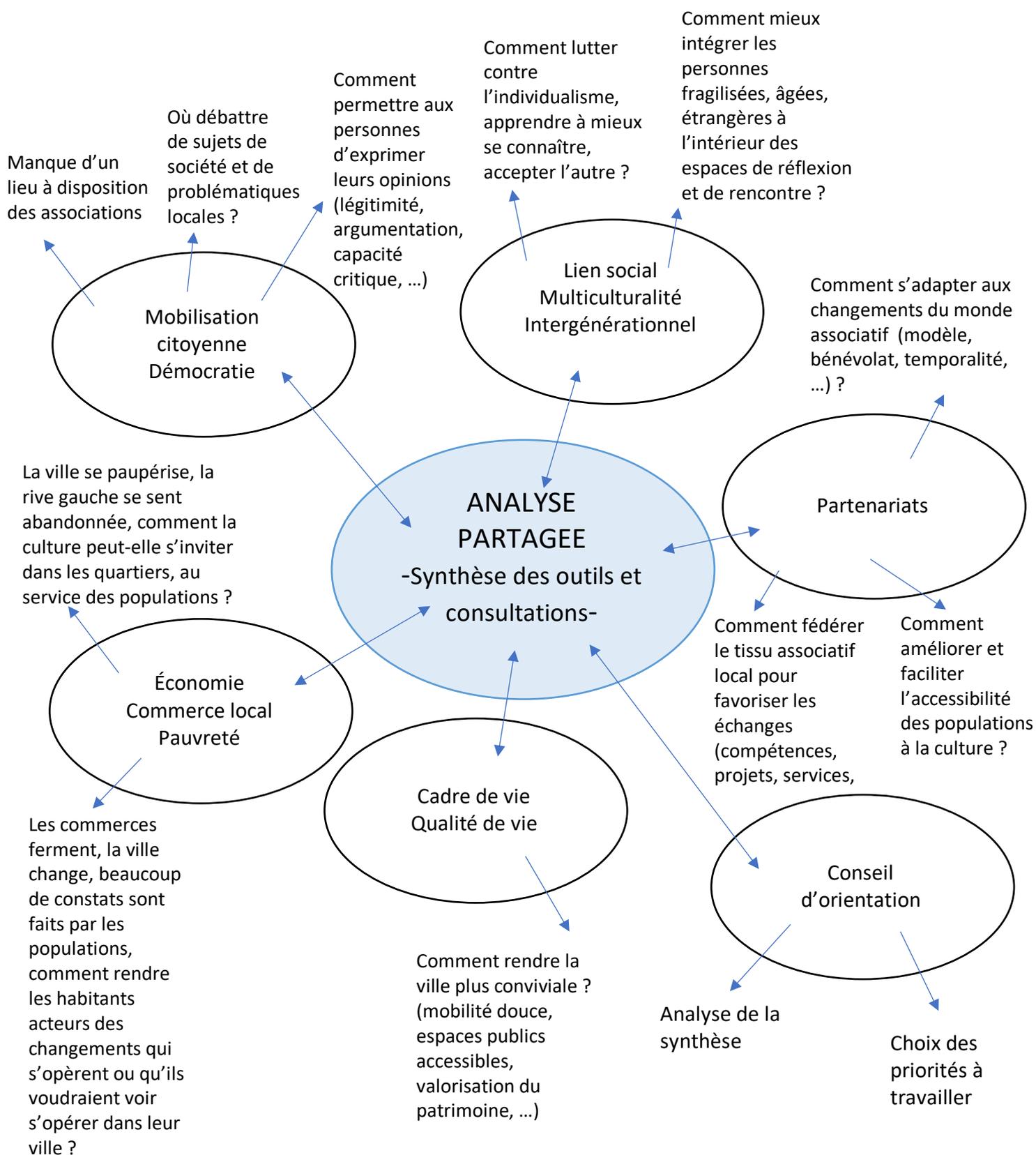
Le point de vue des partenaires associatifs

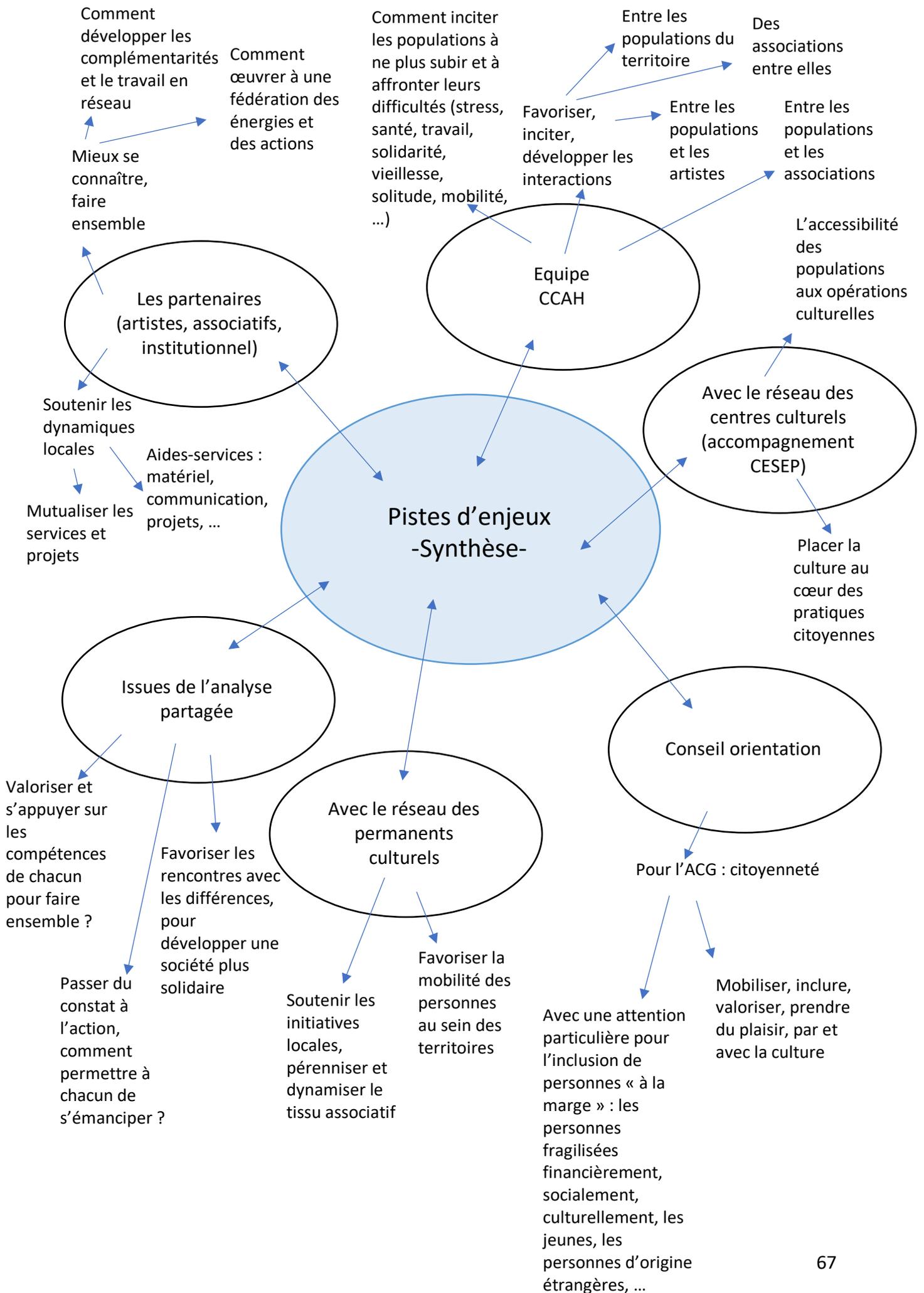
- Beaucoup de choses existent à Huy mais il n'y a pas de vision globale : pas de concertation locale, pas de vue globale de ce qui se fait, sentiment parfois de concurrence ou doublons.
- Manque de connaissance mutuelle de qui fait quoi, d'où une envie de mieux se connaître et de développer des complémentarités (mutualisations, compétences transversales et complémentaires, développer des solidarités, ...).
- Craintes liées à l'évolution du modèle associatif : perte de repères (disparition du modèle institutionnel au profit de groupes plus libres et ponctuels), disparition du bénévolat, associations vieillissantes, peu de renouvellement, ...
- Les aides-services du CCAH sont indispensables au maintien du dynamisme local et à la survie des projets menés par les associations.

Le point de vue de l'équipe

- Constat d'une société de plus en plus clivée, volonté de :
 - o Décloisonner la culture, dans les pratiques internes et par rapport aux autres champs de la société,

- Aller hors des sentiers battus, oser être acteurs de projets plus alternatifs, moins consensuels,
- S'investir en dehors des lieux dédiés à la culture : dans la rue, les quartiers, ...
- Développer des espaces où les populations peuvent être associées à l'élaboration et la mise en œuvre des projets,
- Développer les interactions, tant à l'interne qu'à l'externe : favoriser les rencontres régulières entre les acteurs locaux, entre les personnes, entre les réseaux de travailleurs, entre les communautés, développer de nouvelles façons de faire ensemble,
- S'investir dans et vers une société inclusive : communautés, genres, pauvreté, ...





2.2.3 Présentation des enjeux de société retenus par le CC, des méthodes de délibération utilisées afin de déterminer les enjeux et raisons de ce choix

Les conclusions de l'analyse partagée ont été tirées en plusieurs étapes :

- En équipe d'animation du CC : les différentes réponses aux questions ont été triées et regroupées au sein de plusieurs items :

Cadre de vie : espaces publics, convivialité, mobilité

Santé : coût, stress (au travail, à l'école)

Repli sur soi : sentiment de solitude des personnes âgées, sentiment d'insécurité lié à la migration

Insécurités : financière, face au travail, face à l'étranger, face à la fermeture des commerces en ville, société de consommation

Partenariat : retours du milieu associatif

- Avec les équipes régionales : partage autour des résultats des analyses partagées de chaque CC.
- Au sein du CO : les synthèses ont été partagées, commentées, amendées.
- Au sein du CA : présentation de la démarche et discussion autour des synthèses finales.

A. Enjeu local autour du développement de l'esprit critique et du « faire ensemble ».
--

Les constats formulés au sein de l'autoévaluation et l'analyse partagée font apparaître qu'il y a une envie des personnes et des groupes de se rencontrer : les personnes âgées de sortir de leur solitude, les personnes issues de la migration d'être entendues et reconnues pour ce qu'elles sont et pas pour l'image que le grand public donne d'elles (représentation négative), les personnes précarisées sont isolées (accès symbolique à la culture) ... De manière générale, les réponses formulées lors de l'analyse partagée sont peu nuancées, celle-ci étant dès lors finalement une récolte de ressentis, d'envies ou de besoins qui s'expriment par les personnes qui se placent à l'extérieur des problèmes soulevés.

C'est partant de ce constat que nous avons souhaité développer un enjeu local autour du développement d'une citoyenneté active, visant l'expression des personnes et des groupes dans une perspective démocratique.

Quatre objectifs seront au service de cet enjeu :

FAVORISER la mobilisation citoyenne : inciter les personnes à passer du constat à l'action, s'appuyer sur les réseaux existants, les soutenir, permettre aux personnes de s'impliquer

FAVORISER le développement d'une société inclusive : faire avec l'autre, accepter la diversité humaine
VALORISER les capacités citoyennes : je suis capable, je peux transmettre mes compétences, on peut « faire ensemble »

FAVORISER la rencontre des personnes avec les œuvres : la diffusion pour le plaisir partagé de la rencontre avec les créations artistiques et au service du développement culturel local et régional.

Pour mettre en œuvre cet enjeu et ses objectifs, la méthodologie de travail choisie par l'équipe d'animation du CCAH est : l'interaction.

Il s'agira, tout au long du contrat-programme, de mettre en relation et de faire interagir les personnes, les groupes, les projets, les quartiers, les opérateurs culturels, les partenaires utiles issus d'autres champs, afin de construire ensemble un terreau d'actions, de réflexions, d'échanges, de rencontres, favorable à la mise en œuvre de l'enjeu local.

Enjeu Action culturelle Générale

Favoriser le développement de la citoyenneté individuelle et collective des personnes dans une perspective démocratique (citoyen = acteur de la Cité)

<p>Favoriser la mobilisation citoyenne</p>	<p>Favoriser le développement d'une société inclusive</p>	<p>Valoriser les capacités citoyennes</p>	<p>Favoriser la rencontre et renforcer la proximité des personnes avec les œuvres</p>
<p>Pourquoi ? Passer du constat à l'action, soutenir le tissu associatif et l'émergence de nouvelles façons de faire groupe, favoriser les citoyens à agir concrètement sur leur contexte de vie.</p>	<p>Pourquoi ? Lutter contre le repli sur soi, apprendre à connaître l'autre et à l'accepter dans sa diversité, faire ensemble. Permettre à chacun d'avoir sa place dans la société.</p>	<p>Pourquoi ? Redonner confiance aux personnes, aider chacun à prendre conscience et à reconnaître ses capacités, à se sentir reconnu, permettre aux citoyens de les exprimer et de les transmettre. Lutter contre l'isolement des personnes en marge. Favoriser les lieux de débats, de rencontres, d'échanges, afin d'exploiter de manière constructive les capacités de chacun, individuellement et en groupe.</p>	<p>Pourquoi ? Développer la curiosité et l'ouverture aux formes et propos contemporains et novateurs. Faciliter la circulation des œuvres sur le territoire de la FWB, par la diffusion décentralisée (hors pôles urbains). S'appuyer ponctuellement sur les œuvres pour favoriser le débat. Proposer une diffusion culturelle diversifiée et éclectique, accessible et de proximité.</p>
<p>Comment ? Recenser l'associatif. Organiser des rencontres régulières entre associations/entre population et associations. Mettre en place des formations utiles à l'associatif. Soutenir les projets existants (aides-services, matériel, communication, fédération des projets ...). Développer les partenariats intersectoriels au sein des projets existants. Mettre en place des projets dans les quartiers.</p>	<p>Comment ? Participer à des projets locaux œuvrant à cet enjeu. Mettre en place des rencontres, débats, projets qui visent à sensibiliser les personnes mais aussi à lutter contre les préjugés, à déconstruire les clichés.</p>	<p>Comment ? Maintenir et développer des lieux d'échanges de savoir-faire existants. Mettre en place des rencontres/débats/échanges autour de thématiques locales et/ou de société. Favoriser la co-construction de projets avec les citoyens et/ou les groupes.</p>	<p>Comment ? Maintenir l'abonnement régional et la décentralisation des spectacles. Mettre en place des rencontres/débats/échanges autour des questions de société soulevées dans certains spectacles. Proposer la diffusion d'œuvres dans les quartiers, en lien avec les dynamiques locales. Développer la co-construction des projets de diffusion.</p>

Pour mettre en œuvre cet enjeu l'**interaction** figurera en moteur des pratiques professionnelles et au cœur des relations avec les partenaires

B. Enjeu régional autour de l'accessibilité des populations à la culture - intensification

Les échanges au sein de la concertation régionale au sujet des résultats des analyses partagées de chaque territoire font émerger les mêmes constats que ceux exprimés plus haut : insécurités, repli sur soi, difficulté à vivre ensemble, besoin de lieux de rencontres, de favoriser la participation des personnes aux opérations culturelles, ... Les enjeux des CC s'orientant principalement autour des questions du développement de l'esprit critique et d'une citoyenneté active, nous avons choisi ensemble de nous attacher, sur le territoire de projet, à un enjeu complémentaire, celui de l'accessibilité des populations à la culture.

Cinq objectifs seront au service de cet enjeu :

FACILITER l'accessibilité financière : diminuer le frein financier

DESACRALYSER la culture : tenter de réduire l'écart lié à la distance sociale (formation, éducation, ...) entre les populations et la culture, lié à la représentation ou à l'image renvoyée par nos lieux, les opérations, la communication autour de celles-ci

ORGANISER une culture de proximité : décentraliser les actions, se concerter (agenda, propositions, thématiques) pour la mise en œuvre des opérations culturelles partagées

INFORMER les populations du territoire de projet : communiquer autour des projets régionaux, simplifier l'inscription aux opérations culturelles (billetterie régionale), communiquer simplement et efficacement

CO-CONSTRUIRE un développement culturel territorial : associer les populations aux analyses partagées, soutenir les initiatives locales, développer les partenariats

Pour mettre en œuvre cet enjeu et ses objectifs, la méthodologie de travail choisie par l'équipe d'animation du CCAH est : l'interaction.

Il s'agira, tout au long du contrat-programme, de mettre en relation et de faire interagir les travailleurs au sein des concertations régionales, d'ouvrir celles-ci aux opérateurs qui peuvent renforcer l'un des objectifs au service de l'enjeu, de faire se rencontrer et interagir entre elles les opérations culturelles (développer des transversalités) afin de construire ensemble un terreau d'actions, de réflexions, d'échanges, de rencontres, favorable à la mise en œuvre de l'enjeu régional.

Enjeu Action culturelle Intensifiée

Favoriser l'accessibilité du plus grand nombre à la culture
mobiliser un territoire par ses acteurs, pour les populations

Accessibilité financière	Accessibilité symbolique	Accessibilité géographique	Accessibilité à l'information	Participation à l'élaboration des projets culturels
<p>Pourquoi ? Réduire le frein financier lié à la participation. Favoriser l'accès au plus grand nombre, la mixité des publics.</p> <p>Comment ? Politique tarifaire concertée entre les opérateurs de diffusion du territoire. Mettre en place des formules avantageuses : abonnements, avantage fidélité, réductions étudiants, seniors, sans emploi... Organisation d'actions décentralisées dans les quartiers, d'accès libre et au bénéfice de tous.</p>	<p>Pourquoi ? Réduire l'écart symbolique qui freine la participation des populations à la culture. Rendre accessible la culture au plus grand nombre.</p> <p>Comment ? Décentraliser les opérations dans les quartiers, dans les lieux de vie, au plus proche des populations. Mettre en adéquation la communication et le vocabulaire des CC avec les populations ciblées. Aménager les lieux culturels en y développant des espaces de convivialité.</p>	<p>Pourquoi ? Défendre une culture de proximité de qualité. Répondre aux difficultés et problématiques de mobilité des populations. Dynamiser le territoire de projet dans son ensemble, par la culture. Favoriser et faciliter la circulation des œuvres sur le territoire de projet.</p> <p>Comment ? Décentralisation des spectacles dans le cadre de l'abonnement régional. Maintenir et animer les concertations régionales autour des opérations culturelles partagées. Décentraliser les opérateurs sur le territoire de projet : lieux acquis et autres.</p>	<p>Pourquoi ? Permettre au plus grand nombre d'avoir connaissance des opérations culturelles menées sur le territoire. Faciliter l'accès administratif aux opérations culturelles.</p> <p>Comment ? Maintenir la communication régionale autour des projets partagés (abonnement, Noël au Théâtre, Eclisions, formations, Aux Arts). Développer une billetterie régionale chez les partenaires qui le souhaitent. Mettre en adéquation la communication et le vocabulaire des CC avec les populations ciblées.</p>	<p>Pourquoi ? Permettre aux populations de s'approprier les opérations culturelles du territoire. Permettre aux populations et associations de passer du statut de consommateur culturel à celui d'acteur du développement culturel territorial.</p> <p>Comment ? Développer les partenariats au sein des opérations culturelles du territoire de projet. Offrir des aides aux acteurs locaux leur permettant de mener leur projet à bien. Construire avec les CC des outils d'analyse partagée communs.</p>

Pour mettre en œuvre cet enjeu l'**interaction** figurera en moteur des pratiques professionnelles et au cœur des relations avec les partenaires

2.3 Le projet d'action culturelle

2.3.1 Identification des dimensions culturelles des enjeux de société retenus et traduction en objectifs

Enjeu Action culturelle Générale

Favoriser le développement de la citoyenneté individuelle et collective des personnes dans une perspective démocratique (citoyen = acteur de la Cité)

Favoriser la mobilisation citoyenne

Pourquoi ?

Passer du constat à l'action, soutenir le tissu associatif et l'émergence de nouvelles formes de faire groupe, favoriser les citoyens à agir concrètement sur leur contexte de vie.

Comment ?

Recenser l'associatif

Organiser des rencontres régulières entre associations

Mettre en place des formations utiles à l'associatif

Soutenir les projets existants (aides-services, matériel, communication, fédération des projets ...)

Développer les partenariats intersectoriels au sein des projets existants

Mettre en place des projets dans les quartiers

Les citoyens se plaignent : dégradations, saleté, « Huy, ville morte », fermeture des commerces, manque d'activités dans les quartiers...

Les associations soulèvent : manque d'implication des personnes « c'est toujours les mêmes qui s'y collent », disparition progressive du bénévolat, complexification des exigences liées aux actions associatives (législation, assurances, responsabilités...).

L'objectif ici est de passer d'un habitant consommateur de sa Ville, de son quartier, à un citoyen actif et donc acteur des changements qu'il a envie de voir naître dans son environnement proche.

Les opérations culturelles concernées : d'une rive à l'autre (Réveil du géant, Théâtre de la source), Dédale, Parcours d'artistes, diffusion en ville, micro-fabriques, formations à destination des associations et des personnes, parc de matériel à disposition des associations du territoire de projet.

Favoriser le développement d'une société inclusive

Pourquoi ?

Lutter contre le repli sur soi, apprendre à connaître l'autre et à l'accepter dans sa diversité, faire ensemble.

Permettre à chacun d'avoir sa place dans la société.

Comment ?

Participer à des projets locaux œuvrant à cet enjeu.

Mettre en place des rencontres, débats, projets qui visent à sensibiliser les personnes mais aussi à lutter contre les préjugés et à se forger d'autres représentations de la différence.

Les citoyens se plaignent : aujourd'hui c'est chacun pour soi, les personnes se sentent isolées dans leur quartier, la Ville de Huy est coupée en deux et les habitants de la rive gauche se sentent exclus, « du mauvais côté de la ville), le sentiment d'insécurité est régulièrement soulevé, la population étrangère fait peur, celle-ci est isolée dans certains quartiers, où son intégration n'est pas toujours facile.

Par ailleurs la société, plus largement, questionne les libertés individuelles : mariage pour tous, avortement, orientations sexuelles, exclusion des plus faibles (sans emploi, personnes âgées, personnes précarisées...).

L'objectif défendu ici sera de recueillir les peurs, de les décoder, de déconstruire les représentations et idées toutes faites pour les envisager dans leur complexité, mieux les comprendre et les dépasser.

Les opérations culturelles concernées : Acte 8, Huy Espaces Migrants, d'une rive à l'autre, débats/rencontres autour des projets de diffusion (ciné-club, abonnement, jeune public, expositions), le Parcours d'artistes, des thématiques liées à ces questions au sein des projets de diffusion, tricot urbain, plateforme culture/social.

Valoriser les capacités citoyennes

Pourquoi ?

Redonner confiance aux personnes, aider chacun à prendre conscience et à reconnaître ses capacités, à se sentir reconnue, permettre aux citoyens de les exprimer et de les transmettre.

Lutter contre l'isolement des personnes en marge.

Favoriser les lieux de débats, de rencontres, d'échanges, afin d'exploiter de manière constructive les capacités de chacun, individuellement et en groupe.

Comment ?

Maintenir et développer des lieux d'échanges et de savoir-faire existants.

Mettre en place des rencontres/débats/échanges autour de thématiques locales et/ou de société.

Favoriser la co-construction de projets avec les citoyens et/ou les groupes.

Les citoyens ont du mal à exprimer leur pensée, les personnes d'origine étrangères ne se sentent pas légitimes pour exprimer leur point de vue sur la ville, les avis donnés ne sont pas contrastés, argumentés, les personnes n'ont pas confiance en elles, les compétences et connaissances techniques sont peu valorisées par rapport aux connaissances intellectuelles, ... ce qui induit que les citoyens ne se sentent pas ou peu légitimes pour agir sur le(ur) monde.

L'objectif ici sera de valoriser les personnes, les intérêts et apports de la diversité, les compétences individuelles (techniques ou autres), de développer des complémentarités entre les personnes et les groupes, de faciliter la prise de parole en public pour permettre aux personnes de se sentir légitimes et actrices de leur vie.

Les opérations culturelles concernées : les ateliers (extra-scolaires et scolaires), les fabriques, les causeries, le Repair Café.

Favoriser la rencontre et renforcer la proximité des personnes avec les œuvres

Pourquoi ?

Développer la curiosité et l'ouverture aux formes et propos contemporains et novateurs.

Faciliter la circulation des œuvres sur le territoire de la FWB, par la diffusion décentralisée (hors pôles urbains).

S'appuyer ponctuellement sur les œuvres pour favoriser le débat.

Proposer une diffusion culturelle diversifiée et éclectique, accessible et de proximité.

Comment ?

Maintenir l'abonnement régional et la décentralisation des spectacles.

Mettre en place des rencontres/débats/échanges autour des questions de société soulevées dans certains spectacles.

Proposer la diffusion d'œuvres dans les quartiers, en lien avec les dynamiques locales.

Développer la co-construction des projets de diffusion.

Les citoyens sont heureux du plaisir pris lors de spectacles, expositions, films... La fréquentation aux opérations de diffusion culturelle en témoigne. Ils aiment la rencontre avec les œuvres, pour ce qu'elles leur apportent en délasserment, qu'elles les aident à sortir du stress lié au travail, aux difficultés du quotidien, pour la réflexion qu'elles induisent et le regard sur le monde qu'elles proposent.

L'objectif ici sera de permettre aux populations du territoire de projet (de la mission intensifiée) de nourrir et ouvrir leur regard sur le monde, au travers de leur rencontre avec les œuvres.

Les opérations culturelles concernées : l'abonnement régional, la décentralisation des spectacles dans les villages et quartiers, la diffusion au des projets associatifs et/ou locaux, les comités de concertation autour de la diffusion (commissions régionales, ciné-club, concerts-apéritifs...).

Enjeu Action culturelle Intensifiée

Favoriser l'accessibilité du plus grand nombre à la culture

De manière générale et transversale pour la mise en œuvre de l'enjeu régional, il s'agira de veiller, au travers de mesures concrètes à mener avec les partenaires du territoire de projet, individuellement (chacun sur son territoire) et collectivement (au sein des concertations régionales), à favoriser l'accessibilité du plus grand nombre à la culture.

Cet enjeu est développé en termes d'objectifs (pourquoi ?) au sein du tableau relatif à l'enjeu en question.

2.3.2 Description du projet d'action culturelle déterminé en référence aux objectifs énoncés. La description du projet doit présenter un échelonnement à court, moyen et long terme, de façon à rencontrer les objectifs définis (plans d'actions) et présentation des principales opérations culturelles à travers lesquelles se déploie le projet d'action culturelle.

Enjeu Action culturelle générale Favoriser le développement de la citoyenneté individuelle et collective des personnes dans une perspective démocratique			
Favoriser la mobilisation citoyenne	Favoriser le développement d'une société inclusive	Valoriser les capacités citoyennes	Favoriser la rencontre et renforcer la proximité des personnes avec les œuvres
<i>Objectif : favoriser le développement de Citoyens Actifs Critiques et Solidaires (CRACS)</i>	<i>Objectifs : Avec les citoyens, décoder les peurs pour les dépasser et se nourrir de la diversité</i>	<i>Objectif : Permettre aux personnes de se sentir légitimes en tant que citoyens acteurs de leur vi(II)e.</i>	<i>Objectif : par la création, proposer aux citoyens d'autres points de vue, d'autres regards, pour développer leur propre vision du monde.</i>
Autour des opérations existantes Poursuivre les actions locales et régionales qui impliquent les associations et les personnes dans leur élaboration : Langue française en fête, Noël au Théâtre, Parcours d'artistes, Micro-Fabriques...	Autour des opérations existantes Poursuivre les actions locales et régionales qui sensibilisent, agissent, proposent des actions/réflexions autour des questions liées au genre : Acte 8, participation à la coordination locale (Ville de Huy) et régionale (PAC Huy-Waremme) autour de la Journée Internationale des Droits des femmes.	Autour des opérations existantes Poursuivre les actions locales et régionales autour de la valorisation des compétences des personnes : Ateliers d'expression et de créativité, Repair Café, Ateliers d'échanges de savoir-faire, Micro-fabriques, Parcours d'artistes ...	Diffusion de proximité Maintenir avec les opérateurs culturels du territoire une diffusion de proximité (décentralisée) : Abonnement régional, Noël au Théâtre, Eclotions, interventions Art et Vie au sein des comités régionaux...
En cours	En cours	En cours	En cours
Soutien aux projets locaux et régionaux Soutenir les projets existants qui fédèrent les personnes et les impliquent dans la vie culturelle des territoires : Festival Les Unes fois d'un soir, Festival Les Enfants Terribles, Festival Les Anthinoises, Festival Folk Marsinne, Festival d'Art de Huy, Repair Café, ...	Poursuivre les actions locales et régionales Sensibiliser, agir, proposer des actions/réflexions autour des questions liées à la diversité : Journée des migrants, relance de la plateforme Huy Espace Migrants.	Soutien aux projets locaux et régionaux autour de la valorisation des compétences des personnes et des groupes : CEC du Cwèrneû, réseau des Repair cafés, exposition de la MJ La Mézon, exposition de l'Académie, musiciens du conservatoire au sein des projets de diffusion, ...	Soutien aux projets locaux et régionaux Soutenir les projets existants qui fédèrent les personnes et les impliquent dans la vie culturelle des territoires : Festival Les Unes fois d'un soir, Festival Les Enfants Terribles, Festival Les Anthinoises, Festival Folk Marsinne, Festival d'Art de Huy, Repair Café, ...
En cours	Relance en cours	En cours	En cours
Groupes citoyens	Au sein de la diffusion artistique	Débats-rencontres-discussions	Groupes citoyens Favoriser l'inscription des personnes dans les divers

<p>Dynamiser la participation des personnes au Conseil d'orientation. Relancer un groupe de travail autour des questions liées au patrimoine.</p> <p>En cours</p>	<p>Proposer de spectacles, concerts, films, expositions, qui questionnent la diversité au sens large (genres, origines, niveau de vie, choix de vie, âge ...) ?</p> <p>En cours</p>	<p>Maintenir les lieux de débats existants : Micro-fabriques, conférences thématiques...</p> <p>En cours</p>	<p>comités de programmation existants (ciné-club, concerts-apéritifs, Parcours d'artistes), envisager la création de nouveaux.</p> <p>En cours - à développer</p>
<p>Soutien aux projets locaux et régionaux Soutenir le tissu associatif local et régional par le maintien, l'entretien et le suivi du pool de matériel régional.</p> <p>En cours</p>	<p>Accessibilité du plus grand nombre Maintenir le partenariat existant avec Art.27 (hébergés dans les locaux du CCAH) autour des ateliers et spectacles.</p> <p>En cours</p>	<p>Débats-rencontres-discussions Mettre en place des discussions impliquant les citoyens, l'associatif, les artistes... autour de thématiques proches des préoccupations des personnes (causeries).</p> <p>En cours – à développer</p>	<p>Accessibilité du plus grand nombre Maintenir le partenariat existant avec Art.27 (hébergés dans les locaux du CCAH).</p> <p>En cours</p>
<p>La culture dans les quartiers Poursuivre la mise en place de projets dans et avec les quartiers de la ville de Huy : Statte, Sainte-Catherine, Batta, ... D'une Rive à l'autre, Dédale, Parcours d'artistes, Promenades littéraires ...</p> <p>En cours</p>	<p>Avec les associations locales et régionales – accessibilité au plus grand nombre Co-construire avec les CC partenaires et le réseau des permanents la mise en place d'une plateforme culture/social, rassemblant les acteurs des champs culturel et social.</p> <p>A créer</p>	<p>La culture dans les quartiers Poursuivre la mise en place de projet dans et avec les quartiers de la ville de Huy : Statte, Sainte-Catherine, Batta, ... D'une Rive à l'autre, Dédale, Parcours d'artistes, Promenades littéraires ... Co-construire les projets avec les énergies locales et les compétences des habitants : ateliers créatifs, logistique, communication... réalisés ensemble.</p> <p>En cours – à développer</p>	<p>L'art dans les quartiers Au sein des projets dans les quartiers, proposer des créations originales et professionnelles, complémentaires du travail mené avec les habitants/associations : Réveil du géant, Batta, Théâtre de la Source...</p> <p>A créer</p>
<p>Avec les associations locales et régionales – soutiens associatifs Mettre en place des formations utiles au maintien du tissu associatif, autour des questions qui les préoccupent (relancer les anciens Petits Déjeuners du 7) : sécurité sur les sites d'activités, assurances, communication, faire un budget, trouver des aides financières, ...</p> <p>A relancer</p>	<p>Au sein du milieu scolaire Sensibiliser, via les différentes fonctions culturelles, à ces questions : spectacles, expositions, films, animations, ateliers...</p> <p>En cours – à développer</p>		<p>L'art dans les quartiers Maintenir les projets tels que Dédale - Biennale d'art contemporain en milieu urbain ainsi que le Parcours d'artistes, développer des espaces de rencontre/discussion avec les personnes au sein de ce projet.</p> <p>En cours</p>

<p>Dans le milieu scolaire Maintenir et développer les ateliers Art à l'école.</p> <p>En cours</p>			<p>Dans le milieu scolaire Proposer des spectacles qui proposent aux jeunes une vision du monde en dehors de celle proposée par la culture de masse, leur permettant de nourrir une réflexion autour de questions de société.</p> <p>En cours - A développer</p>
<p>Valorisation de l'associatif Prévoir des moments conviviaux de présentation de l'associatif (type pitch café).</p> <p>Développer un outil de présentation de l'associatif local et régional.</p> <p>A créer</p>			<p>Dans le milieu scolaire Mettre en place avec et au sein des écoles des rencontres, ateliers, autour des œuvres et/ou des thématiques soulevées par celles-ci (médiation).</p> <p>En cours – à développer</p>

2.3.3 Argumentaire du projet d'action culturelle en précisant l'impact visé sur l'exercice du droit à la culture (rencontre et renforcement des fonctions culturelles) et la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit.

La liberté artistique entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir

Abonnement régional, Noël au Théâtre, Eclotions (chanson jeune public à Pâques), Dédale - Biennale d'art urbain, Parcours d'artistes, ateliers d'expression et de créativité, FRAJA, Aux Arts, ...

Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures

Théâtre de la source, journées du patrimoine, promenades littéraires, Dédale – Biennale d'art urbain, le Réveil du géant – spectacle citoyen...

L'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel

Accès économique : politique tarifaire basse, partenariat avec Art. 27, prix de groupe, jeunes, seniors, pass ciné-club, facilités de paiement

Accès physique : bâtiments accessibles aux PMR

Accès géographique : Décentralisation des opérations culturelles sur le territoire de projet et au sein de la ville de Huy, projets dans les quartiers

Accès temporel : activités pour les familles le WE, stages pour enfants, ados, adultes durant les WE et/ou les congés scolaires, concerts-apéritifs le dimanche à 11h, Exploration du monde à 20h, spectacles tout public à 20h30... Les activités s'organisent aux moments clés des publics cibles.

Accès symbolique et intellectuel : décentralisation d'opérations dans les lieux proches du quotidien des personnes (quartiers, centre commercial, Espace Saint-Mengold mitoyenne de la Grand Place - centre névralgique - à Huy), ateliers dans les quartiers sensibles de la ville, visites commentées du centre culturel, actions de médiation autour des œuvres.

La participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles

D'une rive à l'autre (Réveil du géant, Théâtre de la Source), Langue française en fête, FRAJA, Stages et ateliers, les ateliers Art à l'école

La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels

La diversité en matière de diffusion artistique et de projets, les partenariats avec les associations du territoire de projet et le milieu scolaire.

Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décision en matière culturelle

Les comités de programmation, les réseaux régionaux (coordination des CC et Réseau des permanents culturels), Aux Arts – concertation autour des Arts plastiques, la Langue française en fête, d'Une rive à l'autre dans les quartiers...

La réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture

Le partenariat avec Art. 27, la plateforme champ culturel/champ social, les opérations culturelles dans les quartiers, avec le service Prévention de la Ville de Huy, la plateforme Huy Espace Migrants...

2.3.4 Descriptif des partenariats prévus, précisant l'objet sur lequel ils portent.

Développement de l'enjeu local

Favoriser la mobilisation citoyenne

L'associatif du territoire d'implantation et de projet, la population hutoise, les participants aux ateliers, les écoles, les comités de quartier...

Favoriser le développement d'une société inclusive

Les CPAS du territoire de projet, Art.27, Dora Dorès, Huy Espace Migrants, les associations locales ou plus lointaines directement concernées par les questions liées aux genres, aux migrations, à la pauvreté...

Valoriser les capacités citoyennes

Le réseau des Repair cafés, Philocité, les réseaux de formation en alternance, le Parcours d'artistes, , les ateliers d'expression et de créativité, les stages et workshops...

Favoriser la rencontre et la proximité des personnes avec les œuvres

Les comités de programmation locaux (autour du ciné-club et des concerts apéros, du Parcours d'artistes, du projet Aux Arts, Atelier rock), les commissions de diffusion régionales (tout public – jeune public), le milieu scolaire, les CEC du territoire de projet, les animateurs d'ateliers du CC et du CEC le Cwèrneû, les projets de diffusion décentralisée (Abonnement, Noël au Théâtre, Eclotions, semaines scolaires en région...), les projets de quartier, les expositions en ville (Parcours d'artistes et Dédale)...

Développement de l'enjeu régional – mission intensifiée

Les partenaires prioritaires sont les opérateurs culturels du territoire de projet et les communes affiliées au CC ne bénéficiant pas d'un CC, via le Réseau des permanents culturels locaux : les Centres culturels d'Amay, Braives-Burdinne, Engis, Marchin, Saint-Georges et Wanze.

Les communes d'Anthisnes, Hamoir, Héron, Nandrin, Ouffet, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet.

Les lieux de diffusion : Latitude 50 (Marchin), l'Atelier Rock (Huy).

En complément, les partenaires qui assurent le rayonnement des actions du CC, sont, plus largement :

- ASSPROPRO : membre du CA, commission grands lieux
- ASTRAC : membre du CA (secrétaire)
- ACC : secrétaire du CA président de l'ACC
- Latitude 50 : membre du CA
- Fondation Bolly-Charlier : membre du CA et du Comité de programmation de la Galerie Juvénal
- CEC le Cwèrneû : membre du CA
- Le Grand Liège : membre du CA
- Jazz 04
- La Quadrature du cercle
- Le réseau Ville des Mots (le CCAH assure pour la FWB la coordination du réseau)

Opérations culturelles	Partenariat Local	Partenariat intensification	Partenariat scène
Ateliers de l'Avenue <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers - FRAJA - Ateliers Art à l'école 	CEC Cwerneu Académie Atelier rock (ponctuellement) Mézon (ponctuellement) Le Goéland Milieu scolaire Article 27 Festival d'art Huy quartiers (Prévention) CPAS Huy	Ateliers des CC partenaires invités au FRAJA Atelier danse issu de la coordination des CC Province de Liège Milieu scolaire du territoire de projet Festival d'art	Partenariats internes Visionnement de spectacles par les participants d'ateliers – médiation CDWEJ
Exploration du monde	Partenariats internes entre secteurs Article 27		Partenariats internes
Arts plastiques Saison CCAH <ul style="list-style-type: none"> - Saison expo - Dédale - Parcours d'artistes - Aide-service Fondation Bolly-Charlier - Aux Arts 	Fondation Bolly-Charlier Ville de Huy Espaces d'exposition situés sur le territoire d'implantation Les artistes locaux Partenariats internes entre secteurs Bibliothèque de Huy	CC partenaires du territoire de projet Les artistes régionaux La Chataigneraie La Province de Liège Service Arts plastiques FWB Musée en plein Air Sart- Tilman City-Sonic Transculture	Ponctuellement diffusion dans le cadre d'expositions ou expositions en lien avec des thématiques/artistes présents en diffusion
Saison tout public	Partenariats internes entre secteurs Services clubs Bibliothèque Article 27 Festival d'art Festival les Enfants terribles Atelier Rock	Réseau des CC du territoire de projet Point culture Article 27 Festival d'art Festival les Enfants terribles Latitude 50 Atelier Rock	Partenariats internes Réseau des CC du territoire de projet Point culture Asspropro CTEJ Théâtre de Liège Festival d'art Article 27 Latitude 50 Atelier Rock Jazz 04
Saison jeune public diffusion <ul style="list-style-type: none"> - 400 coups - Diffusion scolaire 	Partenariats internes entre secteurs Milieu scolaire Article 27 EPN Partenariats internes entre secteurs Festival les Enfants terribles	CC du territoire de projet via la commission jeune public Milieu scolaire Hamoir et Verlaine via le réseau des permanents culturels locaux Festival les Enfants terribles Article 27 Latitude 50	Partenariats internes Asspropro CTEJ Article 27
Noël au théâtre	Article 27 Partenariats internes ponctuels	CC du territoire de projet via la commission jeune public	Partenariats internes ponctuels Asspropro CTEJ Article 27

		Réseau des permanents culturels des communes affiliées sans CC Article 27 Latitude 50	
Eclosions	Secteur Expression-Créativité du CC Article 27	CC du territoire de projet via la commission jeune public Article 27	Asspropro CTEJ Article 27
Atelier contrechamp	Festival les Enfants Terribles Article 27	Festival les Enfants Terribles Province de Liège Article 27	
Ciné-club	Associatif local selon thématique : Mézon, Dora Dorès, service Prévention, Langue française en fête, Journée internationale des Droits des femmes Kihuy (cinéma Huy) Comité de programmation : bénévoles et travailleurs CCAH Article 27	Quadrature du cercle Province de Liège Article 27	Partenariats internes
Formations	Associatif local Article 27	CC du territoire de projet Réseau des permanents culturels des communes affiliées sans CC Associatif régional Opérateurs de formation : CESEP, Semaforma, ... Article 27	
Workshop	Artistes locaux Secteur Art plastiques du CCAH EPN Huy CEC Cwerneu Article 27	Artistes régionaux Article 27	
Tricot urbain	CEC Cwerneu CAP Santé Huy Femmes solidaires Huy Home Mont Falise Huy	Café tricot Tinlot CPAS Tinlot	
D'une rive à l'autre - Le Réveil du géant - Théâtre de la Source - Batta	Habitants des quartiers Commerçants des quartiers Tricoteuses Ville de Huy CEC le Cwerneu Comités de quartiers Service Huy Quartiers (Prévention)	CEC de l'arrondissement Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas Province de Liège	

	PCS Huy Écoles hutoises Partenariats internes		
Abeilles sur le toit	CEC Cwerneu Rucher École PCDN Huy Service environnement Ville de Huy	Les amis des abeilles Province de Liège – miellerie mobile Le CARI	
Littérature - Balades littéraires - Rencontres d’auteurs - 24h polar - Langue française en fête - Réseau Ville des Mots	Bibliothèque de Huy Office du tourisme Huy Guy Delhasse (auteur) Librairie La Dérive (Huy) Hôtel du Fort (Huy) Milieu scolaire Dora Dorès Croix-Rouge Article 27 Habitations protégées UTD EPN Artistes locaux Partenariats internes entre secteurs Article 27	Editions Luce Wilkin Milieu scolaire Fédération Wallonie- Bruxelles (Réseau Ville des Mots) Maison de la Poésie Amay CEC de l’arrondissement Artistes régionaux Article 27	Partenariats internes
Secteur expression- créativité - Créations de projets à la demande des associations	Dora Dorès Atelier Rock Septennales Musée communal Huy Quartiers (Prévention) Vie Féminine CEC Cwerneu Article 27 Partenariats internes		Partenariats internes
Journée internationale des droits des femmes - Acte 8 - Coordination locale Ville - Coordination régionale PAC	Collectif Femmes Femmes solidaires Conseil des femmes francophones Bibliothèque Dora Dorès Vie Féminine MAC Ville de Huy Partenariats internes entre secteurs	PAC Huy-Waremme CC de Huy-Waremme	Partenariats internes
Patrimoine - Journées du patrimoine - Semaine patrimoine jeunesse - Événements ponctuels	Mémo Huy Epofor Collégiale Collectif femmes Septennales Office du tourisme Ville de Huy Musée communal Propriétaires privés Artistes locaux Partenariats internes entre secteurs	Maison du tourisme Institut du patrimoine Wallon	Partenariats internes

Concerts-apéritifs	Comité de programmation : conservatoire de Huy, musiciens, travailleurs CCAH Partenariats internes entre secteurs	Conservatoire de musique de Huy	Partenariats internes
Migration <ul style="list-style-type: none"> - Journée des migrants - Huy Espace Migrants 	Dora Dorès PCS Huy Ville de Huy Partenariats internes entre secteurs	IRFAM	Partenariats internes ponctuels
Fabriques <ul style="list-style-type: none"> - Fabrique d'hiver - Micro-fabriques 	SEL Huy Repair Café En piste Amnesty CEC Huy Dora Dorès EnfantsTerribles Artistes locaux Bibliothèque Huy Ville de Huy	Repair Together CEC arrondissement Maison de la poésie d'Amay Tricot urbain Enfants terribles Eco Conso CNCD Artistes régionaux	Partenariats internes ponctuels
Saison scolaire animation <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers Art à l'école - Ateliers créatifs - Fabriques - Visites d'expositions - Tambours pour la paix 	Ville de Huy Bibliothèque Enfants terribles Milieu scolaire EPN Ligue des Droits de l'Homme Partenariats internes entre secteurs : ateliers Art à l'école, ateliers dans les micro-fabriques, Tambours pour la paix...	Enfants terribles Milieu scolaire Province de Liège	
Aides-Services <ul style="list-style-type: none"> - Matériel - Communication - Mise à disposition de personnel technique - Subventions - Billetterie - Infrastructure 	Festival d'art de Huy Festival Les Unes fois d'un Soir Festival C'est pas d'la carotte Fêtes de la Musique (Atelier Rock) Associatif local Pool de matériel Atelier Patchwork Académie de Huy Article 27 Croix-Rouge Ville de Huy	Festival Folk Héron Les Anthinoises Associatif du territoire de projet Réseau des permanents culturels (Art et vie, Semestriel Province, dossiers subvention thématiques) CC du territoire de projet Maison de la Poésie Amay	Festival d'art de Huy Festival Les Unes fois d'un Soir Festival C'est pas d'la carotte Festival Folk Héron Les Anthinoises (Représentations non comptabilisées dans le dossier Scène)

2.3.5 Description des démarches, procédures et méthodes envisagées pour permettre l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle et le développement de l'analyse partagée.

Chaque année il s'agira de vérifier en équipe comment les deux enjeux (enjeu local et régional) ont été pris en charge :

- Par quelle opération culturelle
- Par quels partenariats
- Pour quels publics/quelles populations
- Avec quels moyens (humains et financiers)

Une fiche relative à chaque opération culturelle est réalisée et sera complétée par chaque porteur de projet. C'est sur la base de celle-ci que l'équipe évaluera les opérations culturelles (en février les opérations d'août à décembre et en septembre les opérations de janvier à juillet).

Nous compléterons ces évaluations par la cible du Cahier 2 – piloter un CC pour permettre une meilleure visualisation des résultats.

Les projets régionaux (liés à l'intensification) feront l'objet d'évaluation régionales au sein des commissions régionales spécialisées, avec les mêmes outils.

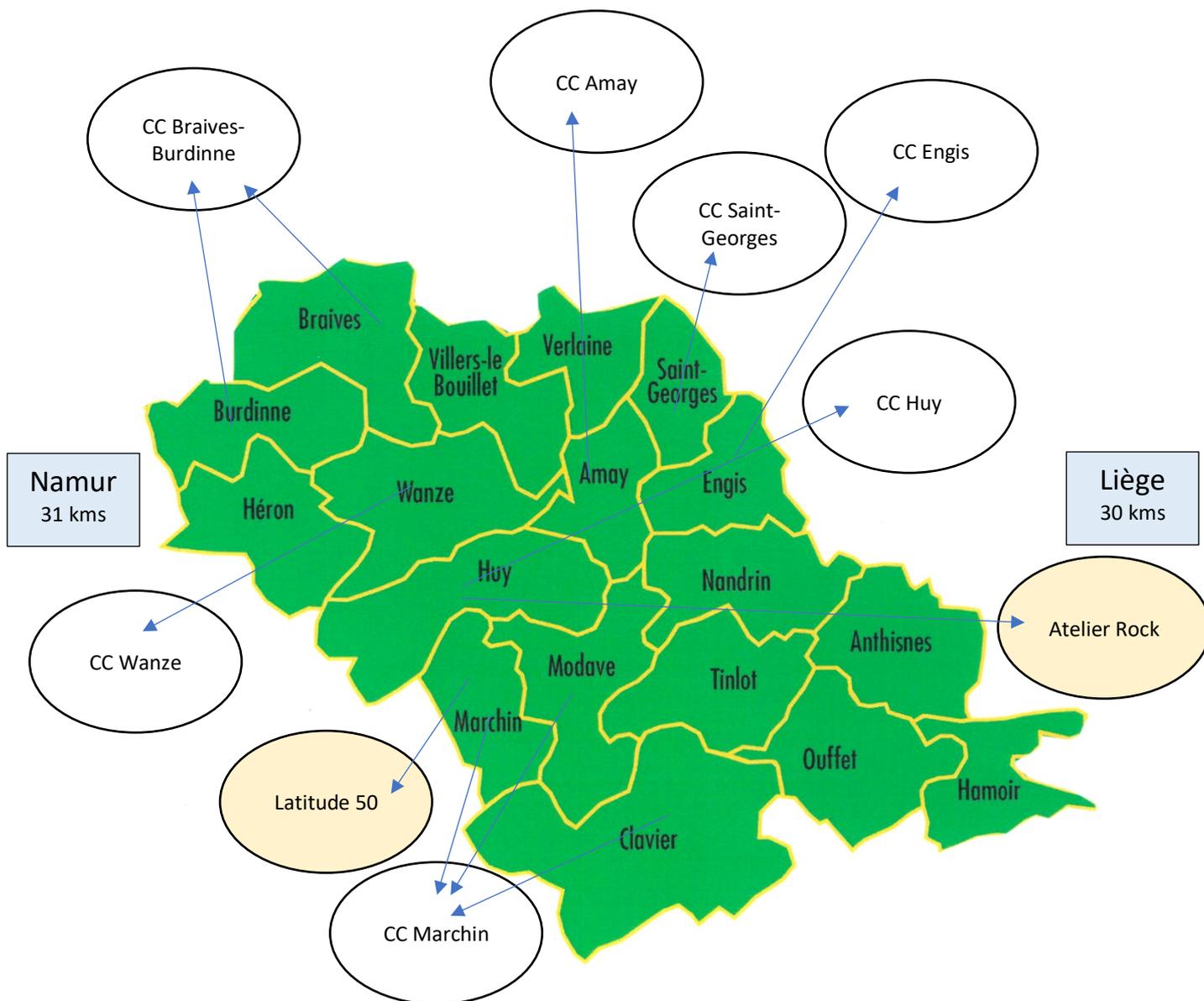
Le résultat de ces évaluations (fiche et cible) sera présenté en CO.

- Il sera discuté et analysé en CO comment les droits culturels ont pu être mis en œuvre par les populations, au sein des opérations culturelles.
- Les opérations seront placées ensuite sur la boussole, afin de vérifier les directions prises au sein des opérations et l'adéquation du chemin parcouru avec les enjeux de citoyenneté et d'accessibilité prévus.

2.3.6 Le cas échéant, le projet d'action culturelle générale est complété par la contribution éventuelle d'une action culturelle intensifiée, ...

2.3.6.1 Préciser sur quel territoire de projet se déploie l'action culturelle intensifiée / spécialisée de diffusion des arts de la scène

L'action culturelle intensifiée s'organise sur le même territoire que celui de la spécialisation des Arts de la Scène.



La mission intensifiée fait partie de l'ADN du Centre culturel de l'arrondissement de Huy. L'ensemble des opérations, hormis celles qui se déroulent au niveau local, sont conçues en partenariat avec les réseaux régionaux mis en place : Coordination des CC et ses commissions, Réseau des Permanents culturels locaux.

La spécialisation de Diffusion des Arts de la Scène s'organise également de manière intensifiée avec ces mêmes réseaux régionaux, complétés des opérateurs de diffusion tels que Latitude 50 et l'Atelier Rock ainsi que des réseaux nationaux et internationaux.

2.3.6.2 Décrire l'action culturelle et la façon dont le CC entend réaliser l'action culturelle intensifiée / spécialisée de diffusion des arts de la scène

L'action culturelle intensifiée mettra en œuvre, dans la continuité des actions menées depuis la création du centre culturel de Huy en 1989, sur le territoire partagé, l'enjeu régional relatif à l'accessibilité du plus grand nombre à la culture, avec comme méthode de travail, le partenariat local et régional.

Pour les modalités de mise en œuvre de la mission intensifiée voir page 34.

Pour la description de l'action culturelle intensifiée et l'enjeu de la mission intensifiée voir page 70 et ci-dessous (point 2.3.6.3).

Pour la scène, voir dossier Scène.

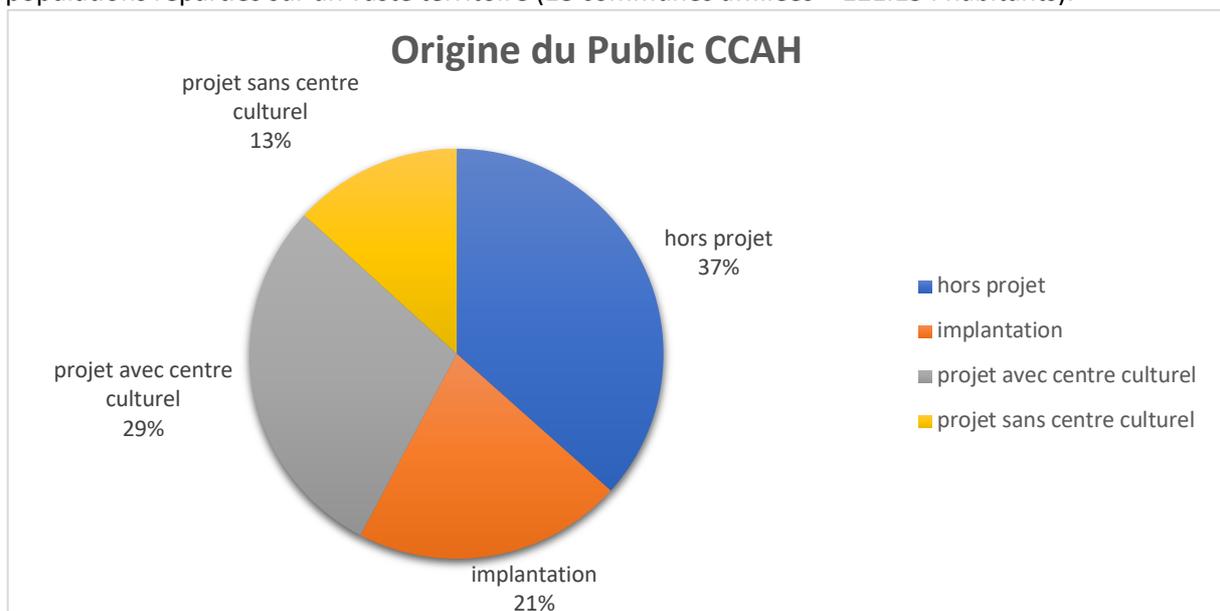
2.3.6.3 Décrire la plus-value et l'articulation de l'action culturelle intensifiée / spécialisée en diffusion des arts de la scène

Plus-value de la mission intensifiée

A la lecture du dossier de demande de reconnaissance générale, vous aurez compris que les niveaux local et régional s'entremêlent. Si le CCAH est implanté sur le territoire de la Ville de Huy, il a développé en presque 30 ans une stratégie d'action mobilisant les populations sur l'entièreté du territoire de projet.

Ampleur du projet

Tant le travail d'intensification que celui effectué autour de la scène permettent de travailler l'ensemble des droits culturels et d'utiliser un panel large de fonctions culturelles au service de populations réparties sur un vaste territoire (18 communes affiliées – 121.154 habitants).



Chaque centre culturel, opérateur culturel ou membre du réseau des permanents culturels travaille sur son propre territoire. L'action du CCAH arrive en complément de projets locaux et permet aux lieux et partenaires de s'inscrire dans une dynamique plus large, soit par la mise en réseau des opérateurs et opérations, soit par le soutien logistique (matériel et personnel, communication, information et billetterie, animation de groupe, de rencontres...) proposé au bénéfice des partenariats et projets co-construits. C'est par ce maillage de partenaires et par la diversité de ceux-ci que nous parvenons à maintenir, tous ensemble, une culture de proximité, de qualité, variée, et accessible au plus grand nombre.

Approfondissement de la participation des populations

L'enjeu de la mission intensifié étant axé sur l'accessibilité des personnes à la culture, il nous faut rappeler que nous ne partons pas de rien.

Les résultats obtenus aujourd'hui sont le fruit de longues années de travail collectif, lent, semé d'embûches (il est plus facile de travailler seul qu'à plusieurs, plusieurs centres culturels ont vu leur direction changer, les équipes s'épuisent face au manque de moyens et à l'insécurité qui en découle, les diverses législations liées au bien-être au travail, à la sécurité, au temps de travail, aux infrastructures, aux mises à disposition de personnel ... rendent la mise en œuvre des missions de plus en plus complexe).

La mutualisation est le quotidien des équipes du CCAH : billetterie, matériel, régie, communication, locaux... sont partagés, au service d'un enjeu régional (d'intensification) partagé.

Quelques exemples :

L'abonnement, Noël au Théâtre, Eclotions sont autant de projets qui développent une culture de proximité par leur co-construction en décentralisation.

Le projet scolaire vise les écoles du territoire de projet non couvert par un Centre culturel : spectacles, expositions, films, animations, ateliers Art à l'école... sont proposés à toutes les classes, favorisant tant la rencontre avec les œuvres que l'expression individuelle et collective au sein notamment des ateliers.

Le plan de formation au bénéfice des équipes des Centres culturels partenaires vise à développer des méthodologies, outils, espaces de rencontres et de partage d'expériences au service d'un projet culturel partagé et défini au sein d'une Charte collaborative.

Les micro-fabriques proposent des partenariats avec l'associatif local et régional, valorisant les dynamiques territoriales autour de thématiques variées : le pain avec l'asbl Du grain au pain (Héron), la mobilité avec le GRACQ, les jardins avec la Société Royale horticole et viticole de Huy, ...

Les acquis :

Des projets de diffusion forts, solidaires, concertés, co-construits, sur le territoire des 18 communes affiliées.

Un réseau régional en place et qui peut se mobiliser sur des enjeux communs, la décentralisation des actions sur le territoire.

Des formations destinées à l'associatif des 18 communes affiliées au CCAH.

Des prêts de matériel (environ 150 prêts par an) répartis sur le territoire de projets.

Des aides-services diverses sur des projets locaux : Festival Folk à Héron, Anthinoises à Anthignes, spectacles en partenariats dans les CC, à Latitude 50 et à l'Atelier Rock, Festival Les Tchaornis à Engis,

...

Diversification et consolidation des actions et des partenariats

Associations, CPAS, PCS, PCDN, Villes et communes, Centres culturels, opérateurs de diffusion, Bibliothèques, CEC, Centres de formation, artistes, bénévoles, ... contribuent au fonctionnement des

CC. Les partenariats existent, ils font l'objet de conventions autour de projets menés en commun, nous tentons de les maintenir, avant de les consolider : les associations disparaissent progressivement, d'autres naissent, moins structurées, plus volatiles.

Les partenariats régionaux actuels fonctionnent, nos partenaires veulent aller plus loin aujourd'hui et développer davantage de moments de réflexion autour du sens que nous donnons individuellement et collectivement aux projets que nous partageons. Le chantier de la Charte partenariale entre les partenaires du territoire de projet se finalisera en 2019, c'est au sein de celle-ci que se décrivent précisément les modalités de mise en œuvre du projet régional des futures années (voir projet en construction en annexe).

Plus-value de la reconnaissance en scène

Avec des infrastructures optimales (dont une salle de 920 places), près de 1.450 abonnés chaque saison, plus de 25.000 places vendues chaque année en abonnement, un abonnement de 50 spectacles, des décentralisations, une offre scolaire large, des équipes régionales, des réseaux de programmeurs efficaces, une diffusion concertée sur le territoire de projet, un pool de matériel et des aides-services nombreuses au service des centres culturels, festivals, associations, une implication des équipes dans les réseaux professionnels provinciaux, belges et internationaux, presque 30 ans d'expérience au service des populations du territoire et des artistes de la FWB... nous pensons que le CCAH peut-être utile pour la diffusion des artistes de la FWB et leur circulation sur le territoire de projet.

3. Les ressources et les moyens

3.1. Éléments rétrospectifs

Les comptes annuels relatifs aux trois derniers exercices de la période du contrat-programme échu, soit 2015 à 2017, approuvés par l'assemblée générale, sont joints en annexe.

3.2. Éléments prospectifs

3.2.1. Description des contributions financières directes ou indirectes ou sous forme de services au CC par la ou les collectivités publiques associés et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans). Joindre, en annexe, les délibérations communales et conventions y relatives marquant l'engagement de la commune pour la période du futur contrat-programme.

Le centre culturel de l'arrondissement de Huy bénéficiera des contributions suivantes :

Ville de Huy (en attente de la décision du Conseil Communal de la Ville de Huy en date du 26 juin 2018)

- Subvention directe de 230.000 euros, non indexée
- Mise à disposition d'un volume d'emploi de dix équivalents temps plein minimum
- Subventions indirectes consistant en prestations ponctuelles

Ville de Huy - communes associées (en attente délibération des communes concernées)

Proposition de délibération a été formulée auprès des communes associées qui prévoit la prolongation de l'affiliation au Centre culturel de l'arrondissement de Huy dès 2019 et jusqu'en 2024 (fin du contrat-programme du Centre culturel de l'arrondissement de Huy), pour un montant de 0,119 €/habitant, Cette contribution sera indexée annuellement dès 2019.

Dès 2019 se tiendra une réflexion plus approfondie sur la politique culturelle régionale et le rôle des différents opérateurs culturels dans ce cadre, réflexion qui permettra de dresser éventuellement d'autres critères et modalités à l'affiliation des communes au Centre culturel de l'arrondissement de Huy. Ces modalités seront discutées au sein de la Conférence des élus.

Province de Liège

La Province de Liège a confirmé par courrier du 26 mars 2018 (en annexe), les modalités de subventionnement de fonctionnement applicables à partir de l'exercice 2018 :

Action culturelle générale : 5.000 euros

Action culturelle intensifiée : 7.000 euros

Forfaits semestriels : 2.240 euros

Soit un total de subvention de 14.240 euros

Les subventionnements de projets liés à la supra-communalité seront subsidiés sur base d'un dossier spécifique annuel. Les modalités de subventionnement des subventions extraordinaires et d'aides à la diffusion sont inchangées.

FWB

Selon informations communiquées fin juillet 2017, la trajectoire financière a fixé la progression suivante :

2020 : 2016 * 1,08 soit 701.897,30 euros

2021 : idem 2020 soit 701.897,30 euros

2022 : 2016 *1,12 soit 727.892,50 euros

2023 : 2016 *1,16 soit 753.889,70 euros

2024 : 2016 *1,20 soit 779.885,89 euros

- 3.2.2. Description des infrastructures mises à disposition du CC par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée. Les conventions, à joindre en annexe, doivent prévoir les modalités de gestion et d'utilisation de ces structures : utilisation à titre exclusif ou période d'utilisation par le CC, partie à qui incombe la prise en charge des frais énergétiques, d'entretien, de sécurité et de rénovation, rétrocession éventuelle d'un loyer à un tiers ou à la commune**
- ...

Bâtiment principal – Gestion propre - Utilisation à titre exclusif

Le bâtiment communal avenue Delchambre 7/A à 4500 Huy – bénéficie d'une convention à durée indéterminée et est affecté à l'ensemble du projet du centre culturel (y compris arts de la scène).

Cette convention prévoit également :

- La mise à disposition du bâtiment communal avenue Delchambre 8 limité à la salle 4 du cinéma Kihuy (180 jours par an)
- Les investissements nécessaires à la conformité du bâtiment en regard à son affectation de lieu de diffusion de spectacles accessibles au public
- La prise en charge des contrats d'assurances des bâtiments et des prestations de tiers concernant les bâtiments.

Salle secondaire – Gestion propre – utilisation partagée avec la Ville de Huy qui peut y organiser des activités durant une période de trois mois à définir conjointement

Mise à disposition d'un bâtiment communal Espace Saint-Mengold, Place Verte à 4500 Huy, lieu polyvalent, affecté partiellement aux arts de la scène.

Le détail des infrastructures et les conventions relatives à celles-ci sont en annexe.

3.2.3. Description des moyens et ressources mis à disposition du CC par les personnes physiques ou morales de droit privé pour la période de reconnaissance.

Les moyens et ressources mis à disposition par les personnes physiques ou morales sont limités à la cotisation annuelle versée en qualité de membre. (cf supra).

3.2.4. Un plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée.

Eléments du tableau de bord 2020 à 2024

Les éléments du tableau de bord ont été déterminés toutes choses restant égales et à politique inchangée.

Produits

Ventes propres

Estimation des produits propres sur base de la moyenne réalisée au cours des exercices 2014 à 2017. Un coefficient d'indexation a été appliqué par référence aux coefficients repris dans la circulaire relative à l'élaboration des budgets des communes de la Région Wallonne, définis par le Gouvernement wallon pour les dépenses de fonctionnement des communes qui ne sont pas sous plan de gestion ou sous plan de convergence soit + 1,28 % par exercice (Non appliqué aux produits scolaires).

Subsides

FWB

La prévision de subventionnement, sur base du décret du 21 novembre 2013, nous permet de solliciter :

Action culturelle générale	100.000 euros
Action culturelle intensifiée	400.000 euros
Action culturelle spécialisée	400.000 euros
Soit un total de	900.000 euros

La parité avec le pouvoir communal subsidiant est d'ores-et-déjà assurée si l'on se réfère au tableau des recettes et dépenses communiqué par le directeur financier de la ville de Huy (en annexe).

La note de trajectoire budgétaire de la ministre (juillet 2017) nous a précisé le financement progressif suivant :

2020 : 2016*1,08 soit 701.897,30 euros

2021 : idem 2020 soit 701.897,30 euros

2022 : 2016*1,12 soit 727.892,50 euros

2023 : 2016*1,16 soit 753.889,70 euros

2024 : 2016*1,20 soit 779.885,89 euros

Ville de Huy

Maintien du subventionnement actuel de 230.000 euros, non indexé.

Province de Liège

Subventionnement de 14.240 euros (action culturelle générale et culturelle intensifiée et forfait couvrant les subventions semestrielles suivant courrier de la Province de Liège de mars 2018).

Les aides liées aux activités de diffusion (Théâtre à l'école) ainsi qu'à des projets spécifiques (projets arts plastiques) ont été estimées sur base des aides moyennes obtenues au cours des trois derniers exercices.

Cotisations

Cotisation communes associées (membres de la chambre publique)

Fixée annuellement par le conseil d'administration soit en 2018, 0,119 euros/habitant et indexée annuellement par référence à l'indice des prix à la consommation. Les cotisations seront susceptibles de révision sur base de critères et modalités qui seront discutées au sein de la Conférence des élus en 2019. Actuellement 18 communes sont affiliées au centre culturel.

Cotisations des membres (membres de la chambre privée)

Fixée annuellement par le conseil d'administration soit en 2018, 20 euros pour les membres effectifs et 15 euros pour les membres adhérents, montant indexé annuellement sur base de la progression de l'indice des prix à la consommation par rapport à l'indice de départ de janvier 2018.

Charges

Charges de fonctionnement

Elles sont évaluées par référence aux charges supportées au cours des exercices antérieurs 2014 à 2017 et des projets connus à ce jour. L'indexation s'opère par référence aux coefficients repris dans la circulaire relative à l'élaboration des budgets des communes de la Région Wallonne et définis par le Gouvernement wallon pour les dépenses de fonctionnement des communes qui ne sont pas sous plan de gestion ou sous plan de convergence soit + 1,28 % par exercice.

Masse salariale

Les hypothèses de fonctionnement actuelles sont maintenues. L'équipe est composée comme suit :

PERSONNEL CCAH ET DETACHES VILLE DE HUY	Nombre de Subsidiation APE /MARIBEL/FONDS PROPRES	Equivalent temps plein	EQTP AG	EQTP ACI	EQTP SCENE
APE	24	19,77	5,59	7,04	7,14
CCAH	11	9,75	2,48	3,63	3,63
ADMINISTRATION	2	1,75	0,18	0,79	0,79
ANIMATION	4	3	1,58	0,71	0,71
TECHNIQUE	5	5	0,73	2,13	2,13
Ville de Huy	13	10,02	3,10	3,41	3,51
ADMINISTRATION	2	1,8	0,18	0,81	0,81
ANIMATION	5	4,52	2,55	0,93	1,03
ENTRETIEN	4	2,5	0,25	1,13	1,13
TECHNIQUE	2	1,2	0,12	0,54	0,54
Fonds propres	8	6,8	1,66	2,56	2,58
CCAH	8	6,8	1,66	2,56	2,58
ADMINISTRATION	2	2	0,43	0,78	0,78
ANIMATION	3	2,8	0,79	0,99	1,01
COORDINATION	1	1	0,33	0,33	0,33
TECHNIQUE	2	1	0,10	0,45	0,45
Fonds propres/Maribel social	2	2	0,20	0,75	1,05
CCAH	2	2	0,20	0,75	1,05
ADMINISTRATION	1	1	0,10	0,45	0,45
ANIMATION	1	1	0,10	0,30	0,60
Maribel social	1	1	0,33	0,33	0,33
CCAH	1	1	0,33	0,33	0,33
TECHNIQUE	1	1	0,33	0,33	0,33
Total général	35	29,57	7,78	10,69	11,11

Les indexations suivantes ont été retenues, correspondant à un index annuel de 2 % et les indexations barémiques :

- Années paires : 3,26 %
- Années impaires : 4,04 %

Les subventionnements APE (réductions ONSS et subsides) ont été maintenus sur base du système actuellement en vigueur à défaut d'informations substantielles sur la réforme envisagée.

Les réductions Maribel ont été maintenues à l'identique.

Amortissements

Suivant plan d'investissement, remplacement des équipements à raison de 31.500 euros par année à partir de 2020, à priori :

- Équipement administratif : 5.000 euros
- Matériel animation : 1.500 euros
- Matériel régie et infrastructure : 25.000 euros
- Autres immobilisations : 2.000 euros

Taux d'amortissement : 20 %

La prévision budgétaire pour la durée du contrat-programme présente la situation suivante

Présentée sur base du financement prévu au Décret du 21/11/2013 et du financement prévu dans la note FWB de trajectoire budgétaire de juillet 2017

En terme de résultat

Budget	Résultat suivant financement Décret 23/11/2013	Résultat suivant financement trajectoire budgétaire 07/2017	Sous financement dû à la trajectoire budgétaire
2020	97.824	-100.279	-198.103
2021	61.644	-136.459	-198.103
2022	24.525	-147.582	-172.106
2023	-28.374	-174.485	-146.110
2024	-73.712	-193.826	-120.114

En terme de trésorerie (cash flow)

Budget	Résultat avant charges non décaissées financement Décret 23/11/2013	Résultat avant charges non décaissées suivant financement trajectoire budgétaire 07/2017	Sous-financement dû à la trajectoire financière
2020	126.280	-71.823	-198.103
2021	77.432	-120.670	-198.103
2022	35.315	-136.792	-172.106
2023	-17.584	-163.695	-146.110
2024	-62.922	-183.036	-120.114

En ce qui concerne le financement des pertes constatées

Les mesures de gestion qui sont envisagées ou seront explorées en vue de garantir l'équilibre financier, dans l'attente d'une solution de refinancement des pertes telles qu'elles résultent de l'application des dispositions de la trajectoire budgétaire sont les suivantes :

1. Auto-financement par prélèvement sur les fonds propres pour apurement des pertes

Dans un premier temps, les pertes pourront être financées par prélèvements sur nos fonds propres.

Au 31 décembre 2017, les fonds propres sont de 293.078 euros.

Si les prévisions budgétaires déficitaires des exercices 2018 et 2019 se confirment, les fonds propres devraient être de l'ordre de 80.876 euros au terme de l'exercice 2019 et pourraient être revus à la hausse en fonction de l'évolution des risques liés aux provisions constituées pour un montant de 106.989 euros (au 31.12.2017).

D'un point de vue trésorerie, les cash drain prévisionnels (pertes réalisées et investissement projetés) pour les exercices 2018 – 2019 sont respectivement de 142.531 euros (2018) et 98.302 euros (2019) qui pourront être assumés sur la trésorerie disponible au 31 décembre 2017 soit 908.800 euros. Toutes choses égales par ailleurs, les cash drain des exercices suivants pourront être assumés jusqu'en 2023. (cf. tableau annexe)

2. Réductions des activités et des dépenses liées aux activités

Dans l'hypothèse où aucune possibilité de refinancement structurelle ne peut être obtenue, compte tenu du fait que notre capacité d'autofinancement en produits propres ne peut progresser que légèrement au vu du taux de remplissage plus que satisfaisant réalisé actuellement (76,6 %) et de la

concurrence quant aux prix pratiqués (maintien d'une offre concurrentielle à 30 kms de Liège et Namur), nous procéderons à la réduction d'activités et des investissements, ainsi que nous l'avions réalisé en 2014.

Pour rappel, nous avons dès la saison 2014-2015, sollicité une augmentation de notre subventionnement auprès de la Ville de Huy et pris les mesures d'économies suivantes en vue de réduire le déficit structurel constaté.

1. Révisions tarifaires des abonnements, spectacles, ateliers et mise à disposition d'infrastructure
2. Réduction des charges de fonctionnement par une forte conscientisation du personnel, notamment les charges liées à la promotion des activités (impressions et envois, frais d'accueil et de catering), d'infrastructure (fin de la location en avril 2014 d'un atelier-entrepôt pour notre matériel régie)
3. Réduction des activités : limitation des créations de spectacles et diffusion arts plastiques, réduction du nombre de spectacles offerts en abonnement, recours à des animateurs internes pour les stages/ateliers
4. Réduction de notre masse salariale :
 - Fin 2014, nous avons pris la douloureuse décision de licencier l'un des membres de notre personnel et demandé à la Ville de Huy la révision des mises à disposition de personnel absent de manière permanente et son remplacement par transfert d'un mi-temps d'un membre de notre personnel
 - En encourageant la réduction volontaire du temps de travail
 - Économies de non-remplacement ou remplacement sporadique de travailleur en maladie ou remplacement par deux mi-temps avec une ancienneté barémique moins importante.

Ces mesures, combinées à la réalisation de saisons exceptionnelles en terme de produits propres nous ont permis de retrouver notre capacité de financement, nonobstant l'absence d'indexation des subventionnements (en ce y compris pour la masse salariale).

Notre marge de manœuvre est dès lors très étroite et une nouvelle réduction des activités ne pourra dès lors se faire qu'au détriment de nos projets d'action culturelle.

Rubrique	Plan financier financement Décret 21/11/2013	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
	Ventes et prestations	2.076.755	2.085.648	2.091.151	2.100.226	2.105.711
	Produits propres	479.466	483.260	483.600	487.445	487.633
700	Recettes et droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles	375.013	378.807	378.990	382.835	383.024
703	Coproduction - mouvements entre opérateurs liés par un contrat de coproduction	40.950	40.950	40.950	40.950	40.950
704/706	Produits des prestations d'autres services dans le cadre non-marchand	63.504	63.504	63.659	63.659	63.659
	Subsides	1.596.089	1.601.187	1.606.351	1.611.581	1.616.878
730	Cotisations des membres associés	980	980	980	980	980
731	Cotisations des membres adhérents	390	390	390	390	390
736	Subsides en capital et intérêts	0	0	0	0	0
737	Autres subsides et subventions	1.594.719	1.599.817	1.604.981	1.610.211	1.615.508
	Autres produits d'exploitation	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200
744	Recettes et redistributions	0	0	0	0	0
749	Autres produits d'exploitation que 740 à 744	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200
	Coût des ventes et prestations hors amortissements et provisions	1.950.875	2.008.616	2.056.236	2.118.210	2.169.033
	Services et biens divers	781.177	790.740	800.862	811.113	821.495
6100	Loyers et locations permanents des équipements	0	0	0	0	0
6101	Loyers et locations non permanents des équipements	30.773	31.167	31.566	31.970	32.379
6102	Eau	2.564	2.597	2.630	2.664	2.698
6103	Energies	53.853	54.542	55.240	55.947	56.663
6104	Produits et petits matériels de nettoyage	1.693	1.714	1.736	1.758	1.781
6105	Maintenance, réparation et entretien (hors rétributions de tiers)	18.002	18.233	18.466	18.702	18.942
6106	Déchets	615	623	631	639	648
6107	Prévention et assurances incendie, dégâts des eaux, tempête, vols, abandon de recours	51	52	53	53	54

<i>Rubrique</i>	<i>Plan financier financement Décret 21/11/2013</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
6108	Signalisation, premiers secours et infirmerie, sécurité et gardiennage (hors rétributions de tiers)	1.539	1.558	1.578	1.598	1.619
6117	Remboursements de frais de transport exposés à l'occasion de missions effectuées pour compte de l'association	19.510	19.760	20.013	20.269	20.528
6120	Postes et expéditions	32.840	33.260	33.686	34.117	34.554
6121	Télécommunication et NTIC	8.719	8.831	8.944	9.058	9.174
6122	Imprimés, enveloppes, fournitures de papeterie, supports et consommables informatiques	6.770	6.857	6.944	7.033	7.123
6124	Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau	1.333	1.351	1.368	1.385	1.403
6125	Secrétariat social, frais de gestion des chèques-repas	8.411	8.519	8.628	8.738	8.850
6126	Frais de dépôts et publications, documents administratifs, formulaires officiels	308	312	316	320	324
6127	Autres assurances pour responsabilité civile, activités et risque divers	4.277	4.332	4.388	4.444	4.501
6128	Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets et badges d'accès	1.641	1.662	1.684	1.705	1.727
6129	Autres frais et frais non dissociés d'administration et de gestion	1.026	1.039	1.052	1.066	1.079
6130	Travaux d'impression pour la promotion, la publicité et les relations publiques	45.636	46.220	46.812	47.411	48.018
6131	Travaux d'impression d'un périodique d'information et de promotion	15.951	16.155	16.362	16.571	16.783
6134	Frais de traiteur, d'alimentation et de boisson pour réception, catering et cafétéria interne	33.563	33.993	34.428	34.868	35.315
6138	Autres frais de promotion, de publicité, de représentation et de relations publiques, cadeaux de circonstances, fleurs, ...	6.775	6.862	6.950	7.039	7.129
6139	Frais non dissocié de promotion, de publicité et de relations publiques	7.632	7.729	7.828	7.929	8.030
6140	Documentation générale et agences de presse	2.277	2.306	2.336	2.366	2.396
6141	formations pour le personnel, les membres et bénévoles	3.590	3.636	3.683	3.730	3.778
6152	Achat de spectacles, programmes et manifestations	322.685	326.815	330.998	335.235	339.526
6160	Matériels artistiques et techniques spécifiques	21.069	21.339	21.612	21.889	22.169
6161	Apports versés à titre de coproduction	80.734	81.332	82.373	83.427	84.495

<i>Rubrique</i>	<i>Plan financier financement Décret 21/11/2013</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
6163	Droits d'auteurs, prix et subsides attribués	36.979	37.452	37.932	38.417	38.909
6169	Autres frais spécifiques de production, de diffusion et d'exploitation	0	0	0	0	0
6170	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition de l'association	3.077	3.117	3.157	3.197	3.238
6195	Rétributions de tiers et prestations d'administration et de gestion	7.180	7.272	7.365	7.460	7.555
6198	Rétributions de tiers et prestations techniques	103	104	105	107	108
	Rémunérations, charges sociales et pensions	1.166.849	1.215.025	1.252.524	1.304.247	1.344.687
620	Rémunérations et avantages sociaux directs	970.881	1.009.922	1.042.710	1.084.641	1.120.039
621	Cotisations patronales d'assurances sociales	174.135	181.170	187.085	194.635	200.980
623	Assurances et autres frais de personnel	15.007	15.200	15.394	15.591	15.791
625	Provisions vacances et primes	6.825	8.733	7.335	9.380	7.878
	Autres charges d'exploitation	2.850	2.850	2.850	2.850	2.850
640	Charges fiscales d'exploitation	850	850	850	850	850
644	Cotisations et redistributions vers une association apparentée	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000
645	Charges d'exploitations diverses	0	0	0	0	0
	RESULTAT EXPLOITATION	125.880	77.032	34.915	-17.984	-63.322
	Produits des immobilisations financières	1.400	1.400	1.400	1.400	1.400
750	Produits des immobilisations financières	1.400	1.400	1.400	1.400	1.400
	Charges des dettes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
650	Charges financières	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
	RESULTAT EXERCICE AVANT AMORTISSEMENT ET PROVISIONS (Cash flow)	126.280	77.432	35.315	-17.584	-62.922
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	28.456	15.788	10.790	10.790	10.790
630	Dotations aux amortissements et aux réductions de valeurs sur immobilisations	28.456	15.788	10.790	10.790	10.790
	Résultat de l'exercice après amortissements et provisions	97.824	61.644	24.525	-28.374	-73.712

	<i>Plan financier suivant trajectoire budgétaire</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
	Ventes et prestations	1.878.652	1.887.545	1.919.043	1.954.115	1.985.597
	Produits propres	479.466	483.260	483.600	487.445	487.633
700	Recettes et droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles	375.013	378.807	378.990	382.835	383.024
703	Coproduction - mouvements entre opérateurs liés par un contrat de coproduction	40.950	40.950	40.950	40.950	40.950
704/706	Produits des prestations d'autres services dans le cadre non-marchand	63.504	63.504	63.659	63.659	63.659
	Subsides	1.397.986	1.403.085	1.434.244	1.465.471	1.496.764
730	Cotisations des membres associés	980	980	980	980	980
731	Cotisations des membres adhérents	390	390	390	390	390
736	Subsides en capital et intérêts	0	0	0	0	0
737	Autres subsides et subventions	1.396.616	1.401.715	1.432.874	1.464.101	1.495.394
	Autres produits d'exploitation	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200
744	Recettes et redistributions	0	0	0	0	0
749	Autres produits d'exploitation que 740 à 744	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200
	Services et biens divers	781.177	790.740	800.862	811.113	821.495
6100	Loyers et locations permanents des équipements	0	0	0	0	0
6101	Loyers et locations non permanents des équipements	30.773	31.167	31.566	31.970	32.379
6102	Eau	2.564	2.597	2.630	2.664	2.698
6103	Energies	53.853	54.542	55.240	55.947	56.663
6104	Produits et petits matériels de nettoyage	1.693	1.714	1.736	1.758	1.781
6105	Maintenance, réparation et entretien (hors rétributions de tiers)	18.002	18.233	18.466	18.702	18.942
6106	Déchets	615	623	631	639	648

	<i>Plan financier suivant trajectoire budgétaire</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
6107	Prévention et assurances incendie, dégâts des eaux, tempête, vols, abandon de recours	51	52	53	53	54
6108	Signalisation, premiers secours et infirmerie, sécurité et gardiennage (hors rétributions de tiers)	1.539	1.558	1.578	1.598	1.619
6117	Remboursements de frais de transport exposés à l'occasion de missions effectuées pour compte de l'association	19.510	19.760	20.013	20.269	20.528
6120	Postes et expéditions	32.840	33.260	33.686	34.117	34.554
6121	Télécommunication et NTIC	8.719	8.831	8.944	9.058	9.174
6122	Imprimés, enveloppes, fournitures de papeterie, supports et consommables informatiques	6.770	6.857	6.944	7.033	7.123
6124	Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau	1.333	1.351	1.368	1.385	1.403
6125	Secrétariat social, frais de gestion des chèques-repas	8.411	8.519	8.628	8.738	8.850
6126	Frais de dépôts et publications, documents administratifs, formulaires officiels	308	312	316	320	324
6127	Autres assurances pour responsabilité civile, activités et risque divers	4.277	4.332	4.388	4.444	4.501
6128	Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets et badges d'accès	1.641	1.662	1.684	1.705	1.727
6129	Autres frais et frais non dissociés d'administration et de gestion	1.026	1.039	1.052	1.066	1.079
6130	Travaux d'impression pour la promotion, la publicité et les relations publiques	45.636	46.220	46.812	47.411	48.018
6131	Travaux d'impression d'un périodique d'information et de promotion	15.951	16.155	16.362	16.571	16.783
6134	Frais de traiteur, d'alimentation et de boisson pour réception, catering et cafétéria interne	33.563	33.993	34.428	34.868	35.315
6138	Autres frais de promotion, de publicité, de représentation et de relations publiques, cadeaux de circonstances, fleurs, ...	6.775	6.862	6.950	7.039	7.129
6139	Frais non dissocié de promotion, de publicité et de relations publiques	7.632	7.729	7.828	7.929	8.030
6140	Documentation générale et agences de presse	2.277	2.306	2.336	2.366	2.396
6141	formations pour le personnel, les membres et bénévoles	3.590	3.636	3.683	3.730	3.778

	<i>Plan financier suivant trajectoire budgétaire</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
6152	Achat de spectacles, programmes et manifestations	322.685	326.815	330.998	335.235	339.526
6160	Matériels artistiques et techniques spécifiques	21.069	21.339	21.612	21.889	22.169
6161	Apports versés à titre de coproduction	80.734	81.332	82.373	83.427	84.495
6163	Droits d'auteurs, prix et subsides attribués	36.979	37.452	37.932	38.417	38.909
6169	Autres frais spécifiques de production, de diffusion et d'exploitation	0	0	0	0	0
6170	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition de l'association	3.077	3.117	3.157	3.197	3.238
6195	Rétributions de tiers et prestations d'administration et de gestion	7.180	7.272	7.365	7.460	7.555
6198	Rétributions de tiers et prestations techniques	103	104	105	107	108
	Rémunérations, charges sociales et pensions	1.166.849	1.215.025	1.252.524	1.304.247	1.344.687
620	Rémunérations et avantages sociaux directs	970.881	1.009.922	1.042.710	1.084.641	1.120.039
621	Cotisations patronales d'assurances sociales	174.135	181.170	187.085	194.635	200.980
623	Assurances et autres frais de personnel	15.007	15.200	15.394	15.591	15.791
625	Provisions vacances et primes	6.825	8.733	7.335	9.380	7.878
	Autres charges d'exploitation	2.850	2.850	2.850	2.850	2.850
640	Charges fiscales d'exploitation	850	850	850	850	850
644	Cotisations et redistributions vers une association apparentée	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000
	RESULTAT EXPLOITATION	-72.223	-121.070	-137.193	-164.095	-183.436
	Produits des immobilisations financières	1.400	1.400	1.400	1.400	1.400
750	Produits des immobilisations financières	1.400	1.400	1.400	1.400	1.400
	Charges des dettes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
650	Charges financières	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
	Charges non récurrentes	0	0	0	0	0
	RESULTAT EXERCICE AVANT AMORTISSEMENT ET PROVISIONS (Cash flow)	-71.823	-120.670	-136.793	-163.695	-183.036

	<i>Plan financier suivant trajectoire budgétaire</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	28.456	15.788	10.790	10.790	10.790
630	Dotations aux amortissements et aux réductions de valeurs sur immobilisations	28.456	15.788	10.790	10.790	10.790
-	Résultat de l'exercice après amortissements et provisions	-100.279	-136.459	-147.583	-174.485	-193.826

<i>Financement déficit trajectoire budgétaire</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Budget 2024</i>
Financement du déficit							
Trésorerie							
<i>Trésorerie au terme de l'exercice N-1</i>	<i>908.808</i>	<i>766.277</i>	<i>667.975</i>	<i>564.652</i>	<i>410.481</i>	<i>240.189</i>	<i>42.994</i>
Résultat avant amortissement et provision	-88.581	-83.802	-71.823	-120.670	-136.793	-163.695	-183.036
Investissements projetés pour l'exercice	-53.950	-14.500	-31.500	-33.500	-33.500	-33.500	-33.500
<i>Total Cash Drain</i>	<i>-142.531</i>	<i>-98.302</i>	<i>-103.323</i>	<i>-154.170</i>	<i>-170.293</i>	<i>-197.195</i>	<i>-216.536</i>
Trésorerie au terme de l'exercice N	766.277	667.975	564.652	410.481	240.189	42.994	-173.542
Fonds propres							
Fonds propres au 31 décembre N-1	293.078	195.330	80.876	-19.403	-155.862	-303.445	-477.929
Résultat exercice N après amortissements et provision	-97.748	-114.454	-100.279	-136.459	-147.583	-174.485	-193.826
Fonds propres au 31 décembre N	195.330	80.876	-19.403	-155.862	-303.445	-477.929	-671.755

Table des matières

1. Éléments institutionnels et contextuels	3
1.1. Identification du Centre culturel	3
1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance	3
1.3. Premiers éléments de contexte	3
A. Du Théâtre au centre culturel	3
B. Le territoire	4
C. Une mission intensifiée transversale	5
D. Les infrastructures	6
1.4. Composition de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Comité de gestion	9
1.5. Composition du Conseil d'orientation	15
1.6. Composition de l'équipe professionnelle	16
2. L'action culturelle	18
2.1. Description des modalités de l'évaluation	23
2.1.1. Présentation des éléments qualitatifs et quantitatifs pertinents relatifs pour apprécier les résultats de l'action culturelle	25
A. La diffusion	26
- Arts de la Scène	26
- Arts plastiques	29
- Cinéma	32
B. L'animation régionale	35
C. L'animation locale	38
D. Le scolaires	42
E. L'expression et la créativité	43
2.1.2. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle en référence à la progression de l'exercice à titre individuel et collectif du droit à la culture pour les populations du territoire d'implantation et de projet	45
- Exercice de la boussole	45
- Vérification de l'exercice des droits au travers des opérations culturelles menées par le CCAH tant au niveau local que régional	48
2.1.3. Conclusions de l'autoévaluation	50
A. Identification des points forts et faiblesses	50
B. Pertinence des opérations et activités réalisées par le centre culturel	52
C. Le cas échéant, proposition d'évolutions des pratiques	52
2.1.4. Identification des défis culturels importants à prendre en compte lors de l'élaboration de l'action culturelle.	53
2.2. Rapport de l'analyse partagée du territoire	55
2.2.1. La démarche de l'analyse partagée	55
A. Les groupes de travail	55
B. Le calendrier	56
C. Description de la démarche de l'analyse partagée	59
D. Les opérations menées	60
E. Les populations ciblées	62
F. Difficultés rencontrées	62
2.2.2. Présentation des conclusions de l'analyse partagée	64
2.2.3. Présentation des enjeux de société retenus	68
A. Enjeu local	68
B. Enjeu régional - intensification	70
2.3. Projet d'action culturelle	72
2.3.1. Identification des dimensions culturelles des enjeux de société retenus et traduction en objectifs	72
2.3.2. Description du projet d'action culturelle déterminé en référence aux objectifs énoncés. La description du projet doit présenter un échelonnement à court, moyen et long terme, de	75

façon à rencontrer les objectifs définis (plans d'actions) et présentation des principales opérations culturelles à travers lesquelles se déploie le projet d'action culturelle.	
2.3.3. Argumentaire du projet d'action culturelle en précisant l'impact visé sur l'exercice du droit à la culture (rencontre et renforcement des fonctions culturelles) et la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit.	78
2.3.4. Descriptif des partenariats prévus, précisant l'objet sur lequel ils portent.	79
- Développement de l'enjeu local	79
- Développement de l'enjeu régional – mission intensifiée	79
2.3.5. Description des démarches, procédures et méthodes envisagées pour permettre l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle et le développement de l'analyse partagée.	84
2.3.6. Le cas échéant, le projet d'action culturelle générale est complété par la contribution éventuelle d'une action culturelle intensifiée, ...	85
2.3.6.1. Préciser sur quel territoire de projet se déploie l'action culturelle intensifiée / spécialisée de diffusion des arts de la scène	85
2.3.6.2. Décrire l'action culturelle et la façon dont le CC entend réaliser l'action culturelle intensifiée / spécialisée de diffusion des arts de la scène	86
2.3.6.3. Décrire la plus-value et l'articulation de l'action culturelle intensifiée / spécialisée en diffusion des arts de la scène	86
3. Les ressources et moyens	89
3.1. Éléments rétrospectifs	89
3.2. Éléments prospectifs	89
3.2.1. Description des contributions financières directes ou indirectes ou sous forme de services au CC par la ou les collectivités publiques associés et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans). Joindre, en annexe, les délibérations communales et conventions y relatives marquant l'engagement de la commune pour la période du futur contrat-programme.	89
3.2.2. Description des infrastructures mises à disposition du CC par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée. Les conventions, à joindre en annexe, doivent prévoir les modalités de gestion et d'utilisation de ces structures : utilisation à titre exclusif ou période d'utilisation par le CC, partie à qui incombe la prise en charge des frais énergétiques, d'entretien, de sécurité et de rénovation, rétrocession éventuelle d'un loyer à un tiers ou à la commune ...	90
3.2.3. Description des moyens et ressources mis à disposition du CC par les personnes physiques ou morales de droit privé pour la période de reconnaissance.	90
3.2.4. Un plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée.	90

